



# La revue des marchés publics



<http://www.dacmef.gov.bf>

N° 4089 - Mercredi 05 mars 2025

Quotidien de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics  
et des Engagements Financiers du Burkina

MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

**MARCHES  
PUBLICS**

*La célérité dans la transparence*



392 Avenue Ho Chi Minh  
01 B.P. 6444 Ouagadougou 01  
Tél. 25 32 46 12 - Fax 25 31 20 25  
Site web : [www.dgcmef.gov.bf](http://www.dgcmef.gov.bf)

**Directeur de publication**  
Le Ministre délégué Chargé du Budget

**Co-directeur de publication**  
Le Directeur Général du Contrôle  
des Marchés Publics et  
des Engagements Financiers  
Alfred THIOMBIANO

**Directeur de la rédaction**  
Kouané II DRABO  
E-mail : [kouane.drabo@finances.gov.bf](mailto:kouane.drabo@finances.gov.bf)

**Rédacteur en chef**  
Abdoulaye OUATTARA  
E-mail : [arattaou68@gmail.com](mailto:arattaou68@gmail.com)

**Conception graphique  
et mise en page**  
Xavier TAPSOBA  
W. Martial GOUBA  
Salamata OUEDRAOGO/COMPAORE  
Bintou ILBOUDO  
Frédéric Modeste Somwaoga OUEDRAOGO  
Zoenabo SAWADOGO  
Boinzenwendé Chantal KABORE/YERBANGA  
Wend-Lasida Mahamoudou DIARRA

ISSN 0796 - 5923

# Sommaire

## \* Résultats de dépouillements : ..... P. 3 à 40

- Résultats provisoires des ministères, institutions  
et maîtrises d'ouvrages déléguées ..... P. 3 à 35

- Résultats provisoires des régions ..... P. 36 à 40

## \* Avis d'Appels d'offres des ministères, institutions et maîtrises d'ouvrages déléguées ..... P. 41 à 52

- Marchés de fournitures et services courants ..... P. 41 à 47

- Marchés de travaux ..... P. 48

- Marchés de prestations intellectuelles ..... P. 49 à 52

## \* Avis d'Appels d'offres des régions : ..... P. 53 à 60

- Marchés de fournitures et services courants ..... P. 53 à 55

- Marchés de travaux ..... P. 56 à 57

- Marchés de prestations intellectuelles ..... P. 58 à 60



Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et  
des Engagements Financiers

<http://www.dgcmef.gov.bf>



# RESULTATS PROVISOIRES DES MINISTERES, INSTITUTIONS ET MAITRISES D'OUVRAGES DELEGUEES

## PROJET D'URGENCE DE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL ET DE RESILIENCE (PUDTR)

Manifestation d'intérêt N°2025\_...051. / MEF/SG/PUDTR/UCP-SPM du 05 février 2025 relative à la réalisation des études d'adaptation architecturales et techniques des travaux de construction d'infrastructures au profit des services techniques déconcentrés, dans les régions du Centre-Est, Est, du Centre-Ouest et de la Boucle du Mouhoun.

**FINANCEMENT** : BANQUE MONDIALE (Crédit IDA D7610 BF, 68190 BF, Subvention IDA E1000 BF, 71810 BF)

**REFERENCES DES PUBLICATIONS** : N°4069 du mercredi 05 février 2025 et rectificatif N°4070 du 06 février 2025

Date de dépouillement : 11/02/2025. Nombre de plis reçus : Neuf (09) ;

**Méthode de sélection** : Sélection Basée sur la Qualification du consultant (CQS)  
(Aucun soumissionnaire ne peut être attributaire de plus d'une mission)

N° Plis	Nom du Consultant	Nombre de mission similaires (études techniques et architecturales-2020-2024)	NOTATION				Total 100	Rang	Observation
			Critère a/30	Critère b/30	Critère c/30	Critère d/10			
1.	Groupement B2i/BATE INTERNATIONAL	04	10	10	00	8	28	8 <sup>ème</sup>	Non retenu
2.	Groupement CAURI/CET-GCE	05	25	20	00	5	50	5 <sup>ème</sup>	Non retenu
3.	Groupement LE BATISSEUR DU BEAU/MEMO	20	30	30	30	7	97	1 <sup>er</sup>	<b>Retenu</b>
4.	Groupement ARCADE/CEITP	05	00	10	15	8	33	7 <sup>ème</sup>	Non retenu
5.	Groupement ARDI/ACERD	07	15	10	25	7,5	57,5	4 <sup>ème</sup>	Non retenu
6.	Groupement CET-BTP&SERVICES/AC CONCEPT	07	25	25	5	6,6	61,6	3 <sup>ème</sup>	Non retenu
7.	Groupement CADY/CAFI-B	04	00	10	10	7	27	9 <sup>ème</sup>	Non retenu
8.	Groupement AVIE/AFRIK CONSULT	04	10	15	5	7,5	37,5	6 <sup>ème</sup>	Non retenu
9.	Groupement BETAIC/IMHOTEP	11	30	15	30	9	84	2 <sup>ème</sup>	<b>Retenu</b>

**Conclusion** (cabinets ou bureaux d'études retenus par mission pour la suite de la procédure) :

Mission 1 : Groupement Le BATISSEUR DU BEAU/MEMO

Mission 2 : Groupement BETAIC/IMHOTEP

## Résultats provisoires

### INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE

Demande de prix à commandes N°2025-001/MEF/SG/INSD/PRM du 27/01/2025 relative à la fourniture de pauses café et déjeuner et pause-café renforcé au profit de l'INSD. Référence de la publication de l'avis : Quotidien N°4066 du vendredi 31/01/2025

Financement : Budget de l'INSD, Exercice 2025

Date de dépouillement : 06/02/2025 – Date de délibération : 06/02/2025 – Nombre de plis reçus : 14

Soumissionnaires	Lots	Montant minimum Lu en FCFA		Montant maximum Lu en FCFA		Montant minimum Corrigé (FCFA)		Montant maximum Corrigé (FCFA)		Montant maximum TTC corrigé	Observations
		HTVA	TTC	HTVA	TTC	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
ETABLISSEMENT LA GRACE DIVINE	1	10 609 200	11 670 120	12 966 800	14 263 480	10 609 200	11 670 120	12 966 800	14 263 480	14 263 480	Conforme
	2	5 374 500	5 911 950	7 166 000	7 882 600	5 374 500	5 911 950	7 166 000	7 882 600	7 882 600	
	3	3 134 700	3 448 170	4 527 900	4 980 690	3 134 700	3 448 170	4 527 900	4 980 690	4 980 690	
PRIVILEGE HOTEL	3	-	3 217 500	-	4 647 500	2 925 000	3 217 500	4 225 000	4 647 500	4 647 500	Conforme
INTER NEGOCES	1	-	11 709 720	-	14 311 880	10 645 200	11 709 720	13 010 800	14 311 880	14 311 880	Conforme
TINEPRO	1	-	11 717 640	-	14 321 560	10 652 400	11 717 640	13 019 600	14 321 560	14 321 560	Conforme
MEL SERVICES	1	-	11 682 000	-	14 278 000	10 620 000	11 682 000	12 980 000	14 278 000	14 278 000	Conforme
	2	-	4 950 000	-	6 600 000	4 500 000	4 950 000	6 000 000	6 600 000	6 600 000	
	3	-	2 970 000	-	4 290 000	2 700 000	2 970 000	3 900 000	4 290 000	4 290 000	
MULTI SERVICES WENDKOUNI	1	10 713 600	-	13 094 400	-	10 713 600	-	13 094 400	-	14 403 840	Conforme
ENTREPRISE IDA	2	4 242 000	-	5 656 000	-	4 242 000	4 666 200	5 656 000	6 221 600	6 221 600	Non conforme Offre anormalement basse car inférieure au seuil minimum
ORIANE SERVICES ET DISTRIBUTION	1	10 530 000	-	12 870 000	-	10 440 000	-	12 760 000	-	14 036 000	Non conforme Offre anormalement basse car inférieure au seuil minimum Erreur sur le montant en lettre de la pause-café : 1800 en lettre et 1850 en chiffres. Ce qui entraine une variation à la baisse du montant total de 2,70%.
	2	4 200 000	-	5 600 000	-	-	-	-	-	-	Non conforme : Non-recevable au lot 2 pour caution de soumission insuffisante
GOLDEN RESTAURANT	1	-	11 404 800	-	13 939 200	10 368 000	11 404 800	12 672 000	13 939 200	13 939 200	Non conforme Offre anormalement basse car inférieure au seuil minimum
	2	-	4 752 000	-	6 336 000	4 320 000	4 752 000	5 760 000	6 336 000	6 336 000	Non conforme Offre anormalement basse car inférieure au seuil minimum
ROSALIE SERVICE	1	-	11 672 100	-	14 265 900	10 611 000	11 672 100	12 969 000	14 265 900	14 265 900	Conforme
DOLCE VITA	1	-	13 147 200	-	14 308 800	11 952 000	13 147 200	14 608 000	16 068 800	16 068 800	Conforme Une erreur de calcul du prix maximum de la pause déjeuner a été constatée (7 200 000 en lieu et place de 8 800 000) entrainant une variation à la hausse du prix total de 12.3%
	2	-	4 636 500	-	6 182 000	4 215 000	4 636 500	5 620 000	6 182 000	6 182 000	Non conforme Offre anormalement basse car inférieure au seuil minimum
	3	-	2 574 000	-	3 718 000	2 340 000	2 574 000	3 380 000	3 718 000	3 718 000	Non conforme Offre anormalement basse car inférieure au seuil minimum
RESTAURANT CHEZ LOUISIA	1	-	11 889 000	-	14 532 100	10 809 000	13 211 000	11 889 900	14 532 100	14 532 100	Conforme Une erreur a été constatée sur le montant minimum : 11 889 000 FCFA en lieu et place de 11 889 900 FCFA.
RESIDENCE LA COLOMBE	2	-	5 248 650	-	6 998 200	4 771 500	5 248 650	6 362 000	6 998 200	6 998 200	Conforme

## Résultats provisoires

<b>WOURE SERVICES</b>	1	-	11 672 200	-	14 265 900	10 611 000	11 672 100	12 969 000	14 265 900	14 265 900	<b>Conforme</b> Erreur de totalisation du montant minimum entrainant une variation à la baisse du montant minimum de 100 francs CFA
<b>ATTRIBUTAIRES :</b>	<p><b>Lot 1 :</b> à l'entreprise <b>ETABLISSEMENT LA GRACE DIVINE</b> pour un montant minimum toutes taxes de <b>douze millions neuf cent soixante-six mille huit cent (12 966 800) francs CFA</b> et pour un montant maximum <b>toutes taxes comprises de quatorze millions deux cent soixante-trois mille quatre cent quatre-vingt (14 263 480) francs CFA</b> avec un délai d'exécution d'un <b>mois par commande</b> ;</p> <p><b>Lot 2 :</b> à l'entreprise <b>MEL SERVICES</b> pour un montant minimum toutes taxes de <b>quatre millions neuf cent cinquante mille (4 950 000) francs CFA</b> et pour un montant maximum <b>toutes taxes comprises de six millions six cent mille (6 600 000) francs CFA</b> avec un délai d'exécution d'un <b>mois par commande</b> ;</p> <p><b>Lot 3 :</b> à l'entreprise <b>MEL SERVICES</b> pour un montant minimum toutes taxes de <b>deux millions neuf cent soixante-dix mille (2 970 000) francs CFA</b> et pour un montant maximum <b>toutes taxes comprises de quatre millions deux cent quatre-vingt-dix mille (4 290 000) francs CFA</b> avec un délai d'exécution d'un <b>mois par commande</b>.</p>										

### BUREAU DES MINES ET DE LA GEOLOGIE DU BURKUNA

Demande de Proposition allégée N°2024-03/BUMIGEB/DG/PRM du 15/10/2024, relative à la sélection d'un Consultant chargé de la réalisation d'un plan de continuité des activités du Bureau des Mines et de la Géologie du Burkina (BUMIGEB). Financement : budget BUMIGEB, exercice 2023. Référence de la lettre d'invitation : N°2024-50/BUMIGEB/DG/PRM du 10 janvier 2025  
Date de dépouillement : 20 janvier 2025. Nombre de plis reçus : trois (03). Date de délibération : 20 janvier 2025

N°	Cabinet	Expérience des Soumissionnaires (5pts)	Marchés similaires (10pts)	Conformité du plan de travail et de la méthode proposés, aux Termes de référence (50 pts)			Qualifications et compétence du personnel clé pour la mission (35pts)				Note technique /100 points	Offre financière FCFA TTC	Rang	Observations	
		Nombre (N) d'années d'expériences globales (5pts)	Nombre de marchés similaires valides	Approche technique et méthodologie (30pts)	Organisation et personnel (10pts)	Plan de travail (10pts)	Un (1) Expert spécialiste en PCA (Chef de mission) (15pts)	Un (1) spécialiste en gouvernance SI (5pts)	Un (1) spécialiste en Cyber sécurité (10pts)	Un (1) spécialiste en gestion des organisations (05 pts)					
1	<b>CABINET ARNAUD ET ASSOCIES</b>	5	10	26	9	8	15	3	7	2.5	85.5	22 420 000	1 <sup>er</sup>	RAS	
2	<b>EPG SARL</b>	5	5	28	8	9	12.75	3	7	1.5	79.25	23 364 000	2 <sup>ème</sup>	RAS	
3	<b>DEVOTEAM</b>	5	10	28	9	8	13.75	5	8	2.5	89.25	31 270 782	3 <sup>ème</sup>	RAS	
<b>Attributaire provisoire</b>		<b>Le CABINET ARNAUD ET ASSOCIES</b> a été retenu selon la méthode du moindre coût, pour un montant de <b>vingt-deux millions quatre cent vingt mille (22 420 000) FCFA TTC</b> , avec un délai d'exécution de <b>quatre-vingt-dix (90) jours</b> pour la suite de la procédure.													

### MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Manifestation d'Intérêt N°2024-043M/MEEA/SG/DMP du 04/07/2024 pour l'intermédiation sociale et suivi-contrôle des travaux de réalisation de vingt (20) jardins nutritifs et installation de vingt (20) moulins dans les régions du Centre-Ouest, du Centre-Sud, du Nord, du Plateau -Central et du Sahel - Financement : Don FAT N°5900155017753 - Publication de l'avis à Manifestation d'Intérêt : Quotidien N°3927 du lundi 22 juillet 2024  
Date d'ouverture des manifestations d'intérêt : 06 août 2024 Référence de la convocation de la CAM : Ouverture : N°2024\_0112\_/MEEA/SG/DMP du 30 juillet 2024 - Délibération : N°2024-0133/MEEA/SG/DMP du 03/12/2024 - Nombre de plis : 07 - Nombre de lots : 01

N°	Cabinets/ Bureaux d'études	Pays	Nombre de missions similaires dans la conduite des activités d'intermédiation sociale et le suivi-contrôle des travaux de réalisation de vingt (20) jardins nutritifs et installation de vingt (20) moulins		Rang	Observations
			Au moins deux (02) dans la conduite des activités d'intermédiation sociale des travaux d'aménagements hydro-agricoles	Au moins deux (02) suivi-contrôle des travaux d'aménagements hydro-agricoles		
1	FASO INGENIERIE Sarl	Burkina Faso	03	17	1 <sup>er</sup>	Qualifié et retenu pour la suite de la Procédure
2	CAFI-B Sarl	Burkina Faso	03	16	2 <sup>ème</sup>	Qualifié
3	C.E.T.R.I	Burkina Faso	0	30	3 <sup>ème</sup>	Non qualifié
4	GERTEC	Burkina Faso	0	6	4 <sup>ème</sup>	Non qualifié
5	GID SARL	Burkina Faso	0	8	5 <sup>ème</sup>	Non qualifié
6	Groupement HAR/BEI CORP BENIN/BEI CORP BURKINA	Tunisie	0	3	6 <sup>ème</sup>	Non qualifié
7	CETIS/BEPAD	Burkina Faso	1	1	7 <sup>ème</sup>	Non qualifié

## Résultats provisoires

### LOTÉRIE NATIONALE BURKINABE

Demande de prix N°2025-003f/LONAB/DG/DPS/DMA pour les services d'entretien et de réparation des groupes électrogènes au profit de la LONAB. Financement : Budget de la LONAB Exercice 2025  
 Reference et date de publication de l'avis : Quotidien des marchés publics N°4067 du lundi 03 février 2025. Nombre de plis reçus : Onze (11).  
 Date de dépouillement : 07 février 2025 – Lettre de convocation : Lettre N°2025-029/LONAB/DG/DPS/DMA du 04 février 2025.

**Lot 1 : Services d'entretien et de réparation des groupes électrogènes de la Direction Régionale du Centre**  
**Enveloppe : 12 500 000 FCFA TTC**  
**Borne inférieure (0,85 M) := 10 150 231 TTC et Borne supérieure (1,15 M) := 13 732 665 F CFA TTC**

N°	Soumissionnaire	Offre financière lue		Offre financière corrigée		Observations/ Rang
		HTVA	TTC	HTVA	TTC	
01	GTN		Mini : 5 036 240 Maxi : 12 487 940		Mini : 5 037 420 Maxi : 12 490 300	<b>Conforme /4<sup>ème</sup></b>
02	NADI'S PRESTATIONS SARL	Mini : 4 064 000 Maxi : 8 512 000				<b>Non conforme</b> Lettre de soumission non conforme Tous les points n'y figurent pas ( Cf modèle joint au DAO page 34-35 )
03	SMAFE	10 396 500				<b>Non conforme</b> N'a pas mentionné le montant minimum dans sa lettre de soumission (CF Circulaire N°2020-030/ARCOP/CR/znmr du 03/09/2020)
04	ECAF	Mini : 4 955 000 Maxi : 10 390 000		Mini : 4 707 250 Maxi : 9 870 500		<b>Conforme /3<sup>ème</sup></b> <b>Rabais : 5%</b>
05	PENT SARL	Mini : 3 973 400 Maxi : 8 380 400		Mini : 4 339 200 Maxi : 9 186 400		<b>Conforme/ 2ème</b> <b>+8,43%</b> Non facturation de la courroie dans tous les items
06	ENGCI SARL		Mini : 4 979 600 Maxi : 12 492 660		Mini : 4 083 272 Maxi : 10 243 981	<b>Non conforme</b> <b>Rabais : 18%</b> CV du personnel non signé
07	YIKORE INTERNATIONAL		Mini : 5 270 470 Maxi : 11 602 940		Mini : 4 676 340 Maxi : 10 296 680	<b>Conforme /1<sup>er</sup></b> <b>-11,27%</b> Facturation de certains items du lot 2 en plus
08	ETOILE MULTI SERVICE		Mini : 5 297 710 Maxi : 105 679 000			<b>Non conforme</b> Montant lettre de soumission différent du montant du devis estimatif (CF Circulaire N°2020-030/ARCOP/CR/znmr du 03/09/2020)
09	GPS BURKINA SARL		Mini : 5 058 070 Maxi : 105 669 000			<b>Non conforme</b> Montant lettre de soumission différent du montant du devis estimatif (CF Circulaire N°2020-030/ARCOP/CR/znmr)
10	IMPLUS UNIVERS	Mini : 5 504 000 Maxi : 8 488 000				<b>Non conforme</b> Lettre de soumission non conforme (non signée), le point K n'y figure pas. ( Cf modèle joint au DAO page 34-35 )
<b>Attributaire provisoire</b>			YIKORE INTERNATIONAL pour un montant minimum de <b>quatre millions six cent soixante-seize mille trois cent quarante (4 676 340) FCFA TTC</b> et un montant maximum de <b>dix millions deux cent quatre-vingt-seize mille six cent quatre-vingt (10 296 680) FCFA TTC</b> avec un délai d'exécution de <b>trente (30) jours</b> par commande.			

**Lot 2 : Services d'entretien et de réparation des groupes électrogènes de la Direction Régionale de l'Ouest**  
**Enveloppe : 9 000 000 FCFA TTC**  
**Borne inférieure (0,85 M) := 7 488 389 F CFA TTC et Borne supérieure (1,15 M) := 10 131 350 F CFA TTC**

N°	Soumissionnaire	Offre financière lue		Offre financière corrigée		Observations/ Rang
		HTVA	TTC	HTVA	TTC	
01	GTN		Mini : 3 683 960 Maxi : 8 984 520		Mini : 3 881 020 Maxi : 9 325 540	<b>Non Conforme</b> <b>+3,58%</b> Non facturation du 2ème groupe de Boromo Offre hors enveloppe
02	NADI'S PRESTATIONS SARL	Mini : 3 060 000 Maxi : 6 480 000				<b>Non conforme</b> Lettre de soumission non conforme Tous les points n'y figurent pas ( Cf modèle joint au DAO page 34-35 )
03	ECAF	Mini : 3 500 000 Maxi : 7 300 000		Mini : 3 430 000 Maxi : 7 154 000		<b>Conforme/ 1<sup>er</sup></b> <b>Rabais : 2%</b>
04	PETN SARL	Mini : 3 250 300 Maxi : 6 934 600		Mini : 3 430 300 Maxi : 7 294 600		<b>Conforme/ 2<sup>ème</sup></b> <b>+5,53%</b> Non facturation de la courroie et de la pompe à eau
05	YIKORE INTERNATIONAL		Mini : 3 202 520 Maxi : 7 349 040		Mini : 4 192 540 Maxi : 9 424 660	<b>Non Conforme</b> <b>+30,91%</b> Non facturation des 5 1ers groupes du lot Offre hors enveloppe

## Résultats provisoires

06	ETOILE MULTI SERVICE		Mini : 3 180 120 Maxi : 8 104 240		Mini : 4 710 560 Maxi : 10 519 700	<b>Non Conforme +31,57%</b> Non facturation des 5 1ers groupes du lot Offre hors enveloppe
07	GPS BURKINA SARL		Mini : 3 191 320 Maxi : 7 726 640		Mini : 4 533 560 Maxi : 10 165 700	<b>Non Conforme +42,05%</b> Non facturation des 5 1ers groupes du lot Offre hors enveloppe
<b>Attributaire provisoire</b>			<b>ECAF</b> pour un montant minimum de <b>trois millions quatre cent trente mille (3 430 000) FCFA HTVA</b> et un montant maximum de <b>sept millions cent cinquante-quatre mille (7 154 000) FCFA HTVA</b> avec un délai d'exécution de <b>trente (30) jours</b> par commande.			
<b>Lot 3 : Services d'entretien et de réparation des groupes électrogènes de la Direction Régionale de l'Est</b> <b>Enveloppe : 5 500 000 FCFA TTC</b> <b>Borne inférieure (0,85 M) := 4 496 088 TTC et Borne supérieure (1,15 M) := 6 082 943 F CFA TTC</b>						
N°	Soumissionnaire	Offre financière lue		Offre financière corrigée		Observations /Rang
		HTVA	TTC	HTVA	TTC	
01	GTN		Mini : 2 312 800 Maxi : 5 410 300		Mini : 2 299 820 Maxi : 5 384 340	<b>Conforme/ 2ème -0,56%</b> Courroie facturée de plus
02	NADI'S PRESTATIONS SARL	Mini : 1 778 000 Maxi : 3 724 000				<b>Non conforme</b> Lettre de soumission non conforme Tous les points n'y figurent pas ( Cf modèle joint au DAO page 34-35 )
03	PRO ELEC SARL	Mini : 1 588 500 Maxi : 3 737 000		Mini : 1 592 500 Maxi : 3 745 000		<b>Non conforme -0,20%</b> Non facturation de la courroie du 1er groupe Offre anormalement basse
04	ECAF	Mini : 2 020 000 Maxi : 4 250 000		Mini : 1 910 700 Maxi : 4 029 300		<b>Conforme/ 1<sup>er</sup> Rabais : 1% -4,45%</b> Facturation de la batterie à 100 000 au lieu de 10 000
05	PETN SARL	Mini : 2 096 500 Maxi : 4 391 000		Mini : 2 109 500 Maxi : 4 523 000		<b>Conforme/ 3<sup>ème</sup> +0,60%</b> Aucune courroie facturée
<b>Attributaire provisoire</b>			<b>ECAF</b> pour un montant minimum d' <b>un millions neuf cent dix mille sept cent (1 910 700) FCFA HTVA</b> et un montant maximum de <b>quatre millions vingt-neuf mille trois cent (4 029 300) FCFA HTVA</b> avec un délai d'exécution de <b>trente (30) jours</b> par commande.			

**Demande de prix N°2025-002f/LONAB/DG/DPS/DMA pour la fourniture de service de restauration au profit de la Loterie Nationale Burkinabé (LONAB). Financement :** Budget de la LONAB gestion 2025. **Publication de l'Avis :** Quotidien des marchés publics N°4067 du lundi 03 février 2025. **Date de dépouillement :** 07/02/2025. **Lettre de convocation :** Lettre N°2025-029/LONAB/DG/DPS/DMA du 04/02/2025. **Nombre de plis :** Treize (13). **Nombre de lot :** Quatre (04)

**Lot 1 : Fourniture de service de restauration au profit du siège de la LONAB**  
**Borne inférieure (0,85 M) := 51 650 754 F CFA TTC et Borne supérieure (1,15 M) := 69 880 432 F CFA TTC**

Ordre	Soumissionnaires	Offre financière lue	Offre financière corrigée	Rang	Observations
		TTC	TTC		
1	INTER NEGOCES	Min: 4 096 208 Max: 54 672 750	Min : 3 850 435 Max : 51 392 385	-	<b>- Offre anormalement basse</b> Après un rabais de 6%
2	TINEPRO	Min: 3 863 475 Max: 51 617 500	Min: 3 863 475 Max: 51 617 500	-	<b>Offre anormalement basse</b> - Nombre insuffisant de cuillères à soupe - Tests d'hépatite des cuisiniers et serveurs non fournis
3	ENTREPRISE MULTI-PRESTA (EMP)	Min: 4 186 875 Max: 52 415 000	Min: 4 186 875 Max: 52 415 000	1 <sup>er</sup>	<b>Conforme</b>
4	DOLCE-VITA	Min: 4 342 223 Max: 54 815 750	Min: 4 342 223 Max: 54 815 750	2 <sup>ème</sup>	<b>Conforme</b>
5	SELTEM	-Min: 4 116 000 Max: 49 000 000	Min: 4 527 600 Max: 53 900 000	3 <sup>ème</sup>	<b>Conforme</b>
6	HARMONIE SERVICE	Min: 4 053 473 Max: 51 257 250	Min: 4 053 473 Max: 51 257 250	-	<b>Offre anormalement basse</b>
7	FESTIN DU TERROIR	Min: 4 620 000 Max: 55 000 000	Min: 4 620 000 Max: 55 000 000	4 <sup>ème</sup>	<b>Conforme</b>
<b>Attributaire provisoire</b>		<b>ENTREPRISE MULTI-PRESTA (EMP)</b> pour un montant minimum de <b>quatre millions cent quatre-vingt-six mille huit cent soixante-quinze (4 186 875) francs CFA TTC</b> et un montant maximum de <b>cinquante-deux millions quatre cent quinze mille (52 415 000) francs CFA TTC</b> avec un délai d'exécution de <b>dix (10) jours</b> par commande.			

**Lot 2 : Fourniture de service de restauration au profit de la DRC de la LONAB**  
**Borne inférieure (0,85 M) := 20 147 135 F CFA TTC et Borne supérieure (1,15 M) := 27 257 889 F CFA TTC**

Ordre	Soumissionnaires	Offre financière lue	Offre financière corrigée	Rang	Observations
		TTC	TTC		
1	INTER NEGOCES	Min: 3 759 525 Max: 19 932 000	Min: 3 759 525 Max: 19 932 000		<b>Offre anormalement basse</b> Tests d'hépatite des cuisiniers et serveurs non fournis

## Résultats provisoires

2	ENTREPRISE MULTI-PRESTA (EMP)	Min: 4 125 083 Max: 20 651 400	Min: 4 125 083 Max: 20 651 400	2 <sup>ème</sup>	<b>Conforme</b>
3	DOLCE-VITA	Min: 4 172 438 Max: 20 993 500	Min: 4 172 438 Max: 20 993 500	3 <sup>ème</sup>	<b>Conforme</b>
4	HARMONIE SERVICE	Min: 3 983 595 Max: 20 179 500	Min: 3 983 595 Max: 20 179 500	1 <sup>er</sup>	<b>Conforme</b>
5	FESTIN DU TERROIR	Min: 3 898 125 Max: 19 525 000	Min: 3 898 125 Max: 19 525 000		<b>Offre anormalement basse</b> - Nombre insuffisant des ustensiles de cuisines Tests d'hépatite des cuisiniers et serveurs non fournis
<b>Attributaire provisoire</b>		HARMONIE SERVICE pour un montant minimum de <b>trois millions neuf cent quatre-vingt-trois mille cinq cent quatre-vingt-quinze (3 983 595) franc CFA TTC</b> et un montant maximum de <b>vingt millions cent soixante-dix-neuf mille cinq cent (20 179 500) francs CFA TTC</b> avec un <b>délai d'exécution de dix (10) jours</b> par commande.			
<b>Lot 3 : Fourniture de service de restauration au profit de la DRO de la LONAB</b> <b>Borne inférieure (0,85 M) : = 12 435 755 F CFA TTC et Borne supérieure (1,15 M) : = 16 824 845 F CFA TTC</b>					
Ordre	Soumissionnaires	Offre financière lue TTC	Offre financière corrigée TTC	Rang	Observations
1	PRESTIGE SERVICE ALIMENTAIRE PLUS	Min: 3 854 813 Max: 12 482 250	Min: 3 854 813 Max: 12 482 250	-	<b>Offre non conforme :</b> - pour n'avoir pas fournies de marmite de 30 ;20 ;15 ; et 10 - tests d'hépatite des cuisiniers et serveurs non fournis Non classé
2	FESTIN DU TERROIR	Min: 3 912 563 Max: 12 669 250	Min: 3 912 563 Max: 12 669 250	-	<b>Offre non conforme :</b> - pour insuffisance de nombre de traineaux (10) fournie au lieu de 12 demandés, marmite de 30 ;20 ; 15 ;10 non fournie, fourchettes ; cuillères, couteaux, assiettes (800) proposés au lieu de 1675 demandés -tests d'hépatite des cuisiniers et serveurs non fournis Non classé
<b>Attributaire provisoire</b>		<b>Infructueux pour insuffisance d'offres techniquement conforme</b>			
<b>Lot 4 : Fourniture de service de restauration au profit de la DRE de la LONAB</b> <b>Borne inférieure (0,85 M) : = 6 478 275 F CFA TTC et Borne supérieure (1,15 M) : = 8 764 725 F CFA TTC</b>					
Ordre	Soumissionnaires	Offre financière lue TTC	Offre financière corrigée TTC	Rang	Observations
1	FESTIN DU TERROIR	Min: 3 898 125 Max: 7 053 750	Min: 3 898 125 Max: 7 053 750	-	<b>Offre non conforme :</b> - pour insuffisance de nombre de traineaux (10) fournie au lieu de 12 demandés, marmite de 30 ;20 ; 15 ;10 non fournie, fourchettes ; cuillères, couteaux, assiettes (800) proposés au lieu de 1675 demandés ; - tests d'hépatite des cuisiniers et serveurs non fournis Non classé
<b>Attributaire provisoire</b>		<b>Infructueux pour insuffisance d'offres techniquement conforme</b>			

<b>CENTRALE D'ACHAT DES MEDICAMENTS ESSENTIELS GENERIQUES ET DES CONSOMMABLES MEDICAUX (CAMEG)</b>						
<b>APPEL D'OFFRES OUVERT N° 005/DG/DMG/CAMEG/2024 pour fourniture et installation de racks dans trois (03) magasins de la CAMEG. Publication de l'avis : Quotidien N°4036 du 20 décembre 2024. Date de dépouillement : 20/01/2025. Financement : Budget CAMEG 2025</b>						
<b>Lot 1 : Fourniture et installation de racks dans un magasin de 2 250 m<sup>2</sup> à Ouagadougou</b>						
N°	Soumissionnaires	Montant F CFA HTVA		Montant F CFA TTC		Observations
		Lu	Corrigé	Lu	Corrigé	
1	SN WASCOM	101 031 000	101 031 000	119 216 580	119 216 580	Offre anormalement basse
2	ETF	112 190 400	112 190 400	132 384 672	132 384 672	Conforme 5 <sup>ème</sup>
3	SOCONIF	107 491 525	107 491 525	126 840 000	126 840 000	Conforme 2 <sup>ème</sup>
4	SILGA CHAUDRONNERIE	149 160 000	149 160 000	176 008 800	176 008 800	Marque non préciser. Ecarté
5	PENGR WENDE BUSINESS CENTER	104 369 492	104 369 492	123 156 000	123 156 000	Conforme 1 <sup>er</sup>
6	CC SAKSEY SARL	103 621 200	103 621 200	122 273 016	122 273 016	Offre anormalement basse
7	AFRIQUE CONFORT EQUIPEMENT-DAOUEGA SERVICE	103 910 200	103 910 200	122 614 036	122 614 036	Offre anormalement basse
8	DAIMO-ENCES INT	100 000 000	100 000 000	118 000 000	118 000 000	Offre anormalement basse
9	SANGA VISION SARL	110 900 000	110 900 000	130 862 000	130 862 000	Conforme 4 <sup>ème</sup>
10	GROUPEMENT SADEC SARL PROVOST DISTRIBUTION SAS	107 500 000	107 500 000	126 850 000	126 850 000	Conforme 3 <sup>ème</sup>
		<b>E=157 600 800 F CFA P= 124 688 544,89 F CFA 0.85M 122 770 513,26 F CFA 1.15M= 166 101 282,65 F CFA</b>				
<b>Attributaire</b>		PENGR WENDE BUSINESS CENTER pour un montant de cent quatre millions trois cent soixante-neuf mille quatre cent quarante-deux ( <b>104 369 492</b> ) francs <b>CFA HTVA</b> soit un montant de cent vingt-trois millions cent cinquante-six mille ( <b>123 156 000</b> ) francs <b>CFA TTC</b> .				

## Résultats provisoires

Lot 2 : Fourniture et installation de racks dans un magasin de 1 600 m <sup>2</sup> à Ouagadougou						
N°	Soumissionnaires	Montant F CFA HTVA		Montant F CFA TTC		Observations
		Lu	Corrigé	Lu	Corrigé	
1	SAA- BTP	72 100 000	72 100 000	85 078 000	85 078 000	Conforme 17 <sup>ème</sup>
2	SN WASCOM	58 613 600	58 613 600	69 164 048	69 164 048	Offre anormalement basse
3	GTCI SARL	67 932 200	67 932 200	80 159 996	80 159 996	Conforme 15 <sup>ème</sup>
4	ETF	69 350 400	69 350 400	81 833 472	81 833 472	Conforme 16 <sup>ème</sup>
5	SORESAF	64 600 000	64 600 000	76 228 000	76 228 000	Conforme 7 <sup>ème</sup>
6	SOCONIF	65 932 000	65 932 000	77 799 760	77 799 760	Conforme 14 <sup>ème</sup>
7	A.B.C	64 396 610	64 396 610	75 988 000	75 988 000	Conforme 5 <sup>ème</sup>
8	FAYIS GROUP INTERNATIONAL	64 513 612	64 513 612	76 126 063	76 126 063	Conforme 6 <sup>ème</sup>
9	PROTECHNO SARL	64 754 887	64 754 887	76 410 797	76 410 797	Conforme 9 <sup>ème</sup>
10	DEMACO SARL	64 636 992	64 636 992	76 271 651	76 271 651	Conforme 8 <sup>ème</sup>
11	MADO TRAVAUX	64 390 233	64 390 233	75 980 476	75 980 476	Conforme 4 <sup>ème</sup>
12	ZAILA TRADING	65 300 000	65 300 000	77 054 000	77 054 000	Conforme 12 <sup>ème</sup>
13	PENGR WENDE BUSINESS CENTER	63 000 000	63 000 000	74 340 000	74 340 000	Offre anormalement basse
14	CC SAKSEY SARL	62 700 000	62 700 000	73 986 000	73 986 000	Offre anormalement basse
15	AFRIQUE CONFORT EQUIPEMENT- DAOUEGA SERVICE	62 760 000	62 760 000	74 056 800	74 056 800	Offre anormalement basse
16	ABM EXPERTISE AFRICA	65 211 000	65 211 000	76 948 980	76 948 980	Conforme 11 <sup>ème</sup>
17	EBF WENDLATONGO	64 351 000	64 351 000	75 934 180	75 934 180	Conforme 3 <sup>ème</sup>
18	TEERI BELMA TRADING	65 923 000	65 923 000	77 789 140	77 789 140	Conforme 13 <sup>ème</sup>
19	DAIMO	60 000 000	60 000 000	70 800 000	70 800 000	Offre anormalement basse
20	ARTEX INDUSTRIE	64 110 000	64 110 000	75 649 800	75 649 800	Conforme 2 <sup>ème</sup>
21	DEC COM BURKINA	63 990 000	63 990 000	75 508 200	75 508 200	Conforme 1 <sup>er</sup>
22	GROUPEMENT SADEC SARL PROVOST DISTRIBUTION SAS	65 000 000	65 000 000	76 700 000	76 700 000	Conforme 10 <sup>ème</sup>
<b>E=95 155 200F CFA P=76 389 909,11 F CFA 0.85M = 74 501 721,10 F CFA 1.15M= 100 796 446,19 F CFA</b>						
<b>Attributaire</b>		DEC COM BURKINA pour un montant de soixante-trois millions neuf cent quatre-vingt-dix mille (63 990 000) francs CFA HTVA soit un montant de soixante-quinze millions cinq cent huit mille deux cents (75 508 200) francs CFA TTC.				
Lot 3 : Fourniture et installation de racks dans un magasin de 2 000 m <sup>2</sup> à Bobo -Dioulasso						
N°	Soumissionnaires	Montant F CFA HTVA		Montant F CFA TTC		Observations
		Lu	Corrigé	Lu	Corrigé	
1	SAA- BTP	81 500 000	81 500 000	96 170 000	96 170 000	Conforme 8 <sup>ème</sup>
2	SN WASCOM	70 814 000	70 814 000	83 560 520	83 560 520	Offre anormalement basse
3	ADMC	85 176 000	85 176 000	100 507 680	100 507 680	Conforme 12 <sup>ème</sup>
4	SOCONIF	82 542 373	82 542 373	97 400 000	97 400 000	Conforme 11 <sup>ème</sup>
5	A.B.C	80 438 136	80 438 136	94 917 000	94 917 000	Conforme 5 <sup>ème</sup>
6	FAYIS GROUP INTERNATIONAL	80 642 016	80 642 016	95 157 579	95 157 579	Non conforme Absence de garantie de soumission
7	PROTECHNO SARL	80 943 609	80 943 609	95 513 459	95 513 459	Non conforme Absence de garantie de soumission
8	DEMACO SARL	80 796 240	80 796 240	95 339 563	95 339 563	Non conforme Absence de garantie de soumission
9	MADO TRAVAUX	80 487 792	80 487 792	94 975 595	94 975 595	Non conforme Absence de garantie de soumission
10	SILGA CHAUDRONNERIE	91 200 000	91 200 000	107 616 000	107 616 000	Ecarté pour absence de précision de marque
11	ZAILA TRADING	80 800 000	80 800 000	95 344 000	95 344 000	Conforme 6 <sup>ème</sup>
12	PENGR WENDE BUSINESS CENTER	81 000 000	81 000 000	95 580 000	95 580 000	Conforme 7 <sup>ème</sup>
13	CC SAKSEY SARL	78 350 000	78 350 000	92 453 000	92 453 000	Offre anormalement basse
14	AFRIQUE CONFORT EQUIPEMENT- DAOUEGA SERVICE	78 475 000	78 475 000	92 600 500	92 600 500	Offre anormalement basse
15	ABM EXPERTISE AFRICA	81 515 000	81 515 000	96 187 700	96 187 700	Conforme 9 <sup>ème</sup>
16	EBF WENDLATONGO	80 423 000	80 423 000	94 899 140	94 899 140	Conforme 4 <sup>ème</sup>
17	TEERI BELMA TRADING	82 404 000	82 404 000	97 236 720	97 236 720	Conforme 10 <sup>ème</sup>
18	ARTEX INDUSTRIE	80 200 000	80 200 000	94 636 000	94 636 000	Conforme 3 <sup>ème</sup>
19	DEC COM BURKINA	79 990 000	79 990 000	94 388 200	94 388 200	Conforme 1 <sup>er</sup>
20	GROUPEMENT SADEC SARL PROVOST DISTRIBUTION SAS	80 000 000	80 000 000	94 400 000	94 400 000	Conforme 2 <sup>ème</sup>
<b>E=118 944 000F CFA P=94 685 230,67 F CFA 0.85M =92 854 418,43 F CFA 1.15M= 125 626 566,11 F CFA</b>						
<b>Attributaire</b>		DEC COM BURKINA pour un montant de soixante-dix-neuf millions neuf cent quatre-vingt-dix mille (79 990 000) francs CFA HTVA soit un montant de quatre-vingt-quatorze millions trois cent quatre-vingt-huit mille deux cents (94 388 200) francs CFA TTC.				

## Résultats provisoires

### CAISSE NATIONALE D'ASSURANCE MALADIE UNIVERSELLE

**Demande de prix N°2025-001/CNAMU/DG/DMP du 20/01/2025 pour la fourniture de pause-café, pause-déjeuner et pause-café renforcée au profit de la Caisse nationale d'Assurance maladie universelle (CNAMU) (Marché à commandes) (5 lots)**

**Lot 1 :** Fourniture de pause-café, pause-déjeuner et pause-café renforcée au profit de la Caisse nationale d'assurance maladie universelle pour les activités organisées à Ouagadougou.

**Lot 2 :** Fourniture de pause-café renforcée au profit de la Caisse nationale d'assurance maladie universelle pour les activités organisées à Koudougou

**Lot 3 :** Fourniture de pause-café renforcée au profit de la Caisse nationale d'assurance maladie universelle pour les activités organisées à Ziniaré

**Lot 4 :** Fourniture de pause-café renforcée au profit de la Caisse nationale d'assurance maladie universelle pour les activités organisées à Bobo-Dioulasso

**Lot 5 :** Fourniture de pause-café renforcée au profit de la Caisse nationale d'assurance maladie universelle pour les activités organisées à Manga

Financement : Budget CNAMU, Exercice 2025. Référence de la publication dans la revue des marchés publics : N° 4067 - Lundi 03 février 2025

Référence de la convocation de la CAM : L/N°2025-05/CNAMU/DG/DMP du 03/02/2025

Date d'ouverture des offres : 07/02/2025. Nombre de plis reçus : 23. Date de délibération : 12/02/2025. Montants prévisionnels :

**Lot 1 : 30 000 000 FCFA TTC ; Lot 2 : 16 000 000 FCFA TTC ; Lot 3 : 6 500 000 FCFA TTC ;**

**Lot 4 : 3 466 200 FCFA TTC ; Lot 5 : 3 000 000 FCFA TTC**

Soumis-sionnaire	Prix de l'offre corrigé F CFA					Corrections	Prix de l'offre lu et variation en %	Rabais inconditionnels		Classement	Observations
	Adresse	Montant(s) minimum HTVA	Montant(s) minimum TTC	Montant(s) maximum HTVA	Montant(s) maximum TTC			Erreurs de calcul	Pourcentage		
<b>Lot 1 : Fourniture de pause-café, pause-déjeuner et pause-café renforcée au profit de la Caisse nationale d'assurance maladie universelle pour les activités organisées à Ouagadougou.</b>											
<b>BORNE A</b>					<b>23 340 984</b>						
<b>BORNE B</b>					<b>31 578 978</b>						
LYN SERVICES	07 BP :5806 OUAGA 07 TEL : 226 78 67 68 64/71 99 39 77	18935500	20829050	21029600	23132560	Erreur quantité pause café renforcé : 500 et 600 au lieu de 2500 et 2750 et pause déjeuner 500 ET 600 au lieu de 2500 et 2750	Variation 1,14%	-	-	Non classé	offre anormalement basse
RESTAURANT CHEZ LOUISIA	TEL : 226 78 24 42 08/70 72 93 46	22125000	24337500	24550000	27005000	-	-	-	-	7 <sup>ème</sup>	Conforme
HA RE CA	01 BP 1849 OUAGA 01 TEL : 226 70 09 99 18/79 24 09 96	18375000	20212500	21212500	23333750	-	-	-	-	Non classé	-offre anormalement basse
RAYAN SERVICES	09 BP 676 OUAGA 09 TEL : 226 71 92 07 00/76 12 29 24	19 075 000	20982500	21 364 000	23 500 400	Rabais	Montant minimum TTC : 24 062 500 Montant maximum TTC : 26 950 000	12,80 %	Cf. prix de l'offre corrigé	3 <sup>ème</sup>	Rabais de 12,80% sur le montant minimum et le montant maximum
ENAF	06 BP 9863 OUAGA 06 TEL : 226 70 22 50 32/70 09 34 50	18 375 000	20 212 500	20 437 500	22 481 250	-	-	-	-	Non classé	offre anormalement basse
MEL SERVICES	12 BP 423 OUAGA 12 TEL : 226 25 45 46 36/70 19 23 32	19 000 000	20 900 000	21 400 000	23 540 000	-	-	-	-	5 <sup>ème</sup>	Conforme
INTER NEGOCE	TEL : 226 50 46 73 70/78 03 50 78	18 725 000	20 597 500	20 992 500	23 091 750	-	-	-	-	Non classé	offre anormalement basse
SOMTINDA PRESTA SERVICES	02 BP 5997 OUAGA 02 TEL : 226 71 88 98 06/65 12 07 00	22 750 000	25 025 000	25 287 500	27 816 250	-	-	-	-	8 <sup>ème</sup>	Conforme
WOURE SERVICES	TEL : 226 25 36 24 61/70 26 75 45	18 495 000	20 344 500	20 744 500	22 818 950	-	-	-	-	Non classé	-Arrêté portant autorisation

## Résultats provisoires

												d'exploiter non fourni malgré la lettre n°2025_8 du 12/02/2025 -Attestation de salubrité non fournie Anormalement basse Non conforme
GOLDEN RESTAURANT	01 BP 3665 OUAGA 01 TEL : 78 81 94 90/76 64 99 13	17 850 000	19 635 000	19 870 000	21 857 000	Erreur de calcul	-	-	-	Non classé	offre anormalement basse	
BOSSAKRE SERVICES	01 BP 6297 OUAGA 01 TEL : 226 78 01 37 90/71 03 23 53	16 700 000	18 370 000	18 540 000	20 394 000	Erreur de calcul	-	-	-	Non classé	offre anormalement basse	
ETABLISSEMENT LA GRACE DIVINE	KOUDOUGOU SECT N°2 TEL : 226 70 53 00 18/70 10 84 00	19 126 500	21 039 150	21 328 300	23 461 130	-	-	-	-	2 <sup>ème</sup>	Conforme	
FESTIN DU TERROIR	02 BP 6129 OUAGA 02 TEL : 76 61 34 08/70 49 67 66	20 125 000	22 137 500	22 337 500	24 571 250	-	-	-	-	6 <sup>ème</sup>	Conforme	
MULTI SERVICES WENDKOUNI	TEL : 70424365/781902 73	18 900 000	20 790 000	21 280 000	23 408 000	-	-	-	-	1 <sup>er</sup>	Conforme	
ENTREPRISE KHADHY	01 BP 5148 OUAGA 01 TEL : 226 70735338/ 78295676	19 150 000	21 065 000	21 370 000	23 507 000	-	-	-	-	4 <sup>ème</sup>	Conforme	
ROSALIE SERVICES	12 BP 60 OUAGA 12 60 70701286/ 78555521	18 625 000	20 487 500	21 235 000	23 358 500	-	-	-	-	Non classé	Lettre de soumission et offre financière du LOT 1 non signées – Non conforme	
<b>Lot 2 : Fourniture de pause-café renforcée au profit de la Caisse nationale d'assurance maladie universelle pour les activités organisées à Koudougou</b>												
		<b>BORNE A</b>				<b>12780556</b>						
		<b>BORNE B</b>				<b>17291341</b>						
LYN SERVICES	07 BP :5806 OUAGA 07 TEL :226 78 67 68 64/71 99 39 77	<b>10906000</b>	<b>11996600</b>	<b>14022000</b>	<b>15424200</b>	-	-	-	-	7 <sup>ème</sup>	Conforme	
2N SERVICES	S/C 17 BP :195 OUAGA 17 TEL :226 70 25 78 49	8750000	<b>9625000</b>	<b>11250000</b>	<b>12375000</b>	-	-	-	-	Non classé	offre anormalement basse	
PRESTIGE SERVICE ALIMENTAIRE PLUS	01 BP :7085 OUAGA 01 TEL: 226 70 24 38 67/78 53 34 35	8827000	9709700	11349000	12483900	-	-	-	-	Non classé	offre anormalement basse	
HA RE CA	01 BP 1849 OUAGA 01 TEL : 226 70 09 99 18/79 24 09 96	8788500	9667350	11299500	12429450	-	-	-	-	Non classé	offre anormalement basse	
ENAF	06 BP 9863 OUAGA 06 TEL : 226 70 22 50 32/70 09 34 50	8 575 000	9 432 500	11 025 000	12 127 500	-	-	-	-	Non classé	offre anormalement basse	
MEL SERVICES	12 BP 423 OUAGA 12 TEL : 226 25 45 46 36/70 19 23 32	10 500 000	11 550 000	13 500 000	14 850 000	-	-	-	-	5 <sup>ème</sup>	Conforme	
REFERENCIE L AFRIK	01 BP 4669 OUAGA 01 TEL : 226 67 70 75 75/70 13 26 41	8 907 500	9 798 250	11 452 500	12 597 750	-	-	-	-	Non classé	offre anormalement basse	

## Résultats provisoires

SOMTINDA PRESTA SERVICES	02 BP 5997 OUAGA 02 TEL : 226 71 88 98 06/65 12 07 00	10 552 500	11 607 750	13 567 500	14 924 250	-	-	-	-	6 <sup>ème</sup>	Conforme
WOURE SERVICES	TEL : 226 25 36 24 61/70 26 75 45	9 030 000	9 933 000	11 610 000	12 771 000	-	-	-	-	Non classé	Arrêté portant autorisation d'exploiter non fourni malgré la lettre n°2025_8 du 12/02/2025 -Attestation de salubrité non fournie
GOLDEN RESTAURANT	01 BP 3665 OUAGA 01 TEL : 78 81 94 90/76 64 99 13	9 730 000	10 703 000	12 510 000	13 761 000	-	-	-	-	2 <sup>ème</sup>	Conforme
YITCHI MERVEILLE SERVICES	KOUDOUGOU SECT N°3 TEL : 226 56 90 15 02	9 065 000	9 971 500	11 655 000	12 820 500	-	-	-	-		Agrément non fourni en lieu et place un récépissé de dépôt de demande des licences d'affaires du 27/01/25 <b>Non conforme</b>
ETABLISSEMENT LA GRACE DIVINE	KOUDOUGOU SECT N°2 TEL : 226 70 53 00 18/70 10 84 00	11 291 000	12 420 100	14 517 000	15 968 700	-	-	-	-	8 <sup>ème</sup>	Conforme
FESTIN DU TERROIR	02 BP 6129 OUAGA 02 TEL : 76 61 34 08/70 49 67 66	9 100 000	10 010 000	11 700 000	12 870 000	-	-	-	-	1 <sup>er</sup>	Conforme
RESIDENCE LA COLOMBE	BP152 KOUDOUGOU TEL 78660197/ 72168959	10 097 500	11 107 250	12 982 500	14 280 750	-	-	-	-	4 <sup>ème</sup>	Conforme
ENTREPRISE KHADHY	01 BP 5148 OUAGA 01 TEL : 226 70 73 53 38/ 78295676	9 740 500	10 714 550	12 523 500	13 775 850	-	-	-	-	3 <sup>ème</sup>	Conforme
ROSALIE SERVICES	12 BP 60 OUAGA 12 60 70701286/ 78555521	8 760 500	9 636 550	11 263 500	12 389 850	-	-	-	-	Non classé	offre anormalement basse
<b>Lot 3 : Fourniture de pause-café renforcée au profit de la Caisse nationale d'assurance maladie universelle pour les activités organisées à Ziniaré</b>											
		<b>BORNE A</b>		<b>BORNE B</b>		<b>5 106 097</b>					
						<b>6 908 248</b>					
PRIVILEGE HOTEL	BP 50 ZINIARE TEL: 226 24 66 02 02/76 00 98 01	3250000	3575000	5200000	5720000	-	-	-	-	1 <sup>er</sup>	Conforme
LYN SERVICES	07 BP :5806 OUAGA 07 TEL :226 78 67 68 64/71 99 39 77	2889000	3177900	4622400	5084640	-	-	-	-	Non classé	offre anormalement basse
2N SERVICES	S/C 17 BP :195 OUAGA 17 TEL :226 70 25 78 49	2400000	2640000	3840000	4224000	-	-	-	-	Non classé	offre anormalement basse
ENAF	06 BP 9863 OUAGA 06 TEL : 226 70 22 50 32/70 09 34 50	2 800 000	3 080 000	4 480 000	4 928 000	-	-	-	-	Non classé	offre anormalement basse
REFERENCIE L AFRIK	01 BP 4669 OUAGA 01 TEL : 226 67 70 75 75/70 13 26 41	2 680 000	2 948 000	4 288 000	4 716 800	-	-	-	-	Non classé	offre anormalement basse
HOTEL TANTIGA DE ZINIARE	BP 315 ZINIARE TEL : 226 25 30 90 54/72 03 48 38	3 250 000	3575000	5 200 000	5720000	TVA 10% au lieu de 18%	-Min ttc 3835000 -Max ttc 6136000	-	-	1 <sup>er</sup> ex-aequo	TVA 10% au lieu de 18% appliquée

## Résultats provisoires

ETABLISSEMENT LA GRACE DIVINE	KOUDOUGOU SECT N°2 TEL : 226 70 53 00 18/70 10 84 00	3 683 000	4 051 300	5 892 800	6 482 080	-	-	-	-	3 <sup>ème</sup>	Conforme
Les soumissionnaires Privilège Hôtel et Hôtel Tantiga de Ziniaré ont été invités par lettre n°2025_11/CNAMU/DG/DMP du 12/02/2025 à faire leurs propositions les meilleures. PRILEGE HOTEL - montant minimum TTC : 3437500 HOTEL TANTIGA DE ZINIARE - montant minimum TTC : 3245000 (1 <sup>er</sup> retenu)											
<b>Lot 4 : Fourniture de pause-café renforcée au profit de la Caisse nationale d'assurance maladie universelle pour les activités organisées à Bobo-Dioulasso</b>											
GOLDEN RESTAURANT	01 BP 3665 OUAGA 01 TEL : 78 81 94 90/76 64 99 13	2 460 000	2 706 000	2 607 600	2 868 360	-	-	-	-	1 <sup>er</sup>	Conforme
<b>Lot 5 : Fourniture de pause-café renforcée au profit de la Caisse nationale d'assurance maladie universelle pour les activités organisées à Manga</b>											
<b>BORNE A</b> <span style="float: right;"><b>2 472 574</b></span> <b>BORNE B</b> <span style="float: right;"><b>3 345 247</b></span>											
HA RE CA	01 BP 1849 OUAGA 01 TEL : 226 70 09 99 18/79 24 09 96	1 636 800	1 800 480	2 318 800	2 550 680	-	-	-	-	1 <sup>er</sup>	Conforme
ETABLISSEMENT LA GRACE DIVINE	KOUDOUGOU SECT N°2 TEL : 226 70 53 00 18/70 10 84 00	1 921 200	2 113 320	2 721 700	2 993 870	-	-	-	-	2 <sup>ème</sup>	Conforme
<b>Attributions :</b>											
<b>Lot 1 :</b> MULTI SERVICES WENDKOUNI d'un montant maximum de vingt un millions deux cent quatre-vingt mille (21 280 000) F CFA HTVA et vingt-trois millions quatre cent huit mille (23 408 000) F CFA TTC ; <b>Lot 2 :</b> FESTIN DU TERROIR d'un montant maximum de onze millions sept cent mille (11 700 000) F CFA HTVA et douze millions huit cent soixante-dix mille (12 870 000) F CFA TTC ; <b>Lot 3 :</b> HOTEL TANTIGA DE ZINIARE d'un montant maximum de quatre millions sept cent vingt mille (4 720 000) F CFA HTVA et cinq millions cent quatre-vingt-douze mille (5 192 000) F CFA TTC ; <b>Lot 4 :</b> GOLDEN RESTAURANT d'un montant maximum de deux millions six cent sept mille six cent (2 607 600) F CFA HTVA et deux millions huit cent soixante-huit mille trois cent soixante (2 868 360) F CFA TTC ; <b>Lot 5 :</b> HA RE CA d'un montant maximum de deux millions trois cent dix-huit mille huit cent (2 318 800) F CFA HTVA et deux millions cinq cent cinquante mille six cent quatre-vingt (2 550 680) F CFA TTC.											

### MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

Manifestation d'intérêt n°2025-006/MESRI/SG/DMP du 23/12/2024 pour le recrutement d'un cabinet ou bureau d'étude pour la réalisation des études architecturales complètes et le suivi architectural de la construction d'un restaurant à Kaya et Tenkodogo (lot 1 et lot 2).

**Publication de l'avis :** Revue des marchés publics N°4051 du vendredi 10 janvier 2025 ;

**Reference de convocation de la CAM :** Lettre N°2025-0074/MESRI/SG/DMP du 28/01/2025 ; **Date d'ouverture des plis :** 23/01/2025 ;

**Nombre de plis reçus :** 11. **Date de délibération :** 31/01/2025.

CABINETS	Expériences professionnelles (au moins 05 ans) dans le domaine	Nombre de références similaires en lien avec la réalisation des missions d'étude architecturale ou le suivi architectural de construction de bâtiment de complexité similaire au cours des cinq (05) dernières années.	Rang	Nationalité du consultant ou du chef de file en cas de Groupement	Observations
Groupement ACTE-ART SARL- CEMP SARL-CIETRA SARL Tél : 25 48 86 98 /71 18 52 82	Oui	03	8 <sup>ème</sup>	BURKINABE	Plusieurs marchés ont été fournis par le groupement mais certains ne sont pas conformes aux critères de la MI (réalisation des missions d'étude architecturale ou le suivi architectural de construction de bâtiment de complexité similaire au cours des cinq (05) dernières années). <b>Non retenu</b>
AGENCE PERSPECTIVE SARL Tél: 25 38 00 84 /76 61 09 64	Oui	00	10 <sup>ème</sup>	BURKINABE	Plusieurs marchés ont été fournis par le cabinet mais aucun n'est conforme aux critères de la MI (réalisation des missions d'étude architecturale ou le suivi architectural de construction de bâtiment de complexité similaire au cours des cinq (05) dernières années). <b>Non retenu</b>

## Résultats provisoires

Groupement ATELIER 3 ARCHITECTES- LE BATISSEUR DU BEAU Tél : 25 43 54 57/72 82 52 32	Oui	39	1 <sup>er</sup>	BURKINABE	Plusieurs marchés ont été fournis par le groupement mais certains ne sont pas conformes aux critères de la MI (réalisation des missions d'étude architecturale ou le suivi architectural de construction de bâtiment de complexité similaire au cours des cinq (05) dernières années). <b>Retenu</b>
Groupement ARDI /ACROPOLE Tél : 25 34 21 53/25 34 42 22	Oui	09	6 <sup>ème</sup>	BURKINABE	Plusieurs marchés ont été fournis par le groupement mais certains ne sont pas conformes aux critères de la MI (réalisation des missions d'étude architecturale ou le suivi architectural de construction de bâtiment de complexité similaire au cours des cinq (05) dernières années). <b>Non retenu</b>
Groupement ACAT SARL- CREA ASSOCIE SARL- AADI Tél : 25 37 93 41 /70 25 70 85	Oui	11	5 <sup>ème</sup>	BURKINABE	Plusieurs marchés ont été fournis par le groupement mais certains ne sont pas conformes aux critères de la MI (réalisation des missions d'étude architecturale ou le suivi architectural de construction de bâtiment de complexité similaire au cours des cinq (05) dernières années). <b>Non retenu</b>
Groupement HARMONY SARL CAURI- AFRIK STUDIO ET PARTENERS Tél : 25 34 06 53	Oui	14	3 <sup>ème</sup>	BURKINABE	Plusieurs marchés ont été fournis par le groupement mais certains ne sont pas conformes aux critères de la MI (réalisation des missions d'étude architecturale ou le suivi architectural de construction de bâtiment de complexité similaire au cours des cinq (05) dernières années). <b>Retenu</b>
Groupement AGENCE A.I.C- CINCAT International SA Tél : 25 31 53 52	Oui	03	8 <sup>exo</sup>	BURKINABE	Plusieurs marchés ont été fournis par le groupement mais certains ne sont pas conformes aux critères de la MI (réalisation des missions d'étude architecturale ou le suivi architectural de construction de bâtiment de complexité similaire au cours des cinq (05) dernières années). <b>Non retenu</b>
G5 ASSOCIATES SARL Tél : 70 67 01 06	Non (l'agrément de la profession date du 29 mai 2023)	-	-	BURKINABE	L'expérience professionnelle est moins de cinq (05) ans au regard de l'agrément de la profession en date du 29 mai 2023. <b>Non retenu</b>
Groupement AAPUI SARL-ARCADE Sarl-CARURE Sarl Tél : 25 36 57 38	Oui	24	2 <sup>ème</sup>	BURKINABE	Plusieurs marchés ont été fournis par le groupement mais certains ne sont pas conformes aux critères de la MI (réalisation des missions d'étude architecturale ou le suivi architectural de construction de bâtiment de complexité similaire au cours des cinq (05) dernières années). <b>Retenu</b>
Groupement CABINET aRCHITECH-CABINET ODASSE Tél : 70 67 01 06 /25 38 81 68	Oui	04	7 <sup>ème</sup>	BURKINABE	Plusieurs marchés ont été fournis par le groupement mais certains ne sont pas conformes aux critères de la MI (réalisation des missions d'étude architecturale ou le suivi architectural de construction de bâtiment de complexité similaire au cours des cinq (05) dernières années). <b>Non retenu</b>
CADY SARL Tél : 70 24 64 41 /25 36 35 00	Oui	13	4 <sup>ème</sup>	BURKINABE	Plusieurs marchés ont été fournis par le cabinet mais certains ne sont pas conformes aux critères de la MI (réalisation des missions d'étude architecturale ou le suivi architectural de construction de bâtiment de complexité similaire au cours des cinq (05) dernières années). <b>Non retenu</b>
Les cabinets suivants : Groupement ATELIER 3 ARCHITECTES- LE BATISSEUR DU BEAU , Groupement AAPUI SARL-ARCADE Sarl-CARURE Sarl , Groupement HARMONY SARL CAURI- AFRIK STUDIO ET PARTENERS sont retenus pour la suite de la procédure.					

## Résultats provisoires

### MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

Manifestation d'intérêt n°2025-005/MESRI/SG/DMP du 23/12/2024 pour le recrutement d'un cabinet ou bureau d'étude pour les études architecturales complètes et le suivi architectural des travaux de construction des ateliers de génie industriel au profit de l'Ecole Polytechnique de Ouagadougou (EPO). Publication de l'avis : Quotidien des marchés publics N°4049 du 08 janvier 2025 ; Reference de convocation de la CAM (ouverture) : Lettre N°2025-0032/MESRI/SG/DMP du 15/01/2025 ;  
Date d'ouverture des plis : 23/01/2025 ; Nombre de plis reçus : dix (10) ; Reference de convocation de la CAM (délibération) : Lettre N°2025-0073/MESRI/SG/DMP du 28/01/2025 ; Date de délibération : 30/01/2025.

N°	Noms des consultants	Nombre de marchés similaires (réalisation des missions d'étude architecturale ou le suivi architectural de construction de bâtiment de complexité similaire au cours des cinq (05) dernières années).	Rang	Nationalité du consultant ou du chef de file en cas de Groupement	Observations
01	AGENCE PERSPECTIVE SARL	00	Non classé	BURKINABE	Non Retenu -Les marchés similaires fournis par le cabinet dans sa manifestation ne sont pas conformes aux critères de la MI ; -Absence de contrats et/ou PV de validation accompagnant les PV de validation et/ou contrat
02	GROUPEMENT ATELIERS 3 ARCHITECTES /BATISSEUR DU BEAU	26	1 <sup>er</sup>	BURKINABE	Retenu Plusieurs marchés ont été fournis par le cabinet mais certains ne sont pas conformes aux critères de la MI
03	Groupement AAPUI SARL, ARCADE ET NOLA SARL	05	4 <sup>ème</sup>	BURKINABE	Non Retenu Plusieurs marchés ont été fournis par le cabinet mais certains ne sont pas conformes aux critères de la MI
04	Groupement ARDI/ACROPOLE	04	6 <sup>ème</sup>	BURKINABE	Non Retenu Plusieurs marchés ont été fournis par le cabinet mais certains ne sont pas conformes aux critères de la MI
05	Groupement ACAT SARL/CREA ASSOCIATES SARL/AADI SARL	11	3 <sup>ème</sup>	BURKINABE	Retenu -Plusieurs marchés ont été fournis par le groupement mais certains ne sont pas conformes aux critères de la MI -Certains marchés ont été fournis sans la preuve de la bonne exécution
06	Groupement HARMONY SARL/CARURE SARL/AGENCE CAURI/AFRIQUE STUDIO ET PARTNERS	23	2 <sup>ème</sup>	BURKINABE	Retenu Plusieurs marchés ont été fournis par le cabinet mais certains ne sont pas conformes aux critères de la MI
07	Groupement AGENCE AIC/CINCAT INTERNATIONAL SA	02	8 <sup>ème</sup>	BURKINABE	Non Retenu Plusieurs marchés ont été fournis par le cabinet mais certains ne sont pas conformes aux critères de la MI
08	G5 ASSOCIATES SARL	-	Non classé	BURKINABE	Non Retenu Au regard de la date de délivrance de l'agrément (29/05/2023) ; ancienneté d'au moins 5 ans d'expérience professionnelle non remplie
09	Groupement CABINET ARCHITECH/CABINET ODACCE	04	6 <sup>ème</sup> EXO	BURKINABE	Non Retenu Plusieurs marchés ont été fournis par le cabinet mais certains ne sont pas conformes aux critères de la MI
10	CABINET CADY SARL	05	4 <sup>ème</sup> exo	BURKINABE	Non Retenu Plusieurs marchés ont été fournis par le cabinet mais certains ne sont pas conformes aux critères de la MI

**Les cabinet ou groupement de cabinets suivantes : GROUPEMENT ATELIERS 3 ARCHITECTES /BATISSEUR DU BEAU SARL ; Groupement HARMONY SARL/CARURE SARL/AGENCE CAURI/AFRIQUE STUDIO ET PARTNERS et Groupement ACAT SARL/CREA ASSOCIATES SARL/AADI SARL sont retenues pour la suite de la procédure.**

## Résultats provisoires

### INSTITUT NATIONAL DE FORMATION DES PERSONNEL DE L'EDUCATION

Demande de Prix N°2025-04/INFPE/DG/PRM du 10 janvier 2025 pour des travaux de réfection d'infrastructures au profit de l'INFPE.  
Financement : budget de l'INFPE Exercice 2025 - Publication de l'avis : revue des marchés publics N° 4061 du vendredi 24 janvier 2025  
Nombres de soumissionnaires : 17 - Référence de convocation de la CAM lettre N°2025-04/INFPE/DG/PRM du 28/01/2025  
Date de dépouillement : 31 janvier 2025

#### Lot 1 : Travaux de réfection du logement du Directeur régional de la DRINFPE du Plateau Central (Loumbila)

Enveloppe : 9 000 000 Moyenne pondérée : 8 327 515 0,85M : 7 078 387 1,15M : 9 576 642,

Soumissionnaires	Montant lu F CFA		Montant corrigé F CFA		Observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC	
Entreprise Saïd Bénéwendé		6 592 513	5 586 875	6 592 513	
RATEBA SERVICE		7 286 689	6 175 160	7 286 689	
Etablissement Wendsongda Kaboré et Frères	6 659 830		6 659 830	7 858 599	
EFRAD	6 118 745		6 118 745	7 220 119	Conforme 5 <sup>e</sup>
Groupe Wob-Zougou Sarl	6 039 010		6 039 010	7 126 032	
Etablissement de Prestations de Services Divers	6 147 510				Agrément technique non conforme
Lawateli Office	6 930 450		6 960 450	8 213 331	Erreur de sommation au sous total I
BASSIBIRI sarl		7 035 855	6 074 405	7 167 798	Erreur à l'item 1.2 (1000 au de 600) et à l'item 1.5 (75000 au lieu de 50000)
SHEKINA Building	6 478 790		6 478 790	7 644 492	
SOTRAC Sarl		7 187 715	6 091 284	7 187 715	
ETS SougriNooma			6 092 535	7 189 191	
Emergence Construction Moderne BTP	6 107 899		6 107 900	7 207 322	
Service Général et BTP		7 122 901	6 043 357	7 131 161	Erreur au niveau de l'item 3.2
<b>ATTRIBUTAIRE</b>	<i>Le soumissionnaire Groupe Wob-Zougou pour un montant de six millions trente-neuf mille dix (6 039 010) francs CFA HTVA soit sept millions cent vingt-six mille trente-deux (7 126 032) francs CFA TTC. Le délai d'exécution est de quarante-cinq (45) jours.</i>				

#### Lot 2 : Réfection du bureau du Directeur de l'école de la DRINFPE de la Boucle du Mouhoun (Dédougou)

Enveloppe : 5 000 000 Moyenne pondérée : 4 627 882 0,85M : 3 933 700 1,15M : 5 322 063

Soumissionnaires	Montant lu F CFA		Montant corrigé F CFA		Observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC	
RATEBA SERVICE		4 049 459	3 431 745	4 049 459	
SKST		4 216 482	3 389 540	3 999 657	Conforme Erreur de quantité aux items 5.6 et 5. 8
LIMANIA Service	3 497 375		3 497 375	4 126 903	
Service Général et BTP		3 925 799	3 476 949	4 102 799	Erreur de sommation générale
<b>ATTRIBUTAIRE</b>	<i>Le soumissionnaire SKST pour un montant de trois millions trois cent quatre-vingt-neuf mille cinq cent quarante (3 389 540) francs CFA HTVA soit trois millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille six cent cinquante-sept (3 999 657) francs CFA TTC. Le délai d'exécution est de quarante-cinq (45) jours.</i>				

#### Lot 3 : Travaux de réfection de la pente de la dalle du centre d'hébergement (béton banché) de la DRINFPE Nord (Ouahigouya)

Enveloppe : 3 000 000 Moyenne pondérée : 2 796 024 0,85M : 2 376 621 1,15M : 3 215 428

Soumissionnaires	Montant lu F CFA		Montant corrigé F CFA		Observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC	
Société Ping-Rogme Saïde		2 423 696	2 053 980	2 423 696	
RATEBA SERVICE		2 427 142	2 056 900	2 427 142	
Etablissement Kientéga Wendlasida	2 453 120				Agrément technique non conforme
SKST	2 814 000		2 814 000	3 368 520	Montant TTC hors enveloppe
Emergence Construction Moderne BTP	2 019 900		2 019 900	2 488 482	
Service Général et BTP		2 500 922	2 119 425	2 500 922	
<b>ATTRIBUTAIRE</b>	<i>Le soumissionnaire Société Ping-Rogme Saïde pour un montant de deux millions cinquante-trois mille neuf cent quatre-vingts (2 053 980) francs CFA HTVA soit deux millions quatre cent vingt-trois mille six cent quatre-vingt-seize (2 423 696) francs CFA TTC. Le délai d'exécution est de quarante-cinq (45) jours.</i>				

#### Lot 4 : Travaux de réfection de quatre toilettes de dortoirs de la DRINFPE du Plateau Central (Loumbila)

Enveloppe : 16 000 000 Moyenne pondérée : 15 232 630 0,85M : 12 947 735 1,15M : 17 517 524

Seuil de tolérance : 12 300 348

Soumissionnaires	Montant lu F CFA		Montant corrigé F CFA		Observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC	
Entreprise Saïd Bénéwendé		12 161 682	41 226 040	48 646 727	Non conforme au cadre de devis estimatif
RATEBA SERVICE		15 944 585	13 512 360	15 944 585	
Etablissement Kientéga Wendlasida	12 275 880				Agrément technique non conforme
Etablissement Wendsongda Kaboré et Frères	11 413 580		45 654 320	53 872 097	Non conforme au cadre de devis estimatif
Groupe Wob-Zougou Sarl	10 876 960		10 876 960	12 834 813	Offre anormalement basse (mais inclus dans seuil

## Résultats provisoires

					de tolérance de 5%)
Etablissement de Prestations de Services Divers	13 553 460				Agrément technique ne couvre pas la région du Plateau central
BASSIBIRI sarl		13 108 089	44 434 200	52 432 356	Non conforme au cadre de devis estimatif
SHEKINA Building	11 867 800		47 471 200	56 016 016	Non conforme au cadre de devis estimatif
ETS SougriNooma	11 336 408		45 345 630	49 766 783	Non conforme au cadre de devis estimatif
Emergence Construction Moderne BTP	12 360 360		12 360 360	14 585 225	
Service Général et BTP		11 961 672	10 984 468	12 134 017	
<b>ATTRIBUTAIRE</b>	<b>Le soumissionnaire Groupe Wob-Zougou pour un montant de dix millions huit cent soixante-seize mille neuf cent soixante (10 876 960) francs CFA HTVA soit douze millions huit cent trente-quatre mille huit cent treize (12 834 813) francs CFA TTC. Le délai d'exécution est de quarante-cinq (45) jours.</b>				
<b>Lot 5 : Travaux de réfection de la salle du Conseil d'Administration de l'INFPE</b> Enveloppe : 15 000 000 Moyenne pondérée : 14 178 937 0,85M : 12 052 096 1,15M : 16 305 777 Seuil de tolérance : 11 449 491					
Soumissionnaires	Montant lu F CFA		Montant corrigé F CFA		Observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC	
Entreprise Saïd Bénéwendé		27 969 015			Non conforme. Lettre de soumission hors enveloppe
RATEBA SERVICE		12 244 801	10 376 950	12 244 801	
EFRAD	12 459 925		12 459 925	14 702 712	Conforme 5 <sup>e</sup>
Groupe Wob-Zougou Sarl	10 486 788		10 486 788	12 374 409	
Etablissement de Prestations de Services Divers	12 667 775				Agrément technique ne couvre pas la région du Plateau central
ETS SougriNooma	10 953 328		10 953 328	12 924 926	
Emergence Construction Moderne BTP	11 273 885		11 273 885	13 303 184	
Service Général et BTP		11 922 207	10 283 065	12 134 017	Erreur à l'item 2.2 (200 000 au lieu de 20 000) et à l'item 6.2 (2000 au lieu de 2500)
<b>ATTRIBUTAIRE</b>	<b>Le soumissionnaire Service Général et BTP pour un montant de dix millions deux cent quatre-vingt-trois mille soixante-cinq (10 283 065) francs CFA HTVA soit douze millions cent trente-quatre mille dix-sept (12 134 017) francs CFA TTC. Le délai d'exécution est de quarante-cinq (45) jours.</b>				

### MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE, ET DE L'ARTISANAT

**Demande de Propositions accélérée n°2025-001/MICA/SG/DMP/SMT-PI du 13/01/2025 pour le recrutement d'un bureau d'études ou groupement de bureau d'études pour la réalisation des études de faisabilité technico-économique, environnementale et d'avant-projet détaillé des travaux d'aménagement et de bitumage des rues de la zone industrielle de Kossodo. Référence de publication de l'avis à manifestation d'intérêt : Quotidien n°3885 du Jeudi 23 mai 2024. Convocation CAM pour l'ouverture des plis des manifestations d'intérêt : Lettre N°2024-472/MDICAPME/SG/DMP/SMT-PI du 03/06/2024**

**Convocation CAM pour Délibération des manifestations d'intérêt : Lettre N°2024-548/MDICAPME/SG/DMP/SMT-PI du 12/06/2024.**

**Référence de l'avis à manifestation d'intérêt : n°2024-003/MDICAPME/SG/DMP/SMT-PI du 06/03/2024**

**Date d'ouverture des manifestations d'intérêt : lundi 06 juin 2024. Date de délibération des manifestations d'intérêt : vendredi 14 juin 2024**

**Référence de publication des résultats de la manifestation d'intérêt : N° 3950 du Jeudi 22 Août 2024. Nombre de cabinets retenus sur la liste restreinte : 06. Convocation de la liste restreinte : n°2024.328/MDICAPME/SG/DMP/SMT-PI du 18/04/2024**

**Financement : Budget de l'Etat, exercice 2025. Date d'ouverture des propositions techniques : mardi 04 février 2025**

**Date de Délibération des propositions techniques : mardi 11 février 2025. Nombre d'offres reçues : 05**

**Référence de la convocation CAM pour l'ouverture : lettre n°2025-083/MICA/SG/DMP/SMT-PI du 28/01/2025.**

**Référence de la convocation CAM pour la délibération : lettre n°2025-121/MICA/SG/DMP/SMT-PI du 07/02/2025**

**Référence de la convocation CAM pour l'ouverture des propositions financières : n°2025.134/MICA/SG/DMP/SMT-PI du 21/02/2025**

**Référence de la convocation pour la délibération des propositions financières : n°2025.134/MICA/SG/DMP/SMT-PI du 21/02/2025**

**Date d'ouverture des propositions financières : mercredi 26 février 2025. Délibération des propositions financières : mercredi 26 février 2025. Méthode de sélection : qualité-coût**

Nom des consultants	Évaluation technique			Propositions financières		Évaluation financière		Évaluation combinée		Observations
	Scores techniques (t)	Scores techniques pondérés S(t) × T	Classement technique	Montant lu en F CFA TTC	Montant corrigé en F CFA TTC	Scores financiers S(f)	Scores financiers pondérés S(f) × F	Scores combinés S(t) T + S(f) F	Classement général	
<b>GROUPEMENT GTAH/FASO INGENIERIE</b>	<b>87,7</b>	<b>70,16</b>	<b>3<sup>ème</sup></b>	<b>61 757 648</b>	<b>61 757 648</b>	<b>94,82</b>	<b>18,96</b>	<b>89,12</b>	<b>2<sup>ème</sup></b>	<b>RAS</b>
<b>CEITP</b>	<b>82,8</b>	<b>66,24</b>	<b>4<sup>ème</sup></b>	<b>58 560 035</b>	<b>58 560 035</b>	<b>100</b>	<b>20</b>	<b>86,24</b>	<b>4<sup>ème</sup></b>	<b>RAS</b>
<b>GROUPEMENT GEFA/AFRICA ENGINEERING</b>	<b>89</b>	<b>71,20</b>	<b>2<sup>ème</sup></b>	<b>70 073 934</b>	<b>70 073 934</b>	<b>83,57</b>	<b>16,71</b>	<b>87,91</b>	<b>3<sup>ème</sup></b>	<b>RAS</b>
<b>GROUPEMENT MEMO/TECHNI-CONSULT</b>	<b>94,3</b>	<b>75,44</b>	<b>1<sup>er</sup></b>	<b>63 909 732</b>	<b>63 909 732</b>	<b>91,63</b>	<b>18,33</b>	<b>93,77</b>	<b>1<sup>er</sup></b>	<b>RAS</b>

**Conclusion :** Au regard du meilleur score technique/financier combiné, la Commission d'Attribution des Marchés propose d'attribuer le marché au GROUPEMENT MEMO/TECHNI-CONSULT pour un montant de soixante-trois millions neuf cent neuf mille sept cent trente-deux (63 909 732) FCFA TTC. Il sera invité à une négociation de contrat.

## Résultats provisoires

<b>AGENCE NATIONALE DE PROMOTION DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE COMMUNICATION</b>			
Résultats demande de prix N°2025-0005/MTDPCE/ SG/ANPTIC/SG/PRM du 09/01/2025 pour l'acquisition d'équipements pour le renforcement des infrastructures centrales et mutualisées du RESINA ; Publication de l'avis : N°4067 du 03/02/2025 ; Référence de convocation de la CAM : Lettre n°00027/MTDPCE/SG/ANPTIC/SG/PRM du 04/02/20245 ; Date d'ouverture des plis : 10/02/2025 ; Nombre de plis reçus : 12 Nombre de plis ouverts : 12 ; Financement : Budget ANPTIC, exercice 2025.			
Soumissionnaire	Montant lu	Montant corrigé	Observations
Société Global Equipement (SGE) SARL	45 872 500 TTC	-	<b>Non Conforme :</b> L'item 3 proposé n'est pas conforme (EER minimal de 3, 2 W proposé par le soumissionnaire est inférieur à ce qui est exigé par le dossier (3,4 minimal))
Ets. OUEDRAOGO Apollinaire & Frères (EOAF)	46 031 800 TTC	-	<b>Non Conforme :</b> l'item 3 proposé n'est pas conforme (le type de réfrigérant R410A proposé ne permet pas d'avoir un PRG inférieur à 1000 kg, il faut un réfrigérant R32) l'item 6 proposé n'est pas conforme (la marque, le modèle et la référence proposés par le soumissionnaire ne renvoie pas à l'item demandé) l'item 7 proposé n'est pas conforme (la marque proposée n'existe pas pour le module SFP ; le modèle proposé correspond à un module 10G RJ45 de portée 80m ; la référence proposée correspond à un module SFP+ de marque ALCATEL)
General Micro System (GMS)	46 403 500 TTC	-	<b>Non Conforme :</b> L'item 3 proposé n'est pas conforme (le type de réfrigérant R410A proposé ne permet pas d'avoir un PRG inférieur à 1000kg, il faut un réfrigérant R32)
Ingénierie-Aménagement-Construction-Energie (SIACE)	45 258 900 TTC	-	<b>Non Conforme :</b> L'item 3 proposé n'est pas conforme (le type de réfrigérant R410A proposé ne permet pas d'avoir un PRG inférieur à 1000kg, il faut un réfrigérant R32)
Burkindi Multi Services (BMS)	41 177 280 TTC	-	<b>Non Conforme :</b> l'item 1 n'est pas conforme (la référence proposée émet un bruit audible compris entre 45 et 50, au lieu de inférieur à 45 demandé) l'item 3 proposé n'est pas conforme (le type de réfrigérant R410A proposé ne permet pas d'avoir un PRG inférieur à 1000kg, il faut un réfrigérant R32)
Etoile Multi Service	49 999 904 TTC	49 999 904 TTC	<b>Conforme</b>
YIDOU SERVICE	49 855 000 TTC	49 855 000 TTC	<b>Conforme</b>
General de Prestations de services (GPS)	49 975 000 TTC	49 975 000 TTC	<b>Conforme</b>
YIKORE INTERNATIONAL	41 913 600 TTC	41 913 600 TTC	<b>Non conforme :</b> Pièces administratives non fournies malgré les termes de la lettre N°2025-0034/MTDPCE/SG/ANPTIC/SG/PRM du 17/02/2025
IT PROJET	42 513 040 TTC	-	<b>Non Conforme :</b> l'item 1 proposé n'est pas conforme (le modèle n'est pas conforme : la technologie n'est pas du online double conversion) l'item 3 proposé est non conforme (le Modèle proposé est une série : Il manque de précision. Cela ne permet pas de vérifier les caractéristiques techniques du climatiseur
PRODICE TECHNOLOGIE SARL	38 650 500 HT	14 035 137 500 HT	<b>Non Conforme :</b> non-respect du cadre de devis estimatif et quantitatif ; après correction portant sur la quantité de l'item 5 (1 porté dans l'offre au lieu de 4 000 demandé dans le dossier), l'offre financière du soumissionnaire a été corrigée et se trouve exagérément élevée avec une variation de (+) de 362% qui est supérieur au seuil de 15% admis.
SLCGB-SARL	46 138 000 TTC	-	<b>Non Conforme :</b> l'item 3 proposé n'est pas conforme (le type de réfrigérant R410A proposé ne permet pas d'avoir un PRG inférieur à 1000kg, il faut un réfrigérant R32)
<b>Attributaire : YIDOU SERVICE pour un montant hors taxes de quarante-deux millions deux cent cinquante mille (42 250 000) francs CFA et un montant toutes taxes comprises de quarante-neuf millions huit cent cinquante-cinq mille (49 855 000) francs CFA avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.</b>			

## Résultats provisoires

### SOCIETE NATIONALE DE L'AMENAGEMENT DES TERRES ET DE L'EQUIPEMENT RURAL (SONATER)

Appel d'offres ouvert international N°2024-011/SONATER/DG/SPM pour l'aménagement de 500,73 hectares de bas-fonds de type PAFR dans les régions du Sud-Ouest, de la Boucle du Mouhoun, des Cascades et des Hauts-Bassins au profit du Projet de Renforcement durable de la Résilience à l'Insécurité Alimentaire et Nutritionnelle (P2RIA).

Référence de la convocation de la Commission d'Attribution des Marchés : Lettre N°2025-023/SONATER/DG/SPM du 27 janvier 2025

Financement : Don additionnel GAFSP N°2000004969

Référence de la publication dans la revue des marchés publics : N° 4032 - Lundi 16 décembre 2024

Date d'ouverture des plis : 30 janvier 2025. Date de délibération : 13 février 2025

ANO du bailleur : FIDA BFA-2000001925-0275-NP-OTHER/15266 du 04 mars 2025

Lot 1 : Aménagement de 239,70 ha de bas-fonds de type PAFR dans la région du Sud-Ouest

Soumissionnaires	Montants lus en FCFA TTC	Montants corrigés FCFA TTC	Rangs	Observations
Groupement <b>ELOMA SARL/</b> GCOTRAP	1 183 432 679	1 183 432 679	1 <sup>er</sup>	Conforme
Groupement <b>YIRIBA KAN /</b> SODEVILLES	1 011 338 205	1 011 338 205	Non classé	Non conforme : - offre anormalement basse - insuffisance du chiffre d'affaires du groupement
Groupement <b>ESDP/EYF</b>	1 098 750 207	1 098 750 207	Non classé	Non conforme : Insuffisance de références similaires
Lot 2 : Aménagement de 170,70 ha de bas-fonds de type PAFR dans les régions des Cascades et des Hauts-Bassins				
Groupement <b>STE/GERICO</b> BTP	522 050 781	-	Non classé	Non conforme : agrément de GERICO – BTP non fourni
Groupement <b>SGC-2T/</b> ECM	621 676 594	-	Non classé	Non conforme : Offre financière non exhaustive : absence des bordereaux des prix unitaires des sites de Sio et Safané et du devis quantitatif et estimatif du site de Sio.
Groupement <b>YIENTELLA/</b> GROUPE INTERFACE	582 020 203	582 020 203	4 <sup>ème</sup>	Conforme
Groupement <b>ESI-BF/</b> ENTREPRISE YIDIA	523 798 781	528 291 631	1 <sup>er</sup>	Conforme L'augmentation d'un montant de 4 492 850 FCFA TTC, soit une variation de + 0,86 % est due à une erreur de sommation du Sous total série 200 de devis du site de N'Diaapa dans la commune de Founzan, province du Tuy, 8 475 500 FCFA au lieu de 4 668 000 FCFA.
Groupement <b>YIRIBA KAN/</b> SODEVILLES	522 402 555	522 402 555	Non classé	<b>Non conforme : offre anormalement basse</b>
Groupement <b>TOPO BURKINA /</b> SEG NA BTP	554 666 666	548 766 666	2 <sup>ème</sup>	Conforme La diminution de l'offre de 5 900 000 FCFA TTC, soit une variation de - 1,06% est due à une erreur de report du montant du lot 2 (548 766 666 FCFA au lieu de 554 666 666 FCFA).
Groupement <b>EdPA / SMEPA</b>	558 111 273	558 111 273	3 <sup>ème</sup>	Conforme
Groupement <b>SMART EQUIPEMENT/</b> GESEB	649 853 241	649 853 241	Non classé	Non conforme : - marchés similaires non conformes - personnel non conforme : diplôme de Bachelor (BAC+3) fourni en lieu et place d'un diplôme de BAC + 5 fourni pour le conducteur des travaux NANA Vincent
Groupement <b>ESDP/EYF</b>	501 814 602	501 814 602	Non classé	Non conforme : offre anormalement basse
Groupement <b>AFRIK LONNYA/</b> GTP	630 521 353	630 521 353	Non classé	Non conforme : références similaires non conformes
Groupement <b>COMOB /</b> DAOUEGA SERRVICES	519 734 662	519 734 662	Non classé	Non conforme : offre anormalement basse
Lot 3 : Aménagement de 90,33 ha de bas-fonds de type PAFR dans la région de la Boucle du Mouhoun				
Groupement <b>STE/GERICO</b> BTP	381 227 322	-	Non classé	Non conforme : agrément de GERICO – BTP non fourni
EXPERT FROID INTERNATIONAL	427 224 127	412 049 327	Non classé	Non conforme : références similaires non conformes La diminution d'un montant de 15 174 800 FCFA TTC, soit une variation de l'offre de -3,55% est due à une erreur de report des prix unitaires des items 101, 102, 103, 106, 108, 109, 110 et 204 du bordereau des prix unitaires dans le devis quantitatif et estimatif du site de Sokoula
Groupement <b>SGC-2T/ECM</b>	467 005 908	-	Non classé	Non conforme : offre financière non exhaustive : absence des bordereaux des prix unitaires des sites de Sio et Safané et du devis quantitatif et estimatif du site de Sio)
PANAP BURKINA	415 178 416	415 178 416	3 <sup>ème</sup>	Conforme
Groupement <b>YIENTELLA/</b> GROUPE INTERFACE	410 894 210	410 894 210	2 <sup>ème</sup>	Conforme
Groupement <b>ESI-BF/</b> ENTREPRISE YIDIA	379 142 075	379 142 075	Non classé	Non conforme : offre anormalement basse
Groupement <b>YIRIBA KAN/</b>	379 914 369	-	Non	Non conforme : offre

## Résultats provisoires

SODEVILLES		379 914 369	classé	anormalement basse
Groupement <b>INTER - REALISATIONS / COGEA INTERNATIONAL</b>	<b>383 100 651</b>	364 961 484	Non classé	<p>Non conforme :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- offre anormalement basse ;</li> <li>- matériel non conforme (2 citernes à eau fournies au lieu de trois 3 demandées)</li> <li>-</li> </ul> <p>La diminution de l'offre de 18 139 167 FCFA TTC, soit une variation de - 4,73% est due :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• A l'omission du montant du Sous total série 100 du site de Sio dans la commune de Pompoï, province des Balé, entraînant une augmentation de 18 630 480 FCFA HT au lieu de 0 FCFA ;</li> <li>• Aux erreurs de calculs arithmétiques des items 202 (3 049 500 FCFA HT au lieu de 3 490 500 FCFA HT), item 203 (2 854 500 FCFA au lieu de 3 204 000 FCFA), item 301 (2 202 132 FCFA au lieu de 3 334 824 FCFA), item 302 (9 891 520 FCFA au lieu de 14 348 840 FCFA), item 303 (2 687 940 FCFA au lieu de 4 149 390 FCFA), item 304 (1 791 960 FCFA au lieu de 2 766 260), item 401 (16 576 901 FCFA au lieu de 25 056 735 FCFA), item 402 (19 869 360 FCFA au lieu de 30 029 820 FCFA), item 403 (6 300 000 FCFA au lieu de 12 450 000 FCFA), item 501 (1 903 000 FCFA au lieu de 2 136 000 FCFA), item 502 (1 332 100 FCFA au lieu de 1 495 200 FCFA) entraînant une diminution de 34 002 656 FCFA HT.</li> </ul>
Groupement <b>TOPO BURKINA /SEG NA BTP</b>	403 716 200	403 716 200	1 <sup>er</sup>	Conforme
Groupement <b>Ed.PA / SMEPA</b>	403 518 254	454 658 593	4 <sup>ème</sup>	<p>Conforme</p> <p>L'augmentation de 51 140 339 FCFA TTC, soit une variation de 12,67% est due à une erreur de sommation du sous total du site de Sio : 78 653 853 FCFA HT au lieu de 35 314 622 FCFA HT</p>
Groupement <b>SMART EQUIPEMENT/ GESEB</b>	352 673 777	352 673 777	Non classé	<p>Non conforme :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Offre anormalement basse</li> <li>- Insuffisance de références similaires</li> <li>- Personnel non conforme : Diplôme de Bachelor (BAC+3) fourni en lieu et place d'un diplôme de BAC + 5 fourni pour le conducteur des travaux NANA Vincent</li> </ul>
Groupement <b>ESDP/EYF</b>	473 844 571	473 844 571	6 <sup>ème</sup>	Conforme
Groupement <b>AFRIK LONNYA/ GTP</b>	457 637 447	457 637 447	5 <sup>ème</sup>	Non conforme : références similaires non conformes
Groupement <b>COMOB / DAOUEGA SERRVICES</b>	374 716 925	374 716 925	Non classé	Non conforme : offre anormalement basse
Attributaires provisoires	<p>Lot 1 : <b>Groupement ELOMA SARL/GCOTRAP</b> pour un montant d'un milliard deux millions neuf cent neuf mille cinquante (1 002 909 050) francs CFA HT, soit un milliard cent quatre-vingt-trois millions quatre cent trente-deux mille six cent soixante-dix-neuf (1 183 432 679) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de quatre (04) mois ;</p> <p>Lot 2 : <b>ESI-BF/ ENTREPRISE YIDIA</b> pour un montant de quatre cent quarante-sept millions sept cent quatre mille sept cent soixante-douze (447 704 772) francs CFA HT, soit cinq cent vingt-huit millions deux cent quatre-vingt-onze mille six cent trente et un (528 291 631) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de quatre (04) mois ;</p> <p>Lot 3 : <b>TOPO BURKINA/SEG NA BTP</b> pour un montant de trois cent quarante-deux millions cent trente-deux mille trois cent soixante-treize (342 132 373) francs CFA HT, soit quatre cent trois millions sept cent seize mille deux cent (403 716 200) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de cinq (05) mois.</p>			

**Appel d'offres ouvert accéléré n°2024-014/SONATER/DG/SPM pour les travaux d'aménagement de 240 hectares de bas-fonds de type PAFR dans les régions du Centre-Ouest et du Nord pour le compte du Programme pour le Renforcement de la Résilience des Petits Producteurs (RESI-2P).** Financement : « RESI-2P » - FIDA \_ IFAD \_ LOAN (100%)

Activité PTBA 2025 : AA1C305003006 et ligne BFA-2000003918-0118-W-NCB du PPM 2024-2025

Prêt NO. 2000004721 et NO. 2000004722 du 11 octobre 2023

Référence de la publication dans la revue des marchés publics : N° 4058 – Mardi 21 janvier 2025

Date d'ouverture des plis : 05 février 2025. Date de délibération : 24 février 2025

ANO du bailleur : FIDA BFA-2000003918-0118-W-NCB/1527 du 04 mars 2025

**Lot 1 : Réalisation des travaux d'aménagement de 150 ha de bas-fonds dans la commune de Sabou (région du Centre-Ouest)**

Soumissionnaires	Montants lus en FCFA HT	Montants corrigés FCFA HT	Rangs	Observations
Groupement <b>EGNBI / EMCF</b>	334 397 820	334 397 820	Non classé	<p>Non conforme :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- chiffre d'affaires de EGNBI non fourni</li> <li>- références techniques non conformes</li> </ul>
Groupement <b>SDI / PANAP BURKINA</b>	331 090 596	331 090 596	2 <sup>ème</sup>	Conforme
COMOB SARL	310 371 151	310 371 151	Non classé	Non conforme : offre anormalement basse
Groupement <b>NGM LOGISTICS/ EXELLIUM</b>	380 519 775	380 519 841	Non classé	<p>Non conforme :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- chiffre d'affaires du groupement non fourni ;</li> <li>- personnel non conforme : absence des curriculum vitae de l'ensemble du personnel ;</li> <li>- matériel non conforme : absence des cartes grises du Bulldozer, des niveleuses et insuffisance du nombre de camions bennes (04 fourni au lieu de 6) ;</li> </ul>

## Résultats provisoires

				- Insuffisance de références techniques (01 fournie au lieu de 02 exigées par le DAO). L'augmentation d'un montant de 66 FCFA HT est due à une erreur de report de quantité de l'item 401 dans le devis quantitatif et estimatif (57 754,46 dans le DQE du DAO et 57 754,4 dans le DQE du soumissionnaire).
Groupement <b>STE</b> /GERICO BTP	332 596 617	332 596 617	3 <sup>ème</sup>	Conforme
Groupement <b>Afrik Lonnya</b> / GTP	380 523 135	380 523 135	Non classé	Non conforme : références techniques non conformes
TECHNI COM	405 179 840	405 179 840	Non classé	Non Conforme : - offre financière hors enveloppe - références techniques non conformes
YIENTELLA SARL	330 009 240	330 009 240	1 <sup>er</sup>	Conforme
<b>Lot 2 : Réalisation des travaux d'aménagement de 50 ha de bas-fonds dans la commune de Pella (région du Centre -Ouest)</b>				
Soumissionnaires	Montants lus en FCFA HT	Montants corrigés FCFA HT	Rangs	Observations
Groupement <b>EGNBI</b> / EMCF	249 471 705	249 471 705	Non classé	Non conforme : - chiffre d'affaires de EGNBI non fourni - références techniques non conformes
Groupement <b>SDI</b> / PANAP BURKINA	293 048 017	293 048 017	3 <sup>ème</sup>	Conforme
COMOB SARL	281 287 313	281 287 313	Non classé	Non conforme : offre anormalement basse
Groupement <b>STE</b> /GERICO BTP	292 097 065	292 097 065	2 <sup>ème</sup>	Conforme
Groupement <b>Afrik Lonnya</b> / GTP	329 712 435	329 712 435	Non classé	Non Conforme : Références techniques non conformes
TECHNI COM	329 571 210	307 020 895	Non classé	Non Conforme : références techniques non conformes La diminution d'un montant de 22 550 315 FCFA HT, soit une variation de l'offre de -6,84% est due au report des quantités du DQE du site de Godo dans le DQE du site de Nabzinigma
Groupement <b>YIRIBA KAN</b> / SODEVILLES	287 861 035	287 886 035	Non classé	Non conforme : insuffisance du chiffre d'affaires du chef de file GROUPE YIRIBA KAN SARL. L'augmentation d'un montant de 25 000 FCFA HT, soit une variation de l'offre de 0,01% est due à une erreur de report du prix unitaire de l'item 602 du site de Nabzinigma (500 000 dans le bordereau des prix unitaires et 475 000 dans le devis quantitatif et estimatif)
YIENTELLA SARL	289 921 620	289 921 620	1 <sup>er</sup>	Conforme
<b>Lot 3 : Réalisation des travaux d'aménagement de 40 ha de bas-fonds dans la commune de Kalsaka (région du Nord)</b>				
Soumissionnaires	Montants lus en FCFA HT	Montants corrigés FCFA HT	Rangs	Observations
Groupement <b>SDI</b> / PANAP BURKINA	162 298 332	162 298 322	1 <sup>er</sup>	Conforme
COMOB SARL	159 662 279	159 662 279	Non classé	Non conforme : offre anormalement basse
Groupement NGM LOGISTICS/ EXELLIUM	191 372 796	191 372 796	Non classé	Non conforme : - chiffre d'affaires du groupement non fourni - personnel non conforme : absence des CV de l'ensemble du personnel ; - matériel non conforme : absence des cartes grises du Bulldozer, des niveleuses, insuffisance du nombre de camions bennes (04 fourni au lieu de 6) ; - insuffisance de références techniques (01 fournie au lieu de 02 exigées par le DAO)
Groupement <b>STE</b> / GERICO BTP	169 793 438	170 793 438	2 <sup>ème</sup>	Conforme L'augmentation d'un montant de 1 000 000 FCFA HT, soit une variation de 0,59% est due à une erreur de calcul arithmétique du sous total 200 du site de Longhin.
TECHNI COM	245 873 573	245 873 573	Non classé	Non Conforme : - offre financière hors enveloppe - références techniques non conformes
Attributaires provisoires	<p>Lot 1 : <b>YIENTELLA SARL</b> pour un montant de trois cent trente millions neuf mille deux cent quarante (330 009 240) francs CFA HT, soit trois cent quatre-vingt-neuf millions quatre cent dix mille neuf cent trois (389 410 903) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de cent (100) jours ;</p> <p>Lot 2 : Groupement <b>STE/GERICO BTP</b> pour un montant de deux cent quatre-vingt-douze millions quatre-vingt-dix-sept mille soixante-cinq (292 097 065) francs CFA HT, soit trois cent quarante-quatre millions six cent soixante-quatorze mille cinq cent trente-sept (344 674 537) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de cent (100) jours.</p> <p>Lot 3 : <b>Groupement SDI /PANAP BURKINA</b> pour un montant de cent soixante-deux millions deux cent quatre-vingt-dix-huit mille trois cent vingt-deux (162 298 322) francs CFA HT, soit cent quatre-vingt-onze millions cinq cent douze mille vingt (191 512 020) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de cent (100) jours.</p>			

## Résultats provisoires

### FOCUS SAHEL DEVELOPMENT

Appel d'Offres National n°2024-00005/FSD/PRSS-ASN/DT du 28 août 2024 pour les travaux de construction de vingt-cinq (25) forages positifs avec réseau d'Adduction d'eau Potable Simplifiée (AEPS) et cent (100) forages positifs avec pompe à motricité humaine dans la zone d'intervention du Projet de Renforcement des Soins de Santé Primaires pour l'Amélioration de la Santé et de la Nutrition (PRSS-ASN) au profit du

Ministère de la Santé et de l'Hygiène publique du Burkina Faso;

Références de la publication : Quotidien N°3956 du vendredi 30 août 2024 ; Nombre de plis reçu : 09 ;

Date d'ouverture des plis : le lundi 30 septembre 2024 ; Nombre de lots : 04.

Financement : Banque Islamique de Développement (BIsD) ; Numéro de financement : BFA 1024 du 25/03/2021 ;

Date de délibération : Le vendredi 29 novembre 2024.

**Lot 1 : Travaux de construction de quatre (04) forages positifs avec réseau d'adduction d'eau potable simplifiée (AEPS) pour CSPS et de quarante-cinq (45) forages positifs avec pompe à motricité humaine pour PSC dans la région du Centre Sud au profit du Ministère de la Santé**

Soumissionnaires	Montant lu HT-HD en FCFA	Montant corrigé HT-HD en FCFA	Rang	Observations
<b>Groupement SAHA/ESDP</b>	616 262 000	-	Non classé	<p><b>Non Conforme</b></p> <p>Le soumissionnaire prévoit dans la Méthode de réalisation, la construction de château métallique et la réhabilitation de château sur certains sites et aussi la construction de bornes fontaine, d'abreuvoir et des branchements privés et des locaux.</p> <p>Le calendrier d'exécution fourni par le groupement prévoit la réalisation de bornes fontaine, d'abreuvoir et de branchement privé.</p> <p>Le groupement est jugée non conforme car le projet n'a pas prévu de château métallique, ni de faire une réhabilitation de château sur certains sites, ni la construction de bornes fontaine, d'abreuvoir et des branchements privés et des locaux. IL s'agit de la réalisation d'une structure métallique servant de support sur lequel sera poser un polytank. Le branchement prévu à cet effet se limite à l'intérieur de CSPS</p>
<b>Groupement BGR/OCSI CI</b>	399 744 000	399 084 000	2 <sup>ème</sup>	<p><b>Conforme</b></p> <p>Forages positifs avec AEPS</p> <p>- Le soumissionnaire a commis une erreur à l'item V.1 excavation, fourniture... : prix total 110 000 F au lieu de 275 000 F; ce qui entraine une diminution du total V: 1 045 000 F au lieu de 1 210 000 F</p> <p>La répercussion de l'erreur précédente crée une diminution du prix unitaire du Forage positif avec AEPS : 25 521 000 F CFA au lieu de 25 686 000 F CFA. Soit une variation de son offre de -660 000 F CFA HT</p>
<b>COGEA INTERNATIONAL</b>	413 590 000 TTC	350 500 000	1 <sup>er</sup> e	<p><b>Conforme</b></p>

**Attributaire l'entreprise COGEA INTERNATIONAL au lot 1 (travaux de construction de 04 forages positifs avec réseau d'adduction d'eau potable simplifiée (AEPS) pour CSPS et de 45 forages positifs avec pompe à motricité humaine pour PSC dans la région du Centre Sud au profit du Ministre de la Santé) pour un montant de trois cent cinquante millions cinq cents mille (350 500 000) F CFA HT-HD avec un délai d'exécution de quatre (04) mois**

**Lot 2 : Travaux de construction de deux (02) forages positifs avec réseau d'adduction d'eau potable simplifiée (AEPS) pour CSPS et de seize (16) forages positifs avec pompe à motricité humaine pour PSC dans la région de l'EST Sud au profit du Ministère de la Santé**

Soumissionnaires	Montant lu HT-HD en FCFA	Montant corrigé HT-HD en FCFA	Rang	Observations
<b>Groupement SAHA/ESDP</b>	377 246 000	-	Non classé	<p><b>Non Conforme :</b></p> <p>Le soumissionnaire prévoit dans la Méthode de réalisation, la construction de château métallique et la réhabilitation de château sur certains sites et aussi la construction de bornes fontaine, d'abreuvoir et des branchements privés et des locaux.</p> <p>Le calendrier d'exécution fourni par le groupement prévoit la réalisation de bornes fontaine, d'abreuvoir et de branchement privé.</p> <p>Le groupement est jugée non conforme car le projet n'a pas prévu de château métallique, ni de faire une réhabilitation de château sur certains sites, ni la construction de bornes fontaine, d'abreuvoir et des branchements privés et des locaux. IL s'agit de la réalisation d'une structure métallique servant de support sur lequel sera poser un polytank. Le branchement prévu à cet effet se limite à l'intérieur de CSPS</p>
<b>SACIS INTERNATIONAL</b>	162 566 240	-	Non classé	<p><b>Non Conforme</b></p> <p>Le soumissionnaire n'a pas fourni de méthode de réalisation et organisation des travaux sur site et est jugée non conforme, il a juste repris les spécifications techniques en signant avec la mention lu et approuvé</p>
<b>WORLD REHOBOTH</b>	124 735 000	124 735 000	2 <sup>ème</sup>	<p><b>Conforme</b></p>
<b>Groupement COTRA/GS/ACMG</b>	139 677 780 TTC	118 971 000	1 <sup>er</sup>	<p><b>Conforme</b></p> <p>Forage avec AEPS :</p> <p>- Le soumissionnaire a commis une erreur à l'item Total IV Fourniture et pose des équipements de refoulement, erreur de sommation :1 207 500 F au lieu de 907 500 F CFA.</p> <p>- La répercussion de l'erreur précédente crée une augmentation du prix unitaire TOTAL du Forage positif avec AEPS: 20 445 500 F CFA au lieu de 20 145 500 F CFA</p>

**Attributaire le groupement COTRA-GS/ACMG au lot 2 (travaux de construction de 07 forages positifs avec réseau d'adduction d'eau potable simplifiée (AEPS) pour CSPS et de 11 forages positifs avec pompe à motricité humaine pour PSC dans la région des Cascades au profit du Ministre de la Santé) pour un montant de cent dix-huit millions neuf cent soixante-onze mille (118 971 000) F CFA HT-HD avec un délai d'exécution de quatre (04) mois**

## Résultats provisoires

**Lot 3 : Travaux de construction de sept (07) forages positifs avec réseau d'adduction d'eau potable simplifiée (AEPS) pour CSPS et de onze (11) forages positifs avec pompe à motricité humaine pour PSC dans la région des Cascades Sud au profit du Ministère de la Santé**

Soumissionnaires	Montant lu HT-HD en FCFA	Montant corrigé HT-HD en FCFA	Rang	Observations
<b>Groupement SAHA/ESDP</b>	377 246 000	-	Non classé	<b>Non Conforme</b> Le soumissionnaire prévoit dans la Méthode de réalisation, la construction de château métallique et la réhabilitation de château sur certains sites et aussi la construction de bornes fontaine, d'abreuvoir et des branchements privés et des locaux. Le calendrier d'exécution fourni par le groupement prévoit la réalisation de bornes fontaine, d'abreuvoir et de branchement privé. Le groupement est jugée non conforme car le projet n'a pas prévu de château métallique, ni de faire une réhabilitation de château sur certains sites, ni la construction de bornes fontaine, d'abreuvoir et des branchements privés et des locaux. IL s'agit de la réalisation d'une structure métallique servant de support sur lequel sera poser un polytank. Le branchement prévu à cet effet se limite à l'intérieur de CSPS
<b>Groupement SHIV FORAGE/ENTREPRISE YIDIA</b>	152 410 000	152 410 000	1 <sup>er</sup>	<b>Conforme</b> Après examen des critères de qualification, l'offre du groupement SHIV FORAGE/ENTREPRISE YIDIA a été jugée conforme pour l'essentiel au lot 3 et non retenu car ne répondant pas au cumul des critères pour être attributaire aux deux lots (lot 3 et lot 4). Il est pressenti pour être retenu au lot 4 parce qu'il présente une meilleure optimisation des ressources
<b>SACIS INTERNATIONAL</b>	249 610 120	-	Non classé	<b>Non Conforme</b> Le soumissionnaire n'a pas fourni de méthode de réalisation et organisation des travaux sur site et est jugée non conforme, il a juste repris les spécifications techniques en signant avec la mention lu et approuvé
<b>Groupement SAAT/WATAM SA</b>	298 645 000	298 645 000	3 <sup>ème</sup>	<b>Conforme</b>
<b>Groupement COTRA/GS/ACMG</b>	234 287 230 TTC	200 668 500	Non classé	<b>Non Conforme</b> Forage avec AEPS : - Le soumissionnaire a commis une erreur à l'item Total IV Fourniture et pose des équipements de refoulement, erreur de sommation total IV : 1 307 500 F CFA au lieu de 1 007 500 F CFA. La répercussion de l'erreur précédente crée une augmentation du prix unitaire TOTAL du Forage positif avec AEPS: 20 995 500 F CFA au lieu de 20 695 500 F CFA. chiffre d'affaire insuffisant pour COTRA/GS
<b>SYRBA</b>	118 018 000	121 462 000		<b>Non conforme</b> Le soumissionnaire a commis les erreurs de calcul suivantes : Forage avec AEPS - L'item III.2: 1500 000 *1 =1 500 000 au lieu 1 350 000. Ce qui entraine une augmentation du total III: 1 750 000 FCFA au lieu de 1 600 000 F CFA. - L'item IV.1 225 000 *1 =225 000 au lieu 200 000 F CFA. - L'item IV.2 1000 *200 =200 000 au lieu 1000 F CFA. - L'item IV.3 50 000 *1 =50 000 au lieu 45 000 F CFA. - L'item IV.4 50 000 *1 =50 000 au lieu 45 000 F CFA. La répercussion des erreurs précédentes crée une augmentation du prix TOTAL IV: 525 000 F CFA au lieu de 291 000 F CFA. - L'item V.1 40*2000 =80 000 au lieu 2 000 F CFA. - L'item V.2 1*50 000 =50 000 au lieu 45 000 F CFA. - L'item V.4 1*175 000 =175 000 au lieu 150 000 F CFA. La répercussion des erreurs précédentes crée une augmentation du prix TOTAL V: 340 000 F CFA au lieu de 232 000 F CFA. La répercussion de l'ensemble des erreurs précédentes crée une augmentation du prix unitaire du Forage positif avec système AEPS : 9 911 000 F CFA au lieu de 9 419 000 F CFA. Cela entraine une augmentation de son offre -Incohérence sur les postes (information sur le poste et intitulé sur le poste) des différents experts : deux postes différents proposés pour chaque expert (les chefs de chantiers et l'environnementaliste) -Le soumissionnaire n'a fourni aucun curriculum vitae pour les chefs de chantiers et l'ensemble du personnel d'exécution

**Attributaire le groupement SAAT SA/WATAM SA pour le lot 3 (Travaux de construction de sept (07) forages positifs avec réseau d'adduction d'eau potable simplifiée (AEPS) pour CSPS et de onze (11) forages positifs avec pompe à motricité humaine pour PSC dans la région des Cascades au profit du Ministère de la Santé) pour un montant de deux cent quatre-vingt-dix-huit millions six cent quarante-cinq mille (298 645 000) F CFA HT-HD avec un délai d'exécution de quatre (04) mois**

**Lot 4 : Travaux de construction de douze (12) forages positifs avec réseau d'adduction d'eau potable simplifiée (AEPS) pour CSPS et de vingt-huit (28) forages positifs avec pompe à motricité humaine pour PSC dans la région des Hauts Bassins au profit du Ministère de la Santé**

Soumissionnaires	Montant lu HT-HD en FCFA	Montant corrigé HT-HD en FCFA	Rang	Observations
<b>Groupement SAHA/ESDP</b>	741 336 000		Non classé	<b>Non Conforme</b> Le soumissionnaire prévoit pour la Méthode de réalisation, la construction de château métallique et la réhabilitation de château sur certains sites. Aussi la construction de bornes fontaine, d'abreuvoir et des branchements privés et des locaux. Le calendrier d'exécution fourni par le groupement prévoit la réalisation de bornes fontaine, d'abreuvoir et de branchement privé. Le groupement est jugée non conforme car le projet n'a pas prévu de château métallique,

## Résultats provisoires

				ni de faire une réhabilitation de château sur certains sites, ni la construction de bornes fontaine, d'abreuvoir et des branchements privés et des locaux. IL s'agit de la réalisation d'une structure métallique servant de support sur lequel sera poser un polytank. Le branchement prévu à cet effet se limite à l'intérieur de CSPS
<b>Groupelement SHIV FORAGE/ENTREP RISE YIDIA</b>	300 680 000	300 680 000	2 <sup>ème</sup>	<b>Conforme</b>
<b>Groupelement SAAT/WATAM SA</b>	600 660 000	600 660 000	5 <sup>ème</sup>	<b>Conforme</b>
<b>Groupelement BGR/OCSI CI</b>	493 032 000	491 052 000	4 <sup>ème</sup>	<b>Conforme</b> Forages positifs avec AEPS -Le soumissionnaire a commis une erreur à l'item V.1 excavation, fourniture... : prix total 110 000 F CFA au lieu de 275 000 F CFA; ce qui entraine une diminution du total V: 1 045 000 F au lieu de 1 210 000 F -La répercussion de l'erreur précédente crée une diminution du prix unitaire du Forage positif avec AEPS : 25 521 000 F CFA au lieu de 25 686 000 F CFA
<b>COGEA INTERNATIONAL</b>	369 576 000 TTC	313 200 000	3 <sup>ème</sup>	<b>Conforme</b>
<b>SYRBA</b>	245 068 000	251 512 000		<b>Non conforme</b> Le soumissionnaire a commis les erreurs de calcul suivantes : Forage avec AEPS - L'item III.2: 1500 000 *1 =1 500 000 F au lieu 1 350 000 F. Ce qui entraine une augmentation du total III: 1 750 000 F au lieu de 1 600 000 F. - L'item IV.1 225 000 *1 =225 000 au lieu 200 000 F. - L'item IV.2 1000 *200 =200 000 au lieu 1000 F. - L'item IV.3 50 000 *1 =50 000 au lieu 45 000 F. - L'item IV.4 50 000 *1 =50 000 au lieu 45 000 F. La répercussion des erreurs précédentes crée une augmentation du prix TOTAL IV: 525 000 F CFA au lieu de 291 000 F CFA. - L'item V.1 40*2000 =80 000 au lieu 2 000 F. - L'item V.2 1*50 000 =50 000 au lieu 45 000 F. - L'item V.4 1*175 000 =175 000 au lieu 150 000 F. La répercussion des erreurs précédentes crée une augmentation du prix TOTAL V: 340 000 F CFA au lieu de 232 000 F CFA. La répercussion de l'ensemble des erreurs précédentes crée une augmentation du prix unitaire du Forage positif avec système AEPS : 9 911 000 F CFA au lieu de 9 419 000 F CFA. Cela entraine une augmentation de son offre -Incohérence sur les postes (information sur le poste et intitulé sur le poste) des différents experts : deux postes différents proposés pour chaque expert (les chefs de chantiers et l'environnementaliste) -Le soumissionnaire n'a fourni aucun curriculum vitae pour les chefs de chantiers et l'ensemble du personnel d'exécution
<b>Attributaire le groupelement SHIV/ENTREPRISE YIDIA pour le lot 4 (travaux de construction de 12 forages positifs avec réseau d'adduction d'eau potable simplifiée (AEPS) pour CSPS et de 28 forages positifs avec pompe à motricité humaine pour PSC dans la région des Hauts Bassins au profit du Ministère de la Santé) pour un montant de trois cent millions six cent quatre-vingt mille (300 680 000) F CFA HT-HD avec un délai d'exécution de quatre (04) mois</b>				

Appel d'Offres National n°2024-00004/FSD/PRSS-ASN/DT du 28 août 2024 pour les travaux de construction de cent (100) Postes de Santé Communautaire (PSC) avec électrification solaire dans la zone d'intervention du Projet de Renforcement des Soins de Santé Primaires pour l'Amélioration de la Santé et de la Nutrition (PRSS-ASN) au profit du Ministère de la Santé et de l'Hygiène publique du Burkina Faso;  
Références de la publication : Quotidien N°3956 du vendredi 30 août 2024 ; Nombre de plis reçu : 16 ;  
Date d'ouverture des plis : le mardi 1<sup>er</sup> octobre 2024 ; Nombre de lots : 08.; Financement : Banque Islamique de Développement (BIsD) ;  
Numéro de financement : BFA 1024 du 25/03/2021 ; Date de délibération : Le lundi 02 décembre 2024.

**Lot 1 : Travaux de construction de douze (12) postes de santé communautaires avec électrification solaire dans la région du Centre Sud, district sanitaire de Po, communes de Po et de Guiaro**

Soumissionnaires	Montant lu HT-HD en FCFA	Montant corrigé HT-HD en FCFA	Rang	Observations
<b>2CA</b>	220 290 660 TTC	186 687 000	Non classé	<b>Non Conforme</b> Le personnel fourni par l'entreprise 2CA a été jugée non conforme pour insuffisance du nombre d'année d'expérience pertinente pour les chefs d'équipe ferrailleurs et coffreurs Aucun marché dument justifié (Un marché fourni sans PV de réception et 2ème marché fourni avec montant inférieur au montant minimum exigé)
<b>Groupelement MRJF/EMIP</b>	178 880 440 TTC	170 167 080	1 <sup>er</sup>	<b>Conforme</b> Bâtiment PSC II-Infrastructure Récapitulatif général des ouvrages -Erreur de report du montant total PSC : 11 362 160 francs au lieu de 9 766 060 francs -Erreur de report du montant total Latrine : 2 524 255 francs au lieu de 2 491 405 francs -Erreur de report du montant total Fosse à ordure : 293 475 francs au lieu de 375 334 francs La répercussion des erreurs précédentes entraine une augmentation de son offre de 18 573 487 FCFA HT
<b>Groupelement NAKINGTAORE/E WK</b>	156 000 186	220 872 696	3 <sup>ème</sup>	<b>Conforme</b> Bâtiment PSC I-Terrassement -Omission de l'item 1.1 : installation du chantier A des fins de comparaisons l'item a été renseigné par le montant le plus élevé proposé

## Résultats provisoires

				par un autre soumissionnaire. Latrine pour PSC -Item 7.2 erreur de quantité : 4,90 au lieu de 40,90 La répercussion des erreurs précédentes entraine une augmentation de son offre de 64 872 510 FCFA HT
<b>Groupement ESDP /Entreprise CHAOULANI</b>	218 701 620	225 922 620	Non classé	<b>Non Conforme</b> Bâtiment PSC Item 1.1 : divergence entre prix unitaire dans le bordereau des PU montant en lettre 500 000 FCFA et montant en chiffre 5000 FCFA. Fosse à Ordures -Erreur de report du montant total Fosse à ordures : 494 180 francs au lieu de 397 180 francs Latrine pour PSC Item 6.4 erreur de quantité : 9,60 au lieu de 9,00 Item 7.2 erreur de quantité : 40,90 au lieu de 40,00 Récapitulatif général des ouvrages -Erreur de report du montant total PSC : 18 826 885 francs au lieu de 18 225 135 francs. La répercussion des erreurs précédentes entraine une augmentation de son offre de 7 221 000 FCFA HT Un seul marché dûment justifié (Autres marchés fournis antérieurs aux 5 dernières années)
<b>Groupement KOYA Régie/ GROUP INTERFACE</b>	253 234 927 TTC	-	Non classé	<b>Non Conforme</b> Latrine pour PSC Cadre de devis de la latrine non conforme (non prise en compte de l'additif). Le soumissionnaire a été écarté pour non exhaustivité de son offre financière.
<b>ECM</b>	234 324 140 TTC	176 518 140	2 <sup>ème</sup>	<b>Conforme</b>
<b>Attributaire le groupement MRJF/EMIP au lot 1 (Travaux de construction de douze (12) postes de santé communautaires avec électrification solaire dans la région du Centre Sud, district sanitaire de Po, communes de Po et de Guiaro) pour un montant de cent soixante-dix millions cent soixante-sept mille quatre-vingts (170 167 080) F CFA HT-HD avec un délai d'exécution de cinq (05) mois</b>				
<b>Lot 2 : Travaux de construction de treize (13) postes de santé communautaires avec électrification solaire dans la région du Centre Sud, district sanitaire de Po, communes de Tiébébé et de Ziou</b>				
<b>Soumissionnaires</b>	<b>Montant lu HT-HD en FCFA</b>	<b>Montant corrigé HT-HD en FCFA</b>	<b>Rang</b>	<b>Observations</b>
<b>ECMAF</b>	151 942 050	-	Non classé	<b>Non Conforme</b> Latrine pour PSC Cadre de devis de la latrine non conforme (non prise en compte de l'additif). Le soumissionnaire a été écarté pour non exhaustivité de son offre financière.
<b>2CA</b>	238 648 215 TTC	202 224 250	Non classé	<b>Non Conforme</b> Le personnel fourni par l'entreprise 2CA a été jugé non conforme pour insuffisance du nombre d'année d'expérience pertinente pour les chefs d'équipe ferrailleurs et coffreurs Aucun marché dûment justifié (Un marché fourni sans PV de réception et 2ème marché fourni avec montant inférieur au montant minimum exigé)
<b>Groupement MRJF/EMIP</b>	193 787 143 TTC	184 347 670	1 <sup>er</sup>	<b>Conforme</b> Bâtiment PSC II-Infrastructure Récapitulatif général des ouvrages -Erreur de report du montant total PSC : 11 362 160 francs au lieu de 9 766 060 francs -Erreur de report du montant total Latrine : 2 524 255 francs au lieu de 2 491 405 francs -Erreur de report du montant total Fosse à ordures : 293 475 francs au lieu de 375 334 francs La répercussion des erreurs précédentes entraine une augmentation de son offre de 20 121 278 FCFA HT. Après examen des critères de qualification, l'offre du groupement MRJF/EMIP a été jugée conforme au lot 2. Toutefois étant déjà attributaire du lot 1, il ne peut être retenu au lot 2 pour insuffisance du cumul des critères des lots 1 et 2
<b>Groupement NAKINGTAORE/EWK</b>	169 000 202	239 278 754	Non classé	<b>Non Conforme</b> Le personnel fourni par le groupement NAKINGTAORE/EWK a été jugé non conforme pour insuffisance du nombre de chef de chantier (le soumissionnaire a proposé treize chefs de chantier au lieu de 14 demandé dans le DAO) Bâtiment PSC I-Terrassement -Omission de l'item 1.1 : installation du chantier A des fins de comparaisons l'item a été renseigné par le montant le plus élevé proposé par un soumissionnaire. Latrine pour PSC -Item 7.2 erreur de quantité : 4,90 au lieu de 40,90 La répercussion des erreurs précédentes entraine une augmentation de son offre de 70 278 552 FCFA HT
<b>BGR SA</b>	167 283 649	167 283 649	Non classé	<b>Non Conforme</b> Ligne de crédit insuffisante (pour un montant 123 103 984 FCFA)
<b>Groupement BATIC-TPE/PMS</b>	218 836 476	217 665 175	Non classé	<b>Non Conforme</b> Le personnel fourni par le groupement BATIC-TPE/PMS a été jugé non conforme pour absence de CV pour les chefs d'équipes ferrailleurs et coffreurs Insuffisance du chiffre d'affaires minimum de BATIC-TPE Bâtiment PSC

## Résultats provisoires

				<p>V-Menuiserie Métallique et Bois</p> <p>-Item 5.5 divergence entre prix unitaire dans le bordereau des PU montant en lettre 302 400FCFA et montant en chiffre 250 000 FCFA</p> <p>-Item 5.6 divergence entre prix unitaire dans le bordereau des PU montant en lettre 11 500 FCFA et montant en chiffre 14 000 FCFA</p> <p>La répercussion des erreurs précédentes entraine une diminution de son offre de 1 171 301 FCFA HT.</p>
<b>Groupe ESDP /Entreprise CHAOULANI</b>	236 926 755	244 749 505	Non	<p><b>Non Conforme</b></p> <p>Bâtiment PSC</p> <p>Item 1.1 : divergence entre prix unitaire dans le bordereau des PU montant en lettre 500 000 FCFA et montant en chiffre 5000 FCFA.</p> <p>Fosse à Ordures</p> <p>-Erreur de report du montant total Fosse à ordures : 494 180 francs au lieu de 397 180 francs</p> <p>Latrine pour PSC</p> <p>Item 6.4 erreur de quantité : 9,60 au lieu de 9,00</p> <p>Item 7.2 erreur de quantité : 40,90 au lieu de 40,00</p> <p>Récapitulatif général des ouvrages</p> <p>-Erreur de report du montant total PSC : 18 826 885 francs au lieu de 18 225 135 francs.</p> <p>La répercussion des erreurs précédentes entraine une augmentation de son offre de 7 822 750 FCFA HT.</p> <p>Un seul marché dûment justifié (Autres marchés fournis antérieurs aux 5 dernières années)</p>

**Lot 2 : Travaux de construction de treize (13) postes de santé communautaires avec électrification solaire dans la région du Centre Sud, district sanitaire de Po, communes de Tiébé et de Ziou., infructueux pour absence d'offre conforme**

**Lot 3 : Travaux de construction de vingt (20) postes de santé communautaires avec électrification solaire dans la région du Centre Sud, districts sanitaires de Manga, Saponé et Kombissiri**

Soumissionnaires	Montant lu HT-HD en FCFA	Montant corrigé HT-HD en FCFA	Rang	Observations
<b>BURKINA BATISSE</b>	349 077 335 TTC	-	Non classé	<p><b>Non Conforme</b></p> <p>Latrine pour PSC</p> <p>Cadre de devis de la latrine non conforme (non prise en compte de l'additif).</p> <p>Le soumissionnaire a été écarté pour non exhaustivité de son offre financière.</p>
<b>Groupe BATIC-TPE/PMS</b>	336 671 500	334 869 500	3 <sup>ème</sup>	<p><b>Conforme</b></p> <p>Bâtiment PSC</p> <p>V-Menuiserie Métallique et Bois</p> <p>-Item 5.5 divergence entre prix unitaire dans le bordereau des PU montant en lettre 302 400FCFA et montant en chiffre 250 000 FCFA</p> <p>-Item 5.6 divergence entre prix unitaire dans le bordereau des PU montant en lettre 11 500 FCFA et montant en chiffre 14 000 FCFA</p> <p>La répercussion des erreurs précédentes entraine une diminution de son offre de 1 802 000 FCFA HT.</p>
<b>Groupe EMIB/EBTE</b>	193 827 900	193 827 900	1 <sup>er</sup>	<p><b>Conforme</b></p>
<b>Groupe ESDP /Entreprise CHAOULANI</b>	364 502 700	376 537 700	Non classé	<p><b>Conforme</b></p> <p>Bâtiment PSC</p> <p>Item 1.1 : divergence entre prix unitaire dans le bordereau des PU montant en lettre 500 000 FCFA et montant en chiffre 5000 FCFA.</p> <p>Fosse à Ordures</p> <p>-Erreur de report du montant total Fosse à ordures : 494 180 francs au lieu de 397 180 francs</p> <p>Latrine pour PSC</p> <p>Item 6.4 erreur de quantité : 9,60 au lieu de 9,00</p> <p>Item 7.2 erreur de quantité : 40,90 au lieu de 40,00</p> <p>Récapitulatif général des ouvrages</p> <p>-Erreur de report du montant total PSC : 18 826 885 francs au lieu de 18 225 135 francs.</p> <p>La répercussion des erreurs précédentes entraine une augmentation de son offre de 12 035 000 FCFA HT.</p> <p>Un seul marché dûment justifié (Autres marchés fournis antérieurs aux 5 dernières années)</p>
<b>EGC/BGC</b>	354 523 165 TTC	300 443 350	2 <sup>ème</sup>	<p><b>Conforme</b></p> <p>Le soumissionnaire a commis des erreurs aux items suivants :</p> <p>Latrine pour PSC</p> <p>I-Terrassement</p> <p>-Item 1.1 erreur de quantité : 22,00 au lieu de 22,45</p> <p>La répercussion des erreurs précédentes entraine une augmentation de son offre de 10,169 FCFA HT.</p>
<p><b>Attributaire le groupe EMIB/EBTE au lot 3 (Travaux de construction de vingt (20) postes de santé communautaires avec électrification solaire dans la région du Centre Sud, districts sanitaires de Manga, Saponé et Kombissiri) pour un montant de cent quatre-vingt-treize millions huit cent vingt-sept mille neuf cents (193 827 900) F CFA HT-HD avec un délai d'exécution de cinq (05) mois</b></p>				
<p><b>Lot 4 : Travaux de construction de neuf (09) postes de santé communautaires avec électrification solaire dans la région du l'Est, district sanitaire de Fada N'Gourma</b></p>				
Soumissionnaires	Montant lu HT-HD en FCFA	Montant corrigé HT-HD en FCFA	Rang	Observations

## Résultats provisoires

<b>Groupement EYTS/YENTELLA</b>	167 228 663	167 228 663	Non classé	<b>Non Conforme</b> Aucune référence dûment justifiée Marché fourni sans date et non signé par le titulaire Marché et PV non signés par le titulaire
<b>ECMAF</b>	105 190 650	-	Non classé	<b>Non Conforme</b> Latrine pour PSC Cadre de devis de la latrine non conforme (non prise en compte de l'additif). Le soumissionnaire a été écarté pour non exhaustivité de son offre financière.
<b>Groupement APPRO MAT/ENG</b>	161 767 373	161 767 373	1 <sup>er</sup>	<b>Conforme</b>
<b>Attributaire le groupement APPRO MAT/ENG au lot 4 (Travaux de construction de neuf (09) postes de santé communautaires avec électrification solaire dans la région du l'Est, district sanitaire de Fada N'Gourma) pour un montant de cent soixante et un millions sept cent soixante-sept mille trois cent soixante-treize (161 767 373) F CFA HT-HD avec un délai d'exécution de cinq (05) mois</b>				
<b>Lot 5 : Travaux de construction de sept (07) postes de santé communautaires avec électrification solaire dans la région du l'Est, districts sanitaires de Manni et de Bogandé</b>				
<b>Soumissionnaires</b>	<b>Montant lu HT-HD en FCFA</b>	<b>Montant corrigé HT-HD en FCFA</b>	<b>Rang</b>	<b>Observations</b>
<b>Groupement EYTS/YENTELLA</b>	130 066 738	130 066 738	Non classé	<b>Non Conforme</b> Aucune référence dûment justifiée Marché fourni sans date et non signé par le titulaire Marché et PV non signés par le titulaire
<b>Groupement APPRO MAT/ENG</b>	125 406 068	125 406 068	1 <sup>er</sup>	<b>Conforme</b> Après examen des critères de qualification, l'offre du groupement APPRO MAT/ENG a été jugée conforme mais non retenu au lot 4 pour insuffisance du cumul des critères des lot 4 et lot 5
<b>Lot 5 : Travaux de construction de sept (07) postes de santé communautaires avec électrification solaire dans la région du l'Est, districts sanitaires de Manni et de Bogandé, infructueux pour absence d'offre conforme</b>				
<b>Lot 6 : Travaux de construction de quinze (15) postes de santé communautaires avec électrification solaire dans les régions des Cascades et des Hauts Bassins, districts sanitaires de Banfora, Mangodara, et Do</b>				
<b>Soumissionnaires</b>	<b>Montant lu HT-HD en FCFA</b>	<b>Montant corrigé HT-HD en FCFA</b>	<b>Rang</b>	<b>Observations</b>
BURKINA BATISSE	261 808 001 TTC	-	Non classé	<b>Non Conforme</b> Latrine pour PSC Cadre de devis de la latrine non conforme (non prise en compte de l'additif). Le soumissionnaire a été écarté pour non exhaustivité de son offre financière.
BGR SA	193 019 595	193 019 595	1 <sup>er</sup>	<b>Conforme</b>
Groupement ESDP /Entreprise CHAOUANI	300 302 025	301 903 275	Non classé	<b>Conforme</b> Fosse à Ordures - Erreur de report du montant total Fosse à ordures : 494 180 francs au lieu de 397 180 francs Latrine pour PSC Item 6.4 erreur de quantité : 9,60 au lieu de 9,00 Item 7.2 erreur de quantité : 40,90 au lieu de 40,00 La répercussion des erreurs précédentes entraîne une augmentation de son offre de 1 601 250 FCFA HT Un seul marché dûment justifié (Autres marchés fournis antérieurs aux 5 dernières années)
Groupement KOYA régie/ Group INTERFACE	316 543 658 TTC	-	Non classé	<b>Non Conforme</b> Latrine pour PSC Cadre de devis de la latrine non conforme (non prise en compte de l'additif). Le soumissionnaire a été écarté pour non exhaustivité de son offre financière.
<b>Attributaire l'entreprise BGR SA au lot 6 (Travaux de construction de quinze (15) postes de santé communautaires avec électrification solaire dans les régions des Cascades et des Hauts Bassins, districts sanitaires de Banfora, Mangodara, et Do) pour un montant de cent quatre-vingt-treize millions dix-neuf mille cinq cent quatre-vingt-quinze (193 019 595) F CFA HT-HD avec un délai d'exécution de cinq (05) mois</b>				
<b>Lot 7 : Travaux de construction de treize (13) postes de santé communautaires avec électrification solaire dans la région des Hauts Bassins, districts sanitaires de Dandé, Lena, Houndé, Orodara, N'dorola et Do</b>				
<b>Soumissionnaires</b>	<b>Montant lu HT-HD en FCFA</b>	<b>Montant corrigé HT-HD en FCFA</b>	<b>Rang</b>	<b>Observations</b>
<b>Groupement EMIB/EBTE</b>	125 988 135	125 988 135	1 <sup>er</sup>	<b>Conforme</b> Après examen des critères de qualification, l'offre du groupement EMIB/EBTE a été jugée conforme mais non retenu au lot 7 pour insuffisance du cumul des critères du lot 3 et lot 7
<b>Groupement la PLANETE DES PLANTES/ARC EN CIEL</b>	152 557 655	153 327 655	Non classé	<b>Non Conforme</b> Bâtiment PSC VIII-Revêtement-Peinture Item 8.3 erreur de quantité : 217 au lieu de 127 III-Maçonnerie Item 3.2 : divergence entre prix unitaire dans le bordereau des PU montant en lettre 3 500 FCFA et montant en chiffre 3 000 FCFA. VI-Charpente Couverture-Etanchéité <b>Item 4.1</b> : divergence entre prix unitaire dans le bordereau des PU montant en lettre 7 500 FCFA et montant en chiffre 7 000 FCFA. V-Menuiserie Métallique et Bois Item 5.2 : divergence entre prix unitaire dans le bordereau des PU montant en lettre 150

## Résultats provisoires

				000 FCFA et montant en chiffre 175 000 FCFA. VI-Électricité -Item 6.1 : divergence entre prix unitaire dans le bordereau des PU montant en lettre 494 000 FCFA et montant en chiffre 750 000FCFA. -Item 6.2 : divergence entre prix unitaire dans le bordereau des PU montant en lettre 800 000 FCFA et montant en chiffre 300 000 FCFA. VII-Plomberie Sanitaire -Item 7.1 : divergence entre prix unitaire dans le bordereau des PU montant en lettre 300 000 FCFA et montant en chiffre 400 000 FCFA -Au point montant en chiffre différent du montant en lettre, respectivement francs et francs -Item 7.5 : divergence entre prix unitaire dans le bordereau des PU montant en lettre 20 000 FCFA et montant en chiffre 25 000 FCFA Toilette pour PSC III-MACONNERIE/ENDUIT -Item 3.4 : divergence entre prix unitaire dans le bordereau des PU montant en lettre 5 000 FCFA et montant en chiffre 10 000 FCFA La répercussion des erreurs précédentes entraine une augmentation de son offre de 770 000 FCFA HT. Insuffisance du chiffre d'affaires minimum de chaque membre du groupement
<b>Groupe ESDP /Entreprise CHAOLANI</b>	334 317 269 TTC	-	Non classé	<b>Conforme</b> Garantie de l'offre non fournie
<b>EGPZ</b>	274 337 837 TTC	-	Non classé	<b>Non Conforme</b> Latrine pour PSC Cadre de devis de la latrine non conforme (non prise en compte de l'additif). Le soumissionnaire a été écarté pour non exhaustivité de son offre financière.
<b>Lot 7 : Travaux de construction de treize (13) postes de santé communautaires avec électrification solaire dans la région des Hauts Bassins, districts sanitaires de Dandé, Lena, Houndé, Orodara, N'dorola et Do infructueux pour absence d'offre conforme</b>				
<b>Lot 8 : Travaux de construction de onze (11) postes de santé communautaires avec électrification solaire dans la région des Hauts Bassins, districts sanitaires de Do et de Karangasso-Vigué</b>				
Soumissionnaires	Montant lu HT-HD en FCFA	Montant corrigé HT-HD en FCFA	Rang	Observations
<b>Groupe la PLANETE DES PLANTES/ARC EN CIEL</b>	123 732 785	129 738 785	Non classé	<b>Non Conforme</b> Bâtiment PSC VIII-Revêtement-Peinture Item 8.3 erreur de quantité : 217 au lieu de 127 III-Maçonnerie Item 3.2 : divergence entre prix unitaire dans le bordereau des PU montant en lettre 3 500 FCFA et montant en chiffre 3 000 FCFA. VI-Charpente Couverture-Etanchéité Item 4.1 : divergence entre prix unitaire dans le bordereau des PU montant en lettre 7 500 FCFA et montant en chiffre 7 000 FCFA. V-Menuiserie Métallique et Bois Item 5.2 : divergence entre prix unitaire dans le bordereau des PU montant en lettre 150 000 FCFA et montant en chiffre 175 000 FCFA. VI-Électricité -Item 6.1 : divergence entre prix unitaire dans le bordereau des PU montant en lettre 494 000 FCFA et montant en chiffre 750 000FCFA. -Item 6.2 : divergence entre prix unitaire dans le bordereau des PU montant en lettre 800 000 FCFA et montant en chiffre 300 000 FCFA. VII-Plomberie Sanitaire -Item 7.1 : divergence entre prix unitaire dans le bordereau des PU montant en lettre 300 000 FCFA et montant en chiffre 400 000 FCFA -Au point montant en chiffre différent du montant en lettre, respectivement francs et francs -Item 7.5 : divergence entre prix unitaire dans le bordereau des PU montant en lettre 20 000 FCFA et montant en chiffre 25 000 FCFA Toilette pour PSC III-MACONNERIE/ENDUIT -Item 3.4 : divergence entre prix unitaire dans le bordereau des PU montant en lettre 5 000 FCFA et montant en chiffre 10 000 FCFA La répercussion des erreurs précédentes entraine une augmentation de son offre de 6 006 000 FCFA HT. Insuffisance du chiffre d'affaires minimum de chaque membre du groupement
<b>EGPZ</b>	283 391 535 TTC	-	Non classé	<b>Non Conforme</b> Latrine pour PSC Cadre de devis de la latrine non conforme (non prise en compte de l'additif). Le soumissionnaire a été écarté pour non exhaustivité de son offre financière.
<b>Groupe KOYA régie/ Group INTERFACE</b>	232 132 016 TTC	-	Non classé	<b>Non Conforme</b> Latrine pour PSC Cadre de devis de la latrine non conforme (non prise en compte de l'additif). Le soumissionnaire a été écarté pour non exhaustivité de son offre financière.
<b>Lot 8 : Travaux de construction de onze (11) postes de santé communautaires avec électrification solaire dans la région des Hauts Bassins, districts sanitaires de Do et de Karangasso-Vigué, infructueux pour absence d'offre conforme</b>				

## Résultats provisoires

Appel d'Offres National n°2024-00003/FSD/PRSS-ASN/DT du 28 août 2024 pour les travaux de construction de vingt-cinq (25) Centres de Santé et de Promotion Sociale (CSPS) avec électrification solaire dans la zone d'intervention du Projet de Renforcement des Soins de Santé Primaires pour l'Amélioration de la Santé et de la Nutrition (PRSS-ASN) au profit du Ministère de la Santé et de l'Hygiène publique du Burkina Faso;  
Références de la publication : Quotidien N°3956 du vendredi 30 août 2024 ; Nombre de plis reçu : 21 ; Date d'ouverture des plis : le mardi 15 octobre 2024 ; Nombre de lots : 07. ; Financement : Banque Islamique de Développement (BisD) ; Numéro de financement : BFA 1024 du 25/03/2021 ; Date de délibération : Le vendredi 29 décembre 2024.

### Lot 1 : Travaux de construction de quatre (4) centres de santé et promotion sociale (CSPS) dans la région du Centre Sud au profit du Ministère de la Santé

Soumissionnaires	Montant lu HT-HD en FCFA	Montant corrigé HT-HD en FCFA	Rang	Observations
GROUPEMENT SOL CONFORT/BGR SA	923 622 446	923 620 992	Non classé	<p><b>Non Conforme</b> Le soumissionnaire a commis les erreurs suivantes : Dispensaire -Erreur de calcul à l'item 7.2:1 635 060 FCFA au lieu de 1 635 156 F CFA. Cela entraine une diminution du sous total charpente, couverture et étanchéité égal à 6 274 337 FCFA au lieu de 6 274 423 FCFA. Maternité -Erreur de calcul à l'item 4.3 2 152 907 FCFA au lieu de 2 153 034 F CFA Cela entraine une diminution du sous total charpente métallique et couverture : 6 002 973 FCFA au lieu de 6 002 919 FCFA. L'erreur précédente entraine une augmentation du prix Total maternité : 52 568 081 FCFA au lieu de 52 568 027 FCFA Service commun Le soumissionnaire a commis une erreur de calcul à l'item 6.3 : 942 106 FCFA au lieu de 942 161 FCFA. Cela entraine une diminution du sous total charpente métallique et couverture de 2 912 014 FCFA au lieu de 2 912 069 FCFA. Entrainant ainsi une diminution total service commun : 28 013 217 FCFA au lieu de 28 013 272 FCFA. Logement unique Erreur de calcul à l'item 4.1 : 432 123 FCFA au lieu de 432 148 FCFA entrainant une diminution du sous total charpente et couverture de 1 304 283 FCFA au lieu de 1 304 308 FCFA. Cette erreur crée une diminution du Total logement F3 : 15 549 556 FCFA au lieu de 15 549 581 FCFA. Cuisine pour CSPS Erreur de l'item 5.1 : 258 495 FCFA au lieu de 258 510 FCFA entrainant une diminution du sous total charpente et couverture de 721 160 FCFA au lieu de 721 175 FCFA. Cette erreur entraine une diminution du Total cuisine pour CSPS : 5 271 784 FCFA au lieu de 5 271 809 FCFA. Abri pour accompagnant Erreur de l'item 4.3 : 784 829 FCFA au lieu de 784 875 FCFA entrainant une diminution du sous total charpente et couverture de 2 191 350 FCFA au lieu de 2 191 390 FCFA. La répercussion de l'ensemble des erreurs précédentes entraine une légère diminution de son offre le chiffre d'affaires fourni par BGR SA est insuffisant</p>
GROUPE INTERFACE	1 080 862 370	1 080 862 370	2 <sup>ème</sup>	<b>Conforme</b>
GROUPEMENT LPC/EGCE	705 789 554	745 789 554	Non classé	<p><b>Non Conforme</b> Le groupement a commis une erreur au niveau du montant en lettre qui est différent du montant en chiffre (705 789 554 FCFA HT au lieu de 745 789 554 FCFA HT) le chiffre d'affaires fourni par EGCE est insuffisant</p>
PHOENIX	1 009 271 860	-	Non classé	<p><b>Non Conforme</b> Le soumissionnaire n'a pas fourni de mobilisation du personnel</p>
COGEA INTERNATIONAL	784 658 880	-	Non classé	<p><b>Non Conforme</b> Le soumissionnaire n'a pas fourni d'organisation des travaux sur site et de méthode de réalisation</p>
ELOMA	851 602 580	972 873 600	1 <sup>er</sup>	<p><b>Conforme</b> Logement unique Erreur à l'item 5.3 : le montant en lettre est différent du montant en chiffre respectivement 246 400 F CFA au lieu de 225 000 F CFA entrainant le sous total 5 égal à 2 449 260 FCFA au lieu de 2 427 860 FCFA. Cuisine pour CSPS Erreur de quantité au point 1.5 Terrassement : quantité 7,89 au lieu de 7,59 entrainant une augmentation du sous total 348 400 FCFA au lieu de 346 900 FCFA. Latrine pour maternité III Maçonnerie / Enduits Erreur de quantité au point 3.8 : quantité 52,50 au lieu de 52,20 entrainant une augmentation du sous total 183 750 FCFA au lieu de 182 700 FCFA IV Charpente Métallique et ouverture Erreur de quantité au point 4.4 : quantité 19,26 au lieu de 19,96 entrainant une augmentation du sous total 2 209 500 FCFA au lieu de 2 216 500 FCFA. Récapitulatif général du CSPS avec logement Erreur de quantité : quantité 2 au lieu de 1 pour les infrastructures suivantes : cuisine pour logement, latrine pour logement et latrine pour dispensaire Récapitulatif général du CSPS sans logement Erreur de quantité : quantité 2 au lieu de 1 pour latrine pour dispensaire. La répercussion de l'ensembles des erreurs entraine une augmentation de son offre.</p>
GROUPEMENT ESDP	999 999 998	800 994 958	Non classé	<p><b>Non conforme</b> Le soumissionnaire a commis les erreurs suivantes :</p>

## Résultats provisoires

SA/ENTREPRISE CHAOLANI				<p>Service commun            Erreur de l'item VII.2 : montant en lettre 350 000 FCFA différent du montant en chiffre 109 500 F CFA entrainant une augmentation du sous total VII : 1 067 240 FCFA au lieu 826 740 FCFA. Total service commun : 22 362 250 FCFA au lieu de 22 121 750 FCFA</p> <p>Logement unique            Omission de quantité à l'item 9.4            Sous total IX : 1 177 000FCFA au lieu de 1 167 000 FCFA            Total logement : 11 511 938 FCFA au lieu 11 501 938 FCFA</p> <p>Cuisine pour F3            Erreur de l'item 1.4 : montant en lettre 3 000 FCFA différent du montant en chiffre 2 000FCFA.            Soit I : 66 080 FCFA au lieu de 64 160 FCFA            Total cuisine : 1 327 635 FCFA au lieu de 1 325 715 FCFA</p> <p>Latrines pour dispensaire            Erreur de l'item 1.4 : fouilles en rigoles pour fosse absent dans le cadre de devis            Correction de l'item 1.4 : 23,40*3 000=70 200 FCFA            Sous total I : 223 300F CFA au lieu de 153 100 FCFA            Total latrine dispensaire : 2 382 185 FCFA au lieu de 2 311 985 FCFA</p> <p>Energie solaire            Erreur de l'item: montant en lettre 500 FCFA différent de 7 000 FCFA            Total énergie solaire : 10 752 000 FCFA au lieu de 10 908 000 FCFA</p> <p>L'ensemble des erreurs commises entrainent une augmentation du prix unitaire du CSPS complet : 200 248 748 au lieu 200 000 000. Son offre est 800 994 958 FCFA au lieu de 799 999 999 FCFA</p> <p>Aucun expert proposé aux postes de directeur adjoint et de conducteur des travaux            L'entreprise CHAOLANI n'a pas fourni de référence similaire</p>
---------------------------	--	--	--	--

**Attributaire l'entreprise ELOMA au le lot 1 (Travaux de construction de quatre (4) centres de santé et promotion sociale (CSPS) dans la région du Centre Sud au profit du Ministère de la Santé) pour un montant de neuf cent soixante-douze millions huit cent soixante-treize mille six cent (972 873 600) F CFA HT-HD avec un délai d'exécution de huit (08) mois**

**Lot 2 : travaux de construction de deux (2) centres de santé et de promotion sociale dans la région de l'Est**

Soumissionnaires	Montant lu HT-HD en FCFA	Montant corrigé HT-HD en FCFA	Rang	Observations
GROUPEMENT DAZ BUILD/ETAF	377 514 882	380 544 082	Non classé	<b>Non Conforme</b> Latrine pour dispensaire Erreur de somation récapitulatif total : 3 683 345 FCFA au lieu de 2 926 045 FCFA entrainant une augmentation de son offre. DAZ BUILD n'a fourni aucun certificat de chiffre d'affaires
GROUPEMENT DETYMA SARL/GeSeB	407 559 360	407 559 360	1 <sup>er</sup>	<b>Conforme</b>
GROUPEMENT ECM/ENG	334 765 190	-	Non classé	<b>Non Conforme</b> Le groupement ECM/ENG n'a pas fourni le calendrier de mobilisation du personnel, les stratégies de gestion et de plans de mise en œuvre ESHS et le code de Conduite (ESHS)
GROUPEMENT NAKINGTAORE/EWK	239 001 322	-	Non classé	<b>Non Conforme</b> Le groupement n'a pas fourni le calendrier de mobilisation du personnel
EGPZ	253 345 720	253 345 720	Non classé	<b>Non Conforme</b> Le personnel fourni par le soumissionnaire est jugé non conforme. Le nombre minimal d'année d'expérience pertinente pour les chefs d'équipe ferrailleurs (KERE Charles et YAMEOGO Soungalo) et coffreurs (OUEDRAOGO Ali SANOU Stéphane) est insuffisant
GROUPEMENT GERBATP/ECNAF	316 642 366	-	Non classé	<b>Non Conforme</b> Le groupement n'a pas fourni de stratégies de gestion et plans de mise en œuvre ESHS et le code de Conduite (ESHS)
GROUPEMENT BATIC TPE/PMS	360 596 920	-	Non classé	<b>Non Conforme</b> Dispensaire du CSPS Aucun résultat de calcul à l'item 2.13 : soit un résultat corrigé de 144 450 FCFA Maternité CSPS Erreur de quantité au a l'item 5.5 ; quantité 2 au lieu de 1 soit 500 000 FCFA au lieu de 250 000FCFA Abri pour accompagnant CSPS Omission des items IV et VIII respectivement charpente métallique & couverture et électricité. Répétition de l'item V revêtement. Le bordereau des prix unitaire et le cadre de devis fourni par le soumissionnaire sont non conformes au DAON
ECR BTP/INGENIERIE (DEME KARIM)	452 170 215	-	Non classé	<b>Non conforme</b> Procuration de signature de l'offre donnée à Mme SAKANDE Amira par le directeur général DEME Karim alors que ce dernier est le signataire de l'offre. Observation jugée majeure et offre non acceptée pour examen détaillé
EGC.BGC	388 953 525	<b>390 900 125</b>	Non classé	<b>Non conforme</b> L'entreprise n'a pas fourni de calendrier de mobilisation du personnel Dispensaire Erreur de somation du sous total 9 : 2 619 800 FCFA au lieu de 1 646 500 FCFA entrainant une augmentation de son offre Le personnel fourni par le soumissionnaire est jugé non conforme pour avoir fourni un ingénieur génie civil option hydraulique au lieu d'un ingénieur génie électrique au poste de

## Résultats provisoires

				directeur adjoint. <b>Non Conforme</b> Service commun Erreur de l'item VII.2 : montant en lettre 350 000 FCFA différent du montant en chiffre 109 500 F CFA entrainant une augmentation du sous total VII : 1 067 240 FCFA au lieu 826 740 FCFA. Total service commun : 22 362 250 au lieu de 22 121 750 Logement unique Omission de quantité à l'item 9.4. Sous total IX : 1 177 000FCFA au lieu de 1 167 000 FCFA Total logement : 11 511 938 FCFA au lieu 11 501 938 FCFA Cuisine pour F3 Item 1.4 : montant en lettre 3 000 FCFA différent du montant en chiffre 2 000FCFA. Soit I : 66 080 FCFA au lieu de 64 160 FCFA Total cuisine : 1 327 635 FCFA au lieu de 1 325 715 FCFA Latrines pour dispensaire Item 1.4 : fouilles en rigoles pour fosse absent dans le cadre de devis Correction de l'item 1.4 : 23,40*3 000=70 200 FCFA Sous total I : 223 300F CFA au lieu de 153 100 FCFA Total latrine dispensaire : 2 382 185 FCFA au lieu de 2 311 985 FCFA Energie solaire Item 2 : montant en lettre 500 FCFA différent de 7 000 FCFA Total énergie solaire : 10 752 000 FCFA au lieu de 10 908 000 FCFA La répercussion de l'ensemble des erreurs commises entraine une augmentation respective de : -Prix unitaire du CSPS avec logement : 200 248 748 FCFA au lieu 200 000 000 FCFA -Coût unitaire du CSPS sans logement :170 224 900 FCFA au lieu de 170 000 000 F CFA. Ce qui entraine une augmentation de son offre Aucun expert proposé aux postes de directeur adjoint et de conducteur des travaux L'entreprise CHAOLANI n'a pas fourni de référence similaire
<b>Attributaire le groupement DETYMA SARL/GeSeB au lot 2 (Travaux de construction de deux (2) centres de santé et de promotion sociale dans la région de l'Est au profit du Ministère de la Santé) pour un montant de quatre cent sept millions cinq cent cinquante-neuf mille trois cent soixante (407 559 360) F CFA HT-HD avec un délai d'exécution de huit (08) mois</b>				
<b>Lot 3 : Travaux de construction de quatre (4) centres de santé et promotion sociale (CSPS) dans la région des Cascades au profit du Ministère de la Santé</b>				
Soumissionnaires	Montant lu HT-HD en FCFA	Montant corrigé HT-HD en FCFA	Rang	Observations
GRUPE INTERFACE	932 695 805	932 695 805	2 <sup>ème</sup>	<b>Conforme</b>
PHOENIX	866 863 030	-	Non classé	<b>Non Conforme</b> Le soumissionnaire n'a pas fourni de mobilisation du personnel
COGEA INTERNATIONAL	745 757 620	-	Non classé	<b>Non Conforme</b> Le soumissionnaire n'a pas fourni d'organisation des travaux et de méthode de réalisation
ELOMA	774 178 895	818 026 230	1 <sup>er</sup>	<b>Conforme</b> Latrine pour dispensaire Erreur de quantité au récapitulatif général CSPS sans logement : quantité 2 au lieu de 1 l'entreprise ELOMA a été jugée non conforme et non retenue pour le lot 3 pour avoir fourni le matériel et le personnel identique qu'au lot 1 où il est proposé comme attributaire
GRUPEMENT ESDP SA/ENTREPRISE CHAOLANI	669 999 998	710 923 440	Non classé	<b>Non Conforme</b> Service commun Erreur de l'item VII.2 : montant en lettre 350 000 FCFA différent du montant en chiffre 109 500 F CFA entrainant une augmentation du sous total VII : 1 067 240 FCFA au lieu 826 740 FCFA. Total service commun : 22 362 250 FCFA au lieu de 22 121 750 FCFA Logement unique Omission de quantité à l'item 9.4. Sous total IX : 1 177 000FCFA au lieu de 1 167 000 FCFA Total logement : 11 511 938 FCFA au lieu 11 501 938 FCFA Cuisine pour F3 Item 1.4 : montant en lettre 3 000 FCFA différent du montant en chiffre 2 000 FCFA. Soit I : 66 080 FCFA au lieu de 64 160 FCFA Total cuisine : 1 327 635 FCFA au lieu de 1 325 715 FCFA Latrines pour dispensaire Item 1.4 : fouilles en rigoles pour fosse absent dans le cadre de devis Correction de l'item 1.4 : 23,40*3 000=70 200 FCFA Sous total I : 223 300F CFA au lieu de 153 100 FCFA Total latrine dispensaire : 2 382 185 FCFA au lieu de 2 311 985 FCFA Energie solaire Item 2 : montant en lettre 500 FCFA différent de 7 000 FCFA Total énergie solaire : 10 752 000 FCFA au lieu de 10 908 000 FCFA Récapitulatif général Erreur de quantité au récapitulatif sur le nombre de CSPS à réaliser ; le soumissionnaire a considéré 4 CSPS sans logement dans son offre, alors qu'il est prévu de réaliser : -CSPS avec logement 01 : 200 248 748 FCFA -CSPS sans logement 03 : 170 224 900*3=510 674 700 FCFA. Le prix unitaire du CSPS sans logement est de 170 224 900 FCFA au lieu de 170 000 000 FCFA. Ce qui entraine une variation de son offre de 710 923 440 FCFA différent de 679 999 999 FCFA

## Résultats provisoires

				Aucun expert proposé aux postes de directeur adjoint et de conducteur des travaux L'entreprise CHAOLANI n'a pas fourni de référence similaire
<b>Attributaire l'entreprise GROUPE INTERFACE pour le lot 3 (Travaux de construction de quatre (4) centres de santé et promotion sociale (CSPS) dans la région des Cascades au profit du Ministère de la Santé) pour un montant de neuf cent trente-deux millions six cent quatre-vingt-quinze mille huit cent cinq (932 695 805) F CFA HT-HD avec un délai d'exécution de huit (08) mois</b>				
<b>Lot 4 : Travaux de construction de trois (3) centres de santé et promotion sociale (CSPS) dans la région des Cascades au profit du Ministère de la Santé</b>				
Soumissionnaires	Montant lu HT-HD en FCFA	Montant corrigé HT-HD en FCFA	Rang	Observations
GROUPEMENT DAZ BUILD/ETAF	582 161 681	586 705 482	Non classé	<b>Non Conforme</b> Latrine pour dispensaire Erreur de somation récapitulatif total : 3 683 345 FCFA au lieu de 2 926 045 FCFA entraînant une augmentation de son offre. DAZ BUILD n'a fourni aucun certificat de chiffre d'affaires
GROUPEMENT LPC/EGCE	559 342 166	559 342 166	1 <sup>er</sup>	<b>Conforme</b>
EGPZ	466 877 310	466 877 310	Non classé	<b>Non Conforme</b> Le personnel fourni par le soumissionnaire est jugé non conforme. Le nombre minimal d'année d'expérience pertinente pour les chefs d'équipe ferrailleurs (KERE Charles et YAMEOGO Soungalo) et coffreurs (OUEDRAOGO Ali SANOU Stéphane) est insuffisant
ECR BTP/INGENIERIE (DEME KARIM)	805 706 903	--	Non classé	<b>Non conforme</b> Procuration de signature de l'offre donnée à Mme SAKANDE Amira par le directeur général DEME Karim alors que ce dernier est le signataire de l'offre. Observation jugée majeure et offre non acceptée pour examen détaillé
COGEA INTERNATIONAL	580 694 160	-	Non classé	<b>Non Conforme</b> Le soumissionnaire n'a pas fourni d'organisation des travaux et de méthode de réalisation
GROUPEMENT ESDP SA/ENTREPRISE CHAOLANI	-	-	Non classé	<b>Non conforme</b> Le soumissionnaire n'a pas fourni de lettre de soumission pour le lot 4.
<b>Attributaire le groupement LPC/EGCE au lot 4 (Travaux de construction de trois (3) centres de santé et promotion sociale (CSPS) dans la région des Cascades au profit du Ministère de la Santé) pour un montant de cinq cent cinquante-neuf millions trois cent quarante-deux mille cent soixante-six (559 342 166) F CFA HT-HD avec un délai d'exécution de huit (08) mois</b>				
<b>Lot 5 : Travaux de construction de cinq ((5) centres de santé et promotion sociale (CSPS) dans la région des Hauts Bassins au profit du Ministère de la Santé</b>				
Soumissionnaires	Montant lu HT-HD en FCFA	Montant corrigé HT-HD en FCFA	Rang	Observations
GROUPEMENT SOL CONFORT/BGR SA	1 072 960 480	1 073 229 616	Non classé	<b>Non Conforme</b> Le soumissionnaire a commis les erreurs suivantes : Dispensaire -Erreur de calcul à l'item 7.2:1 635 060 FCFA au lieu de 1 635 156 F CFA. Cela entraine une diminution du sous total charpente, couverture et étanchéité égal à 6 274 337 FCFA au lieu de 6 274 423 FCFA. Maternité -Item 4.3 Erreur de calcul 2 152 907 FCFA au lieu de 2 153 034 F CFA Cela entraine une diminution du sous total charpente métallique et couverture : 6 002 973 FCFA au lieu de 6 002 919 FCFA. L'erreur précédente entraine une augmentation du prix Total maternité : 52 568 081 FCFA au lieu de 52 568 027 FCFA Service commun Le soumissionnaire a commis une erreur de calcul à l'item 6.3 : 942 106 FCFA au lieu de 942 161 FCFA. Cela entraine une diminution du sous total charpente métallique et couverture de 2 912 014 FCFA au lieu de 2 912 069 FCFA. Logement unique Erreur de calcul à l'item 4.1 : 432 123 FCFA au lieu de 432 148 FCFA entraînant une diminution du sous total charpente et couverture de 1 304 283 FCFA au lieu de 1 304 308 FCFA. Cuisine pour CSPS Erreur de l'item 5.1 : 258 495 FCFA au lieu de 258 510 FCFA entraînant une diminution du sous total charpente et couverture de 721 160 FCFA au lieu de 721 175 FCFA. Abri pour accompagnant Erreur de l'item 4.3 : 784 829 FCFA au lieu de 784 875 FCFA entraînant une diminution du sous total charpente et couverture de 2 191 350 FCFA au lieu de 2 191 390 FCFA. La répercussion de l'ensemble des erreurs précédentes entraine une légère diminution de son offre. le chiffre d'affaires fourni par BGR SA est insuffisant
GROUPEMENT ENG/GERBATP	1 113 687 370	-	Non classé	<b>Non Conforme</b> la garantie de soumission n'est pas libellée au nom du groupement, observation jugée majeure et offre non acceptée pour examen détaillé
ELOMA SARL	1 012 823 235	1 113 160 420	Non classé	<b>Non Conforme</b> Logement unique Erreur à l'item 5.3 : le montant en lettre est différent du montant en chiffre respectivement 246 400 F CFA au lieu de 225 000 F CFA entraînant le sous total 5 égal à 2 449 260 FCFA au lieu de 2 427 860 FCFA. Cuisine pour CSPS Erreur de quantité au point 1.5 Terrassement : quantité 7,89 au lieu de 7,59 entraînant

## Résultats provisoires

				<p>une augmentation du sous total 348 400 FCFA au lieu de 346 900 FCFA.</p> <p>Latrine pour maternité</p> <p>III Maçonnerie / Enduits</p> <p>Erreur de quantité au point 3.8 : quantité 52,50 au lieu de 52,20 entraînant une augmentation du sous total 183 750 FCFA au lieu de 182 700 FCFA</p> <p>IV Charpente Métallique et ouverture</p> <p>Erreur de quantité au point 4.4 : quantité 19,26 au lieu de 19,96 entraînant une augmentation du sous total 2 209 500 FCFA au lieu de 2 216 500 FCFA.</p> <p>Récapitulatif général du CSPS avec logement</p> <p>Erreur de quantité : quantité 2 au lieu de 1 pour les infrastructures suivantes : cuisine pour logement, latrine pour logement et latrine pour dispensaire</p> <p>Récapitulatif général du CSPS sans logement</p> <p>Erreur de quantité : quantité 2 au lieu de 1 pour latrine pour dispensaire.</p> <p>La répercussion de l'ensemble des erreurs entraîne une augmentation de son offre</p> <p>L'entreprise ELOMA a été jugée non conforme et non retenu au lot 5 pour chiffre d'affaires et nombre d'année d'expérience des chefs d'équipes coffreurs insuffisants</p>
GROUPEMENT GROUPE INTERFACE/SOB EG	1 252 300 253	-	Non classé	<p><b>Non conforme</b></p> <p>Le groupement a fourni un calendrier de mobilisation et un calendrier de construction pour les lots 1&amp;3 au lieu des lots 5 &amp; 6 pour lesquels il a soumissionné</p> <p>Le groupement n'a pas fourni le code de conduite (ESHS)</p>
ECW	1 349 217 20 5	1 353 138 90 5	2 <sup>ème</sup>	<p><b>Conforme</b></p> <p>Abri pour accompagnant</p> <p>Erreur de report au récapitulatif : 2 570 540 FCFA au lieu de 1 864 200 FCFA entraînant une augmentation de son offre.</p>
<b>Attributaire l'entreprise ECW au lot 5 (Travaux de construction de cinq (5) centres de santé et promotion sociale (CSPS) dans la région des Hauts Bassins au profit du Ministère de la Santé) pour un montant un milliard trois cent douze millions cinq cent quarante-quatre mille sept cent trente-huit (1 312 544 738) F CFA HT-HD avec un délai d'exécution de huit (08) mois</b>				
<b>Lot 6 : Travaux de construction de quatre (4) centres de santé et promotion sociale (CSPS) dans la région des Hauts Bassins au profit du Ministère de la Santé</b>				
Soumissionnaires	Montant lu HT-HD en FCFA	Montant corrigé HT-HD en FCFA	Rang	Observations
GROUPEMENT SOL CONFORT/BGR SA	966 406 232 avec rabais de 5%	917 187 514	1 <sup>er</sup>	<p><b>Conforme</b></p> <p>Le soumissionnaire a commis des erreurs aux items suivants :</p> <p>Logement F3 pour CSPS</p> <p>Erreur de quantité à l'item 4.2 : quantité 72,68 au lieu de 55,5. Ce qui entraîne une augmentation du sous total IV charpente et couverture de 1 236 870 F au lieu de 1 090 250 F.</p> <p>Cuisine pour logement CSPS</p> <p>Erreur de report du récapitulatif à l'item IV menuiserie métallique 91 000 FCFA au lieu de 482 400 FCFA. Cela entraîne une diminution du total de la cuisine de 1 843 198 FCFA au lieu de 2 234 598 FCFA</p> <p>Abri pour Accompagnant</p> <p>Omission de report du sous total VI étanchéité au récapitulatif d'un montant de 62 500 FCFA, ce qui entraîne une augmentation du total abri d'un montant de 10 835 993 FCFA au lieu de 10 773 493 FCFA.</p> <p>Energie solaire</p> <p>Erreur de calcul à l'item 1 : 3x 3 315 398= 9 946 194 FCFA au lieu de 9 946 195 FCFA.</p> <p>La répercussion des erreurs précédentes entraîne respectivement :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Une diminution du coût unitaire du CSPS complet à 252 799 114 FCFA au lieu de 253 210 177 FCFA</li> <li>-Une augmentation du coût unitaire CSPS sans logement à 207 063 199 FCFA au lieu de 206 775 701 FCFA</li> </ul> <p>L'ensemble des erreurs précédentes entraîne une variation de son offre</p>
GROUPEMENT ENG/GERBATP	890 949 896	-	Non classé	<p><b>Conforme</b></p> <p>La garantie de soumission n'est pas libellée au nom du groupement Observation jugée majeure et offre non acceptée pour examen détaillé</p>
ELOMA SARL	825 730 485	921 407 810	2 <sup>ème</sup>	<p><b>Conforme</b></p> <p>Logement unique</p> <p>Erreur à l'item 5.3 : le montant en lettre est différent du montant en chiffre 246 400 F CFA au lieu de 225 000 F CFA entraînant le sous total 5 à 2 449 260 FCFA au lieu de 2 427 860 FCFA.</p> <p>Cuisine pour CSPS</p> <p>Erreur de quantité au point 1.5 Terrassement : quantité 7,89 au lieu de 7,59 entraînant une augmentation du sous total 1 : 348 400 FCFA au lieu de 346 900 FCFA.</p> <p>Latrine pour maternité</p> <p>III Maçonnerie / Enduits</p> <p>Erreur de quantité au point 3.8 : quantité 52,50 au lieu de 52,20 entraînant une augmentation du sous total 183 750 FCFA au lieu de 182 700 FCFA</p> <p>IV Charpente Métallique et ouverture</p> <p>Erreur de quantité au point 4.4 : quantité 19,26 au lieu de 19,96 entraînant une augmentation du sous total 2 209 500 FCFA au lieu de 2 216 500 FCFA.</p> <p>Récapitulatif général du CSPS avec logement</p> <p>Erreur de quantité : quantité 2 au lieu de 1 pour les infrastructures suivantes : cuisine pour logement, latrine pour logement et latrine pour dispensaire</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Récapitulatif général du CSPS sans logement</li> </ul> <p>Erreur de quantité : quantité 2 au lieu de 1 pour latrine pour dispensaire.</p>

## Résultats provisoires

				La répercussion de l'ensembles des erreurs entraine une augmentation de son offre.
PHOENIX	961 802 250	-	Non classé	<b>Non Conforme</b> Le soumissionnaire n'a pas fourni de planning du personnel
GROUPEMENT GROUPE INTERFACE/SOB EG	1 031 473 515	-	Non classé	<b>Non conforme</b> Le groupement a fourni un calendrier de mobilisation et un calendrier de construction pour les lots 1&3 au lieu des lots 5 & 6 pour lesquels il a soumissionné Le groupement n'a pas fourni le code de conduite (ESHS)
GROUPEMENT BATIC TPE/PMS	839 217 200	-	Non classé	<b>Non conforme</b> Dispensaire du CSPS Aucun résultat de calcul à l'item 2.13 : soit un résultat corrigé de 144 450 FCFA Maternité CSPS Erreur de quantité au a l'item 5.5 ; quantité 2 au lieu de 1 soit 500 000 FCFA au lieu de 250 000FCFA Abri pour accompagnant CSPS Omission des items IV et VIII respectivement charpente métallique & couverture et électricité. Répétition de l'item V revêtement. Le bordereau des prix unitaire et le cadre de devis fourni par le soumissionnaire sont non conformes au DAO.
ECW	1 108 303 610	-	Non classé	<b>Non conforme</b> L'entreprise n'a pas fourni d'organisation sur site et de méthode de réalisation pour le lot 6 mais a fourni ce document uniquement pour le lot 5
ERAF	627 277 940	597 133 990	Non classé	<b>Non conforme</b> Frais généraux Item 0.1 : montant en lettre 500 000 différent du montant en chiffre 1 000 000 entrainant une diminution du total frais généraux de 4 200 000 FCFA au lieu 4 700 000 FCFA Service commun Erreur de sommation du sous total IX : 1 685 000 FCFA au lieu de 1 585 000 FCFA entrainant ainsi une augmentation du total service commun à 19 887 279 FCFA au lieu de 19 787 279 FCFA. Récapitulatif général Erreur de quantité CSPS avec logement : quantité 3 au lieu de 4 Erreur de quantité CSPS sans logement : quantité 1 au lieu de 0 La répercussion des erreurs précédentes entraine une diminution de son offre Le personnel fourni par le soumissionnaire est non conforme pour nombre d'année d'expérience minimale du personnel insuffisant (chef d'équipe coffreur Kalmogo Henri) Un seul marché dûment justifié
GROUPEMENT ESDP SA/ENTREPRISE CHAOLANI	799 999 999	799 999 999	Non classé	<b>Non conforme</b> Aucun expert proposé aux postes de directeur adjoint et de conducteur des travaux L'entreprise CHAOLANI n'a pas fourni de référence similaire
<b>Attributaire le groupement SOL CONFORT DECOR/BGR SA au lot 6 (Travaux de construction de quatre (4) centres de santé et promotion sociale (CSPS) dans la région des Hauts Bassins au profit du Ministère de la Santé) pour un montant de neuf cent dix-sept millions cent quatre-vingt-sept mille cinq cent quatorze (917 187 514) F CFA HT-HD avec un délai d'exécution de huit (08) mois</b>				
<b>Lot 7 : Travaux de construction de trois (3) centres de santé et promotion sociale (CSPS) dans la région des Hauts Bassins au profit du Ministère de la Santé</b>				
Soumissionnaires	Montant lu HT-HD en FCFA	Montant corrigé HT-HD en FCFA	Rang	Observations
GROUPEMENT SOL CONFORT/BGR SA	759 630 531	758 394 042	3 <sup>ème</sup>	<b>Conforme</b> Logement F3 Erreur de calcul à l'item 4.2 : quantité : 72,68 au lieu de 55,5. Cela entraine une augmentation du sous total IV : 1 236 870 FCFA au lieu de 1 082 250FCFA. La répercussion de l'erreur précédente entraine une augmentation du prix total logement F3 : 16 838 010 FCFA au lieu de 16 683 390 FCFA. Cuisine Erreur de calcul à l'item 7.3 : 10 500 FCFA au lieu de 11 050 FCFA Erreur de sommation au total cuisine : 1 842 648 FCFA au lieu de 2 234 598 FCFA Energie solaire Erreur de calcul à l'item1 : 9 946 184 FCFA au lieu de 9 946 195 FCFA La répercussion de l'ensemble des erreurs précédentes entraine une diminution de son offre.
GROUPEMENT DETYMA SARL/GeSeB	718 661 130	718 661 130	2 <sup>ème</sup>	<b>Conforme</b>
EGPZ	466 877 310	466 877 310	1 <sup>er</sup>	<b>Conforme</b>
GROUPEMENT GERBATP/ECNAF	586 562 805	-	Non classé	<b>Non Conforme</b> Le groupement n'a pas fourni de Stratégies de gestion et Plans de mise en œuvre ESHS et Code de Conduite (ESHS)
GROUPEMENT BATIC TPE/PMS	658 918 740	--	Non classé	<b>Non conforme</b> Dispensaire du CSPS Aucun résultat de calcul à l'item 2.13 : soit un résultat corrigé de 144 450 FCFA Maternité CSPS Erreur de quantité au a l'item 5.5 ; quantité 2 au lieu de 1 soit 500 000 FCFA au lieu de 250 000FCFA Abri pour accompagnant CSPS

## Résultats provisoires

				<p>Omission des items IV et VIII respectivement charpente métallique &amp; couverture et électricité. Répétition de l'item V revêtement. Le bordereau des prix unitaires et le cadre de devis fournis par le soumissionnaire sont non conformes au DAON.</p>
ECW	867 390 015	-	Non classé	<p><b>Non conforme</b> L'entreprise n'a pas fourni d'organisation sur site et de méthode de réalisation pour le lot 7</p>
ERAF	466 438 695	466 738 695	Non classé	<p><b>Non conforme</b> Service commun Erreur de sommation du sous total IX : 1 685 000 FCFA au lieu de 1 585 000 FCFA entraînant une augmentation de son offre. Le personnel fourni par le soumissionnaire est non conforme pour nombre d'année d'expérience minimale du personnel insuffisant (chef d'équipe coffreur Kalmogo Henri) Un seul marché dûment justifié</p>
GROUPEMENT ESDP SA/ENTREPRISE CHAOLANI	599 999 999	600 746 219	Non classé	<p><b>Non conforme</b> Service commun Erreur de l'item VII.2 : montant en lettre 350 000 FCFA différent du montant en chiffre 109 500 F CFA entraînant une augmentation du sous total VII : 1 067 240 FCFA au lieu 826 740 FCFA soit Total service commun : 22 362 250 FCFA au lieu de 22 121 750 FCFA Logement unique Omission de quantité à l'item 9.4. Sous total IX : 1 177 000FCFA au lieu de 1 167 000 FCFA Total logement : 11 511 938 FCFA au lieu 11 501 938 FCFA Cuisine pour F3 Item 1.4 : montant en lettre 3 000 FCFA différent du montant en chiffre 2 000FCFA. Soit I : 66 080 FCFA au lieu de 64 160 FCFA Total cuisine : 1 327 635 FCFA au lieu de 1 325 715 FCFA Latrines pour dispensaire Item 1.4 : fouilles en rigoles pour fosse non prise en compte dans le cadre de devis Correction de l'item 1.4 : 23,40*3 000=70 200 FCFA Sous total I : 223 300F CFA au lieu de 153 100 FCFA Total latrine dispensaire : 2 382 185 FCFA au lieu de 2 311 985 FCFA Energie solaire Item 2 : montant en lettre 500 FCFA différent de 7 000 FCFA Total énergie solaire : 10 752 000 FCFA au lieu de 10 908 000 FCFA Récapitulatif général Erreur de quantité au récapitulatif sur le nombre de CSPS à réaliser ; le soumissionnaire a considéré 4 CSPS sans logement dans son offre, alors qu'il est prévu de réaliser : -CSPS avec logement 01 : 200 248 748 FCFA -CSPS sans logement 03 : 170 224 900 FCFA *3=510 674 700 FCFA. Le prix unitaire du CSPS sans logement est de 170 224 900 FCFA au lieu de 170 000 000 FCFA. Ce qui entraine une variation de son offre à 710 923 440 FCFA. Aucun expert proposé aux postes de directeur adjoint et de conducteur des travaux L'entreprise CHAOLANI n'a pas fourni de référence similaire</p>
<p><b>Attributaire EGPZ au lot 7 (Travaux de construction de trois (3) centres de santé et promotion sociale (CSPS) dans la région des Hauts Bassins au profit du Ministère de la Santé) pour un montant de quatre cent soixante-six millions huit cent soixante-dix-sept mille trois cent dix (466 877 310) F CFA HT-HD avec un délai d'exécution de huit (08) mois</b></p>				

**Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et  
des Engagements Financiers**

[www.dgcmef.gov.bf](http://www.dgcmef.gov.bf)



# RESULTATS PROVISOIRES

## DES REGIONS

## Résultats provisoires

### CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REGIONAL DE OUAHIGOUYA

RECTIFICATIF résultats de la DDPX N°2025-05/MS/SG/CHUR-OHG pour l'acquisition de consommables d'imagerie médicale. après décision ARCOP N°2025-L0057/ARCOP/ORD du 21 février 2025 suite à un recours Publication revue des marchés publics n°4075-4046 du jeudi 13 février 2025, page 52

Estimation prévisionnelle du coût : Cinquante millions (50 000 000) FCFA TTC

Borne Inférieure : 39 940 613

Borne Supérieure : 54 037 300

Soumissionnaires	Montants lus F CFA HT/TTC	Montants corrigés F CFA TTC	Observations
<b>Lot unique: Acquisition de consommables de l'imagerie médicale</b>			
SCIENCE MODERNE 24 SARL	Min: 23 054 000 TTC Max: 48 207 050 TTC	-	<p>Offre technique conforme Offre financière non conforme : prix des items 13 ; 14 et 15 non sincères et surévalués.</p> <p>Prix unitaire item 13= Prix unitaire item =14 = Prix unitaire item 15 =3 550 000. Constat : Prix constants pour ces 3 items malgré le fait que les formats des films ne sont pas identiques (format 36 X 43 cm (14 X 17) # format 26 X 36 cm (10 X 14) # format 25 X 30 cm (10X12)</p> <p>La CAM a par ailleurs comparé la moyenne des prix des items 13 ; 14 et 15 de SCIENCE MODERNE 24 SARL à la moyenne des prix proposés par les autres soumissionnaires dont les offres techniques sont conformes.</p> <p>MOYENNE DES PRIX DES SOUMISSIONNAIRES DONT LES OFFRES SONT TECHNIQUEMENT CONFORMES : Pour l'item 13 : (450 000+200 000+155 000+153 958)/4 = 239 739 Différence avec l'item 13 du soumissionnaire 3 550 000- 239739 = 3 310 261</p> <p>Pour l'item 14 : (450 000+135 000+150 000+153 958)/4 = 222 239 Différence avec l'item 14 du soumissionnaire 3 550 000- 222 239 = 3 327 761</p> <p>Pour l'item 15 : (450 000+105 000+ 130 000+153 958)/4= 209 739 Différence avec l'item 15 du soumissionnaire 3 550 000-209 739 = 3 340 261</p> <p>Sur cette dernière analyse, la CAM a conclu que les prix des items 13 ; 14 et 15 de SCIENCE MODERNE 24 SARL sont surévalués d'où le rejet de son offre.</p>
FAT-SOUM-GROUP SARL	Min: 31 126 000 TTC Max: 43 661 650 TTC	-	<p>Offre non conforme pour pièces administratives non fournies, Pièces administratives non fournies (ASC ; AJT ; ASMP ; AIRC ; CNF) Malgré la correspondance N°01/MS/SG/CHUR-OHG/DG/DMP du 03/02/2025</p> <p>Et Offre financière non conforme : prix des items 13 ; 14 et 15 non sincères Prix unitaire item 13= Prix unitaire item =14 = Prix unitaire item 15 =450 000. Constat : Prix constants pour ces 3 items malgré le fait que les formats des films ne sont pas identiques(format 36 X 43 cm (14 X 17) # format 26 X 36 cm (10 X 14) # format 25 X 30 cm (10X12)</p>
FASO IMB SARL	Min : 29 621 000 TTC Max: 39 868 920 TTC	Min : 29 621 000 TTC Max: 39 868 920 TTC	<p>Offre techniquement conforme mais anormalement basse. Détermination du taux de variation entre la borne inférieure des offres techniquement conforme et le montant maximum du soumissionnaire : (39 940 613-39 868920)/39 940 613*100 = 0,17% ce qui est inférieure à 5% représentant le seuil de tolérance.</p> <p>Conformément au décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics du 31/12/2024 en son article 115, la CAM ayant constaté que l'offre financière du soumissionnaire se trouve dans la limite du seuil de tolérance de cinq pour cent (5%) en deçà du seuil de l'offre anormalement basse, lui a demandé par écrit une confirmation des prix par lettre N°2025-01/MS/SG/CHUR-OHG/DG/DMP du 25 février 2025.</p>

## Résultats provisoires

			Celui-ci par correspondance N°2025-027/ADMIN/FIMB//DAF en date du 26 février a répondu qu'il confirme les prix.
HODAVIA DISTRIBUTION SARL	Min: 27 789 000 HT Max: 36 041 000 HT	-----	Offre non conforme : prescriptions techniques non proposées
GMG SARL	Min : 32 738 840 TTC Max: 43 985 064 TTC	Min: 33 648 440 TTC Max: 45 075 864 TTC	Offre non conforme pour pièces administratives non fournies Item 5 : Discordance entre les montants sur le bordereau des prix unitaires en lettres (cent cinquante mille), et celui proposé au devis (155 000) ; Item 13 : Discordance entre les montants sur le bordereau des prix unitaires en lettres (cent cinquante-cinq mille) différent de celui proposé au devis (150 000). Et après application de la TVA de 18% sur les items 6 et 11 qui sont tous des produits non médicaux  Pièces administratives non fournies (ASC ;AJT ;ASMP ;AIRC ;CNF) malgré la correspondance N°03/MS/SG/CHUR-OHG/DG/DMP du 03/02/2025
KANDOR	Min : 26 199 122 TTC Max: 35 142 798 TTC	-	Offre techniquement conforme mais anormalement basse. Correction sur des erreurs de sommation des montants totaux entraînant une variation de moins de 15% (0.99%): <input type="checkbox"/> Montant total minimum est de 26 199 017 F CFA TTC au lieu de 26 199 122 F CFA TTC ; <input type="checkbox"/> Montant total maximum 35 142 671 F CFA TTC au lieu 35 142 798 F CFA TTC. Offre financière non conforme : prix des items 13 ; 14 et 15 non sincères Prix unitaire item 13= Prix unitaire item =14 = Prix unitaire item 15 =153 968. Constat : Prix constants pour ces 3 items malgré le fait que les formats des films ne sont pas identiques (format 36 X 43 cm (14 X 17) # format 26 X 36 cm (10 X 14) # format 25 X 30 cm (10X12)
<b>ATTRIBUTAIRE</b>	<b>FASO IMB SARL pour un montant minimum de vingt-neuf millions six cent vingt et un mille (29 621 000) F CFA TTC et un montant maximum de trente-neuf millions huit cent soixante-huit mille neuf cent vingt (39 868 920) FCFA TTC. Le délai d'exécution est de trente (30) jours pour chaque commande.</b>		

### CENTRE HOSPITALIER RÉGIONAL DE ZINIARÉ

DEMANDE DE PRIX N° 2025-007/MS/SG/CHR-Z/DG/PRCP POUR LA FOURNITURE D'IMPRIMES ADMINISTRATIFS ET L'ACHAT DE FOURNITURES DE BUREAU AU PROFIT DU CHR DE ZINIARE - Financement : Budget CHR Ziniaré, gestion 2025  
Publication de l'avis : Quotidien N°4070 du jeudi 06 février 2025  
Date d'ouverture : 14 février 2025 - Date de délibération : 20 février 2025 - Nombre de plis reçus : 14

Lot	Montant prévisionnel TTC	Moyenne des offres (P)	Moyenne pondérée (M)	Seuil inférieur (0,85M)	Seuil supérieur (1,15M)
1	12 000 000	9 703 214	11 081 286	9 419 093	12 743 478
2	12 000 000	10 623 517	11 449 407	9 731 996	13 166 818

Lot	Soumissionnaires	Montants en F CFA		Observations	Rang
		Lus	Corrigés		
1	DC DJABA COM	8 128 250 HTVA	9 591 335 TTC	Conforme	3 <sup>ème</sup>
	KBS SERVICE	8 033 000 HTVA 9 478 940 TTC	9 478 940 TTC	Conforme	1 <sup>er</sup>
	BCS SARL	9 480 132 TTC	NEANT	Non conforme : Item 22 : Feuille cartonnée, format A4, 2 pages (recto-verso) demandée en lieu et feuille carbonée format A4, 2 pages (recto-verso) proposée Item 23 : Feuille cartonnée, format A5, se conformer au spécimen existant au CHR de Ziniaré demandée en lieu et feuille carbonée format A5 se conformer au spécimen existant au CHR de Ziniaré proposée.	NEANT
	SITD	8 101 500 HTVA 9 559 770 TTC	9 500 770 TTC	Conforme	2 <sup>ème</sup>
	ICNF SARL	8 383 750 HTVA	9 892 825 TTC	Conforme	5 <sup>ème</sup>
	AGENCE DE COMMUNICATION UNIVERSAL INNOVATION	8 543 000 HTVA	10 316 740 TTC	Conforme	6 <sup>ème</sup>
	TALAS GRAPHIC	9 399 290 TTC	9 399 290 TTC	Non conforme : Offre anormalement basse : montant TTC inférieur au seuil minimal (9 419 093)	Néant
	ENGCI SARL	8 334 000 HTVA 9 834 120 TTC	9 834 120 TTC	Non conforme : Absence de pièces administratives (ASF, ASMP, ANE, CNF, AIRC, ASC) conformément à la lettre N° 2025-002/MS/SG/CHR-Z/DG/PRM du 14/02/2025	Néant
	GRATECS	9 611 190 TTC	9 611 690 TTC	Conforme	4 <sup>ème</sup>

## Résultats provisoires

2	EQUIPE SERVICES	9 654 400 HTVA	11 297 792 TTC	Conforme	2 <sup>ème</sup>
	AGF SERVICE	9 762 500 HTVA	11 519 750 TTC	Non conforme : Absence de pièces administratives (ASF, ASMP, ANE, CNF, AIRC, ASC) conformément à la lettre N° 2025-002/MS/SG/CHR-Z/DG/PRM du 14/02/2025.	Néant
	BLSB	8 233 300 HTVA	9 715 294 TTC	Non conforme Offre anormalement basse : montant TTC inférieur au seuil minimal (9 731 996).	Néant
	3M-SLI	9 790 345 TTC	11 552 607 TTC	Conforme	3 <sup>ème</sup>
	AGENCE DE COMMUNICATION UNIVERSAL INNOVATION	8 682 700 HTVA	10 245 586 TTC	Conforme	1 <sup>er</sup>
	MYRANALE TECH	9 993 900 HTVA	9 434 242 TTC	Non conforme : Offre anormalement basse : montant TTC inférieur au seuil minimal (9 731 996).	Néant
	ENGCI SARL	8 982 500 HTVA 10 599 350 TTC	10 599 350 TTC	Non conforme : Absence de pièces administratives (ASF, ASMP, ANE, CNF, AIRC, ASC) conformément à la lettre N° 2025-002/MS/SG/CHR-Z/DG/PRM du 14/02/2025	Néant
<b>Attributaires</b>		<p><b>LOT 1 : Fourniture d'imprimés administratifs au profit du CHR de Ziniaré au soumissionnaire KBS pour un montant en francs CFA HTVA de huit millions trente-trois mille (8 033 000). Le délai d'exécution est de trente (30) jours.</b></p> <p><b>LOT 2 : Achat de fournitures de bureau au profit du CHR de Ziniaré au soumissionnaire AGENCE DE COMMUNICATION UNIVERSAL INNOVATION pour un montant en francs CFA HTVA de huit millions six cent quatre-vingt-deux mille sept cents (8 682 700). Le délai d'exécution est de trente (30) jours</b></p>			

DEMANDE DE PRIX N° 2025-008/MS/SG/CHR-Z/DG/PRCP POUR L'ACHAT D'EMBALLAGES POUR LE RECONDITIONNEMENT AU PROFIT DU CHR DE ZINIARÉ - Publication de l'avis : Quotidien N°4072 du lundi 10 février 2025  
Date d'ouverture : 17 février 2025- Date de délibération : 21 février 2025 - Nombre de plis reçus : lot unique : 06

Lot	Montant prévisionnel TTC	Moyenne des offres (P)	Moyenne pondérée (M)	Seuil inférieur (0,85M)	Seuil supérieur (1,15M)
Unique	4 000 000	3 397 705	3 759 082	3 195 220	4 322 944
Lot	Soumissionnaires	Montants en F CFA		Observations	Rang
		Lus	Corrigés		
Unique	ESI	3 015 000 HTVA	3 558 250 TTC	Conforme : prise en compte de la TVA pour les besoins de l'évaluation des offres	5 <sup>ème</sup>
	ESAF INFORMATIQUE	2 969 500 HTVA	3 504 010 TTC	Conforme : prise en compte de la TVA pour les besoins de l'évaluation des offres	4 <sup>ème</sup>
	E. F. E. S INTERNATIONAL	2 750 000 HTVA	3 245 000 TTC	Conforme : prise en compte de la TVA pour les besoins de l'évaluation des offres.	2 <sup>ème</sup>
	LYNOVE SARL	2 613 000 HTVA	2 723 000 HTVA 3 213 140 TTC	Conforme : prise en compte de la TVA pour les besoins de l'évaluation des offres. -Item 3 : erreur de calcul 200000*8=1 600 000 au lieu de 1 500 000 -Item 4 : erreur de calcul 200000*3.8=7 600 000 au lieu de 7 500 000 D'où un montant HTVA corrigé de 2723 000 au lieu de 2 613 000.	1 <sup>er</sup>
				ENGCI-SARL	
	3M-SLI	2 900 000 HTVA	3 465 660 TTC	Conforme : prise en compte de la TVA pour les besoins de l'évaluation des offres.	3 <sup>ème</sup>
<b>Attributaires</b>		<p><b>LOT UNIQUE : Achat d'emballages pour le reconditionnement au profit du Centre hospitalier régional de Ziniaré au soumissionnaire LYNOVE SARL pour un montant en francs CFA HTVA de deux millions sept cent vingt-trois mille (2 723 000). Le délai d'exécution est de trente (30) jours.</b></p>			

DEMANDE DE PRIX N° 2025-006/MS/SG/CHR-Z/DG/PRCP POUR LA FOURNITURE DE PRODUITS ET CONSOMMABLES POUR LA PRODUCTION D'EAU DE JAVEL, DE SAVON LIQUIDE ET DE SOLUTION HYDROALCOLIQUE AU PROFIT DU CHR DE ZINIARE.  
Financement : Budget CHR Ziniaré, gestion 2025 - Publication de l'avis : Quotidien N°4070 du jeudi 06 février 2025  
Date d'ouverture : 14 février 2025- Date de délibération : 20 février 2025 - Nombre de plis reçus : lot unique : 07

Lot	Montant prévisionnel TTC	Moyenne des offres (P)	Moyenne pondérée (M)	Seuil inférieur (0,85M)	Seuil supérieur (1,15M)
unique	3 000 000	2 617 830	2 847 132	2 420 062	3 274 202
Lot	Soumissionnaires	Montants en F CFA		Observations	Rang
		Lus	Corrigés		
Unique	E.F.E. S INTERNATIONAL	2 539 000 HTVA	2 996 000 TTC	Conforme	3 <sup>ème</sup>
	B.L.S.B	2 045 000 HTVA	2 413 100 TTC	Non conforme : Offre anormalement basse : montant TTC inférieur au seuil minimal (2 420 062).	Néant
	SOCIETE SULSIN CORPORATION SARL	2 036 300 HTVA	2 402 834 TTC	Non conforme : Offre anormalement basse : montant TTC inférieur au seuil minimal (2 420 062).	Néant
	3 M-SLI	2 347 100 TTC	2 769 578 TTC	Conforme	2 <sup>ème</sup>
	AGENCE DE COMMUNICATION UNIVERSAL INNOVATION	2 269 800 HTVA	Néant	Non conforme : Item2 : Pour le savon liquide, Poly(oxy-1,2-ethanediy), alpha-sulfo-omega-hydroxy, C11-14-alkyl ethers, sodium salts,	Néant

## Résultats provisoires

				tensioactif, émulsifiants proposé au lieu de Pour le savon liquide, Poly(oxy-1,2-ethanediyl), alpha-sulfo-omega-hydroxy, C12-14-alkyl ethers, sodium salts, tensioactif, émulsifiants dans le dossier	
	AMG SARL	2 461 952 TTC	2 461 952 TTC	Non conforme : Absence de pièces administratives (ASF, ASMP, ANE, CNF, AIRC, ASC) conformément à la lettre N° 2025-001/MS/SG/CHR-Z/DG/PRM du 14/02/2025.	Néant
	E.GS. F	2 257 200 HTVA	2 663 496 TTC	Conforme	1 <sup>er</sup>
<b>Attributaires</b>		<b>LOT UNIQUE : Fourniture de produits et consommables pour la production d'eau de javel, de savon liquide et de solution hydroalcoolique au profit du Centre hospitalier régional de Ziniaré au soumissionnaire E.GS. F pour un montant en francs CFA HTVA de deux millions deux cent cinquante-sept mille deux cent (2 257 200). Le délai d'exécution est de trente (30) jours.</b>			

DEMANDE DE PRIX N° 2025-009/MS/SG/CHR-Z/DG/PRCP POUR L'ACHAT DE LAIT ET AUTRES PRODUITS ALIMENTAIRES POUR LES SERVICES AU PROFIT DU CHR DE ZINIARE - Financement : Budget CHR Ziniaré, gestion 2025  
 Publication de l'avis : Quotidien N°4073 du mardi 11 février 2025 - Date d'ouverture : 19 février 2025 - Date de délibération : 25 février 2025  
 Nombre de plis reçus : 04

Lot	Montant prévisionnel TTC	Moyenne des offres (P)	Moyenne pondérée (M)	Seuil inférieur (0,85M)	Seuil supérieur (1,15M)
unique	6 000 000	5 191 752	5 676 701	4 825 196	6 528 206
Lot	Soumissionnaires	Montants en F CFA		Observations	Rang
		Lus	Corrigés		
unique	3M-SLI	5 015 900 HTVA	5 010 900 HTVA 5 083 962 TTC	Conforme : Prise en compte de la TVA sur les items 1 à et 2 pour les besoins de l'évaluation des offres	2 <sup>ème</sup>
	LYNOVE SARL	5 874 320 HTVA	5 948 512 TTC	Conforme : Prise en compte de la TVA sur les items 1 à et 2 pour les besoins de l'évaluation des offres	3 <sup>ème</sup>
	BLACK STAR SERVICE (B2S)	4 782 800 HT	4 846 394 TTC	Conforme : Prise en compte de la TVA sur les items 1 à et 2 pour les besoins de l'évaluation des offres	1 <sup>er</sup>
	ENGCI-SARL	4 758 000 HTVA 4 888 140 TTC	4 888 140 TTC	Non conforme : Prise en compte de la TVA sur les items 1 à et 2 pour les besoins de l'évaluation des offres -Absence de pièces administratives (ASF, ASMP, ANE, CNF, AIRC, ASC) conformément à la lettre N° 2025-004/MS/SG/CHR-Z/DG/PRCP du 19/02/2025.	Néant
<b>Attributaire</b>		<b>LOT UNIQUE : Achat de lait et autres produits alimentaires pour les services au profit du Centre hospitalier régional de Ziniaré, BLACK STAR SERVICE pour un montant en francs CFA HTVA de quatre millions sept cent quatre-vingt-deux mille huit cents (4 782 800) francs CFA. Le délai d'exécution est de trente (30) jours.</b>			

**Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics  
et des Engagements Financiers**

[www.dgcmef.gov.bf](http://www.dgcmef.gov.bf)



# ***APPELS D'OFFRES***

## ***DES MINISTÈRES ET INSTITUTIONS***

### ***MAITRISES D'OUVRAGES DÉLÉGUÉES***

- |  |                   |
|--|-------------------|
| * <b>Marchés de Fournitures et Services courants</b> | <b>P. 41 à 47</b> |
| * <b>Marchés de Travaux</b>                          | <b>P. 48</b>      |
| * <b>Marchés de Prestations Intellectuelles</b>      | <b>P. 46 à 52</b> |

## ***Fournitures et Services courants***

### **SERVICE NATIONAL POUR LE DÉVELOPPEMENT**

#### **Acquisition de matériels de communication au profit du Service National pour le Développement**

**Avis de demande de prix**  
**N° :2025-008/PM/SG/SND/DG/PRM du 24/02/2025**  
**Financement : Budget SND-Exercice 2025**

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics, Exercice 2025, du Service National pour le Développement (SND).

1. le Service National pour le Développement (SND) dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix lance une demande de prix à commandes ayant pour objet l'acquisition de matériels de communication tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions se décomposent en lot unique : acquisition de matériels de communication au profit du SND pour un montant prévisionnel de 30 000 000 de francs CFA TTC.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder quarante-cinq (45) jours

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau du Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés du SND Sis au camp Guillaume, 1er étage.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés et moyennant paiement d'un

montant non remboursable de trente mille (30 000) francs CFA à l'agence comptable du SND.

6. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de huit cent mille (800 000) francs CFA devront parvenir ou être remises au Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés du SND Sis au camp Guillaume, 1er étage, avant le **mercredi 12 mars 2025 à 09 heures 00**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

7. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

8. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

**La Personne Responsable des Marchés**

**Yombié BAYALA**

## AUTORITE SUPERIEURE DE CONTROLE D'ETAT ET DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

### Fourniture de pause-café, de pause-café renforcée et de pause déjeuner (lot1) et fourniture de pause déjeuner et diner (lot2) au profit de L'ASCE-LC

Avis de demande de prix  
N°2025-01/ASCE-LC/SG/PRCP

Financement : Budget de l'ASCE-LC, Exercice 2025

1• La Personne Responsable de la Commande Publique dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix à commandes ayant pour objet la fourniture de pause-café, de pause-café renforcée et de pause déjeuner au profit de l'ASCE-LC (lot1) et la fourniture de pause déjeuner et diner au profit des agents de sécurité de l'ASCE-LC (lot2), tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les prestations se décomposent en deux lots distincts :

Lot 1 : Fourniture de pause-café, de pause-café renforcée et de pause déjeuner au profit de l'ASCE-LC ;

Lot 2 : Fourniture de pause déjeuner et diner au profit des agents de sécurité de l'ASCE-LC

Le budget prévisionnel est de :

Lot 1 : trente millions deux cent soixante-dix mille (30 270 000) FCFA TTC ;

Lot 2 : dix-sept millions huit cent quatre-vingt-mille (17 880 000) FCFA TTC ;

2• Le délai de validité du contrat est l'année budgétaire 2025 et le délai d'exécution de chaque commande est de trois (03) mois.

3. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Personne Responsable de la Commande Publique à l'adresse suivante : 1er étage du siège de l'ASCE-LC, sis à Ouaga 2000, portes 112/113, 01 BP 617 Ouagadougou 01 téléphone 71 32 47 37 du lundi au jeudi de 7h30 à 15h30 et le vendredi de 7h30 à 16h00.

4. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix dans le bureau de la Personne Responsable de la Commande Publique à l'adresse suivante : 1er étage du siège de l'ASCE-LC, sis à Ouaga 2000, portes 112/113, téléphone 71 32 47 37, 01 BP 617 Ouagadougou 01 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) FCFA pour le lot 1 et vingt mille (20 000) FCFA pour le lot 2 à la régie de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers sise aux guichets de renseignement du bâtiment R+5 du Ministère de l'Économie et des Finances.

5. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de neuf cent mille (900 000) FCFA pour le lot 1 et cinq cent mille (500 000) FCFA pour le lot 2 devront parvenir ou être remises à l'adresse suivante : 1er étage du siège de l'ASCE-LC, sis à Ouaga 2000, porte 112, téléphone 71 32 47 37, avant le **18 mars 2025 à 09 heures 00 TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

6. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

**Le Président de la Commission d'attribution des marchés**

**Justin Mathieu BADOLO**  
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon

## MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

### Acquisition de matériels hydrologiques et hydrogéologiques au profit de la Direction Générale des Ressources en Eau (DGRE).

**Rectificatif du Quotidien N°4088 du mardi 04 mars 2024, page 24 portant sur la date limite de dépôt des offres**

Avis d'appel d'offres ouvert  
N°2025-022F\_MEEA/SG/DMP

Financement : BUDGET DE L'ÉTAT-EXERCICE 2025

Cet avis d'appel d'offres fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2025, du Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement (MEEA).

1. Le Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement dont l'identification complète est précisée aux Données particulières du dossier d'appel d'offres ouvert lance un appel d'offres ouvert ayant pour objet l'acquisition de matériels hydrologiques et hydrogéologiques au profit de la Direction Générale des Ressources en Eau (DGRE), tels que décrits dans les Données particulières de l'appel d'offres ouvert.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions sont constituées en deux lots :

- lot 01 : acquisition de matériels hydrologiques au profit de la Direction Générale des Ressources en Eau (DGRE) ;

- lot 02 : acquisition de matériels hydrogéologiques au profit de la Direction Générale des Ressources en Eau (DGRE).

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : trente (30) jours pour chaque lot.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier d'appel d'offres dans le bureau du secrétariat de la Direction des Marchés Publics du MEEA 03 BP 7010 Ouagadougou tél : 25 49 99 22, sis à Ouaga 2000, avenue SEMBENE Ousmane.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de l'appel d'offres ouvert au secrétariat de la Direction des Marchés Publics du MEEA 03 BP 7010 Ouagadougou 03, tél : 25 49 99 22, sis à Ouaga 2000 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de cinquante mille (50 000) F CFA pour chaque lot auprès du régisseur de la Direction Générale du Contrôle des Marchés publics et des Engagements Financiers (DG-CMEF) du Ministère de l'Économie, des Finances et de la Prospective (MEFP) sise au 395 avenue HO Chi Minh Tél : 25 32 47 76.

6. Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de l'appel d'offres, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant d'un million (1 000 000) F CFA par lot devront parvenir ou être remises au Secrétariat de la DMP/MEEA, 03 BP 7010 Ouagadougou tél : 25 49 99 22, sis à Ouaga 2000, avant le **mardi 11 mars 2025 à 09 heures 00 TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

NB : le montant prévisionnel du marché est de cent millions (100 000 000)

F. CFA TTC répartis comme suit :

- lot 01 : cinquante millions (50 000 000) F. CFA TTC ;
- lot 02 : cinquante millions (50 000 000) F. CFA TTC.

**Le Directeur des Marchés Publics**  
**Président de la CAM**

**André HIEN**  
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon

### Entretien, réparation et maintenance des biens roulants de l'Institut National de Formation des Personnels de l'Education (INFPE)

Avis de demande de prix  
n°2025-05/INFPE/DG/PRM du 14 janvier 2025  
Source de financement : Budget de l'INFPE, Exercice 2025

Cet Avis de demande de prix fait suite au Plan de passation des marchés gestion 2025 de l'Institut National de Formation des Personnels de l'Education (INFPE)

1- La Personne Responsable des marchés dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet l'entretien, la maintenance et la réparation des biens roulants au profit l'Institut National de Formation des Personnels de l'Education (INFPE) tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

2- La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

3- Les prestations se composent en six lots tels que :

Lot 1: Entretien, réparation et maintenance des biens roulants de la direction générale DG (Loumbila) FCFA TTC;

Lot 2: Entretien, réparation et maintenance des biens roulants de la DRINFPE du Plateau Central (Loumbila) et de la DRINFPE du Nord (Ouahigouya);

Lot 3: Entretien, réparation et maintenance des biens roulants des DR Hauts-Bassins (Bobo-Dioulasso), de la DRINFPE du Sud-Ouest (Gaoua) et de la Boucle du Mouhoun (Dédougou);

Lot 4: Entretien, réparation et maintenance des biens roulants de la DRINFPE de l'Est (Fada NGourma) et de la DRINFPE du Centre -Est (Tenkodogo)

Lot 5: Acquisition de pièces de rechange pour les véhicules à 4 roues;

Lot 6: Acquisition de pièces de rechange pour les véhicules à 2 et 3 roues.

NB : budget prévisionnel est : lot1 : 20 000 000 FCFA TTC ; lot2 : 20 000 000 FCFA TTC ; lot3 : 24 000 000 FCFA TTC ; lot4 : 13 000 000 FCFA TTC ; lot5 : 9 000 000 FCFA TTC ; lot6 : 4 000 000 FCFA TTC.

Le délai d'exécution ne devrait pas excéder l'année budgétaire 2025.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix auprès de la Personne Responsable Marchés de l'INFPE sis à l'ex ENEP de Loumbila et au numéro de téléphone suivant : 70 73 64 92 de 7h 30mn à 16 heures les jours ouvrables.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, peut consulter gratuitement le dossier complet de la demande de prix ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de vingt-cinq mille (25 000) FCFA pour les lots 1, 2 et 3; de vingt mille (20 000) FCFA pour les lots 4 et 5 ; de dix mille (10 000) FCFA pour le lot 6 auprès de l'Agence comptable de l'INFPE.

6. Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de quatre cent mille (400 000) francs CFA pour chacun des lots 1, 2 et 3 ; deux cent mille (200 000) francs CFA pour chacun des lot 4 et lot 5 et cent mille (100 000) francs CFA pour le lot 6 devront parvenir ou être remises au secrétariat de la Direction Générale de l'INFPE au plus tard **le mercredi 12 mars 2025 à 09 heures 00 minute**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

7. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

8. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

**Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés**

**Norbert KY**  
Chevalier de l'Ordre National

### Couverture médiatique et l'insertion des avis et communiqués dans les revues et presse en ligne au profit du MAECRBE

Avis de demande de prix  
N°2025-02/MAECRBE/SG/DMP du 20 /02/2025  
Financement : Budget de l'Etat, Exercice 2025

1- Le Directeur des Marchés Publics dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix à commandes ayant pour objet la Couverture médiatique et l'insertion des avis et communiqués dans les revues et presse en ligne au profit du Ministère des Affaires Étrangères, de la Coopération Régionale et des Burkinabè de l'Étrérier (MAECRBE) tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les prestations sont en lot unique : Couverture médiatique et l'insertion des avis et communiqués dans les revues et presse en ligne au profit du Ministère des Affaires Étrangères, de la Coopération Régionale et des Burkinabè de l'Étrérier.

Le budget prévisionnel est de Cinquante-neuf millions (59 000 000) FCFA TTC.

2- Le délai de validité du contrat est l'année budgétaire 2025, et le délai de livraison de chaque commande est de quinze (15) jours.

3- Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Direction des Marchés Publics à l'adresse suivante : Immeuble abritant le MAECRBE, 2e étage, porte 222 ou 224, 03 BP 7038 Ouagadougou 03 téléphone 25 32 47 32 du lundi au jeudi de 7h30 à 15h30 et le vendredi de 7h30 à 16h00.

4- Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix dans le bureau de la Direction des Marchés Publics à l'adresse suivante : Immeuble abritant le MAECRBE, 2e étage, porte 222 03 BP 7012 Ouagadougou et moyennant paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) francs CFA à la régie de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers sise aux guichets de renseignement du bâtiment R+5 du Ministère de l'Économie et des Finances.

5- Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de sept cent cinquante mille (750 000) FCFA, devront parvenir ou être remises à l'adresse suivante : Bureau DMP/MAECRBE, 2e étage, porte 222 03 BP 7038 Ouagadougou 03 avant **le mercredi 12 mars 2025 à 09 heures 00 TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

6- Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

*Pour Le Directeur des Marchés Publics en mission,  
le Chef de Service des marchés de Fournitures et Prestations Courantes assurant l'intérim*

Hermann YAMMA

## LA POSTE BURKINA FASO

### COMMUNIQUE DE MODIFICATION DE LA DATE DE DEPÔT DE LA DEMANDE PRIX

N° : 2025-004/LA POSTE BF/DG/DM/DMTPI

Objet : travaux de reprise de la terrasse DG au profit de LA POSTE BF

Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés porte à la connaissance des soumissionnaires qui désirent postuler à la demande de prix n°2025-004/LA POSTE BF/DG/DM/DMTPI pour les travaux de reprise de la terrasse DG, que la date du mardi 04 mars 2025 publiée dans la revue des marchés publics N°4081 du **vendredi 21 février 2025**, est reportée au **mardi 11 mars 2025**, pour insuffisances techniques du dossier.

Le Président de la CAM s'excuse des désagréments que le report pourrait engendrer et sait compter sur votre compréhension.

*Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés*

Christian ZOMBRE  
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon

### SOCIETE NATIONALE BURKINABE D'HYDROCARBURES (SONABHY)

#### Acquisition d'une licence MICROSOFT WINDOWS serveur et poste de travail, SQL SERVEUR, cal (accès clients aux serveurs), system center (outil de sauvegarde...) et office m365, teams, WINDOWS 11 pro au profit de la SONABHY.

##### Avis d'Appel d'Offres ouvert accéléré

N°2025-003/MICA/SONABHY du 05 février 2025

Source de financement : Budget SONABHY, exercice 2025.

Cet avis d'appel d'offre ouvert accéléré est en prévision de l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2025, de la SONABHY).

1. La SONABHY dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de l'Appel d'Offres Ouvert (AOO) lance un Appel d'Offres Accéléré (AOA) ayant pour objet : acquisition d'une licence MICROSOFT WINDOWS serveur et poste de travail, SQL SERVEUR, cal (accès clients aux serveurs), system center (outil de sauvegarde...) et office m365, teams, WINDOWS 11 pro au profit de la SONABHY ; tels que décrits dans les Données particulières de l'Appel d'Offres.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées de l'agrément technique D5 pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions se décomposent en lot unique : acquisition d'une licence MICROSOFT WINDOWS serveur et poste de travail, SQL SERVEUR, cal (accès clients aux serveurs), system center (outil de sauvegarde...) et office m365, teams, WINDOWS 11 pro au profit de la SONABHY.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : trente (30) jours  
Les candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de l'appel d'offre au secrétariat DMP au siège de la SONABHY, 01 BP 4394 – Ouagadougou - Burkina Faso téléphone +(226) 25 42 68 00/ 25 43 00 34, sise au quartier Pissy Route Nationale N°1. Du lundi au vendredi de 8 h 00 à 15 h 30 mn, ancien bâtiment, porte A111.

4. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de l'appel d'offres au secrétariat DMP au siège de la SONABHY, 01 BP 4394 – Ouagadougou - Burkina Faso téléphone +(226) 25 42 68 00/ 25 43 00 34, sise au quartier Pissy Route Nationale N°1. Du lundi au vendredi de 7 h 30 à 15 h 30 mn, ancien

bâtiment, porte A111. et moyennant paiement d'un montant non remboursable de cent mille cinquante (150 000) francs CFA à la caisse de la SONABHY.

5. Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de l'appel d'offres, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de trois millions (3 000 000) F CFA devront parvenir au secrétariat DMP, 1er étage, bâtiment A, porte A111 01 BP 4394 – Ouagadougou - Burkina Faso téléphone +(226) 25 42 68 00/ 25 43 00 34, au siège de la SONABHY sise au quartier Pissy Route Nationale N°1, avant le **jeudi 20 mars 2025 à 09 heures 00**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des candidats qui souhaitent y assister.

6. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable des Marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

N.B. : l'enveloppe financière est de deux cent vingt millions (220 000 000) F CFA TTC

*Le Directeur des Marchés Publics,*

**K S Yannick BASSOLE**

### SOCIETE NATIONALE BURKINABE D'HYDROCARBURES (SONABHY)

## COMMUNIQUE D'ANNULATION

Le Directeur des Marchés Publics, de la Société Nationale Burkinabè d'Hydrocarbures (SONABHY) par le présent communiqué, porte à la connaissance des candidats que la demande de prix n°2025-011/MICA/SONABHY pour l'acquisition, installation, configuration et mise en service de switches au profit de la SONABHY (réf de publication de l'avis : quotidien n°4083 du mardi 25 février 2025 à la page 19) dont l'ouverture est prévue le mercredi 05 mars à 9h00mn, est annulée pour insuffisance technique (omission de certaines spécifications techniques).

Aussi, il informe les candidats que ladite demande de prix sera lancée ultérieurement et que les candidats ayant déjà acheté le dossier pourront conserver leurs reçus pour la prochaine procédure.

*Le Directeur des Marchés Publics/Po*

**François GOUBA**

### Acquisition de panneau d'indication et de signalétiques au profit de l'UGP/PACTDIGITAL

#### AVIS DE DEMANDE DE COTATIONS

N° 2025-006/MTDPCE/SG/ PB-DICE/PACTDIGITAL du 03 mars 2025

Source de financement : IDA Crédit N°74620-BF

Référence STEP : N° BF-PACTDIGITAL-475972-GO-RFQ

1. Le Burkina Faso a obtenu un financement de l'Association Internationale pour le Développement pour financer le coût du Projet d'accélération de la transformation digitale du Burkina Faso (PACTDIGITAL-BF) et se propose d'utiliser une partie des fonds pour effectuer des paiements autorisés au titre de la demande de cotations pour « l'acquisition de panneau d'indication et de signalétiques au profit de l'UGP/PACTDIGITAL »
2. La Coordinatrice du PACTDIGITAL sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour l'acquisition de panneau d'indication et de signalétiques au profit de l'UGP/PACTDIGITAL.
3. Les offres rédigées en langue française devront être faites en Hors Taxes Hors Douane (HT-HD), et en Toutes Taxes Comprises (TTC). Elles seront remises sous plis fermés auprès du Secrétariat du PACTDIGITAL, sis à la Cité AZIMO, 01 BP 6634 Ouagadougou 01, Tél. 25 37 47 98 en trois (03) exemplaires dont un (01) original et deux (02) copies marquées comme telles avec la mention « cotations pour l'acquisition de panneau d'indication et de signalétiques au profit de l'UGP/PACTDIGITAL ».
4. Le délai d'exécution du marché est de trente (30) jours.
5. La passation du Marché sera conduite par demande de cotations avec l'approche ouverte telle que prévue aux points 5.1, 5.2 et 5.3 de l'annexe XII du « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement » de la Banque mondiale de Juillet 2016 Révision Novembre 2017, Août 2018, novembre 2020 et septembre 2023 ».
6. Les informations complémentaires peuvent être obtenues auprès du Secrétariat du PACTDIGITAL, sis à la Cité AZIMO, 01 BP 6634 Ouagadougou 01, Tél. 25 37 47 98 où le dossier complet de Consultation de Fournisseurs pourra être retiré de 07 heures 30 minutes à 16 heures 00 minute du lundi au jeudi et de 07 heures 30 minutes à 16 heures 30 minutes le vendredi.
7. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.  
Les Soumissionnaires nationaux devront joindre à leurs offres les autres documents suivants en cours de validité :
  - Une attestation de situation Fiscale ;
  - Une attestation de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) ;
  - Une attestation de soumission aux marchés publics ;
  - Une attestation de Non-Engagement de l'Agence Judiciaire de l'Etat (AJE) ;
  - Une attestation d'inscription au registre du commerce et de crédit mobilier ;
  - Un certificat de non-faillite.Les Soumissionnaires non nationaux devront joindre à leurs offres les autres documents suivants en cours de validité :
  - Une attestation de registre du commerce ;
  - Un certificat de non-faillite.
8. Les candidats intéressés peuvent consulter le dossier de demande de cotations complet ou le retirer gratuitement auprès du Secrétariat du PACTDIGITAL, sise à la Cité AZIMO, 05 BP 6344 Ouagadougou 05, Tél. 25 37 47 98 sur présentation de la garantie de soumission.
9. Les offres devront être déposées au plus tard le **mercredi 12 février 2025 à 09 heures 00 minute** précises auprès du Secrétariat du PACTDIGITAL, sis à la Cité AZIMO, 01 BP 6634 Ouagadougou 01, Tél. 25 37 47 98, où l'ouverture des plis aura lieu dans la salle de réunion le même jour à partir de 09 heures 15 mn, en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister.
10. Les offres doivent comprendre une garantie de l'offre, en FCFA ou dans une monnaie librement convertible d'un montant de deux cent cinquante mille (250 000) francs CFA.  
Les offres resteront valables pour une durée minimum de soixante (60) jours pour compter de la date de leur remise.
11. L'Unité de Gestion du PACTDIGITAL se donne le droit de ne donner aucune suite à cette présente demande de cotations.

**Haoua OUATTARA/DAMA**

Chevalier de l'Ordre du Mérite des Arts,  
des Lettres et de la Communication

### Acquisition, l'installation de climatiseurs et travaux d'électricité complémentaire au profit de l'UGP/PACTDIGITAL

#### AVIS DE DEMANDE DE COTATIONS

N° 2025-005/MTDPCE/SG/ PB-DICE/PACTDIGITAL du 03 mars 2025

Source de financement : IDA Crédit N°74620-BF

Référence STEP : N° BF-PACTDIGITAL-477119-GO-RFQ

1. Le Burkina Faso a obtenu un financement de l'Association Internationale pour le Développement pour financer le coût du Projet d'accélération de la transformation digitale du Burkina Faso (PACTDIGITAL-BF) et se propose d'utiliser une partie des fonds pour effectuer des paiements autorisés au titre de la demande de cotations pour « l'acquisition, l'installation de climatiseurs et travaux d'électricité complémentaire au profit de l'UGP/PACTDIGITAL »
2. La Coordinatrice du PACTDIGITAL sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour l'acquisition, installation de climatiseurs et travaux d'électricité complémentaire au profit de l'UGP/PACTDIGITAL.
3. Les offres rédigées en langue française devront être faites en Hors Taxes Hors Douane (HT-HD), et en Toutes Taxes Comprises (TTC). Elles seront remises sous plis fermés auprès du Secrétariat du PACTDIGITAL, sis à la Cité AZIMO, 01 BP 6634 Ouagadougou 01, Tél. 25 37 47 98 en trois (03) exemplaires dont un (01) original et deux (02) copies marquées comme telles avec la mention « cotations pour l'acquisition, l'installation de climatiseurs et travaux d'électricité complémentaire au profit de l'UGP/PACTDIGITAL ».
4. Le délai d'exécution du marché est de trente (30) jours.
5. La passation du Marché sera conduite par demande de cotations avec l'approche ouverte telle que prévue aux points 5.1, 5.2 et 5.3 de l'annexe XII du « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement » de la Banque mondiale de Juillet 2016 Révision Novembre 2017, Août 2018, novembre 2020 et septembre 2023 ».
6. Les informations complémentaires peuvent être obtenues auprès du Secrétariat du PACTDIGITAL, sis à la Cité AZIMO, 01 BP 6634 Ouagadougou 01, Tél. 25 37 47 98 où le dossier complet de Consultation de Fournisseurs pourra être retiré de 07 heures 30 minutes à 16 heures 00 minute du lundi au jeudi et de 07 heures 30 minutes à 16 heures 30 minutes le vendredi.
7. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.  
Les Soumissionnaires nationaux devront joindre à leurs offres les autres documents suivants en cours de validité :
  - Une attestation de situation Fiscale ;
  - Une attestation de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) ;
  - Une attestation de soumission aux marchés publics ;
  - Une attestation de Non-Engagement de l'Agence Judiciaire de l'Etat (AJE) ;
  - Une attestation d'inscription au registre du commerce et de crédit mobilier ;
  - Un certificat de non-faillite.Les Soumissionnaires non nationaux devront joindre à leurs offres les autres documents suivants en cours de validité :
  - Une attestation de registre du commerce ;
  - Un certificat de non-faillite.
8. Les candidats intéressés peuvent consulter le dossier de demande de cotations complet ou le retirer gratuitement auprès du Secrétariat du PACTDIGITAL, sise à la Cité AZIMO, 05 BP 6344 Ouagadougou 05, Tél. 25 37 47 98 sur présentation de la garantie de soumission.
9. Les offres devront être déposées au plus tard le **mercredi 12 février 2025 à 09 heures 00 minute** précises auprès du Secrétariat du PACTDIGITAL, sis à la Cité AZIMO, 01 BP 6634 Ouagadougou 01, Tél. 25 37 47 98, où l'ouverture des plis aura lieu dans la salle de réunion le même jour à partir de 09 heures 15 mn, en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister.
10. Les offres doivent comprendre une garantie de l'offre, en FCFA ou dans une monnaie librement convertible d'un montant de trois cent mille (300 000) francs CFA.  
Les offres resteront valables pour une durée minimum de soixante (60) jours pour compter de la date de leur remise.
11. L'Unité de Gestion du PACTDIGITAL se donne le droit de ne donner aucune suite à cette présente demande de cotations.

**Haoua OUATTARA/DAMA**

Chevalier de l'Ordre du Mérite des Arts,  
des Lettres et de la Communication

### Travaux de réfection de postes vétérinaires au profit du Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel-Burkina Faso (PRAPS 2-BF)

AVIS DE DEMANDE COTATION N°2025-001/MARAH/SG/PRAPS 2-BF

Date de la Demande de Cotation : 28 Février 2025

Pays : Burkina Faso

Composante 1 : Amélioration de la santé animale et contrôle des médicaments vétérinaires

Source de financement : Banque Mondiale (IDA don D800 BF et Crédit 6862 BF)

Objet du Marché : travaux de réfection de postes vétérinaires au profit du Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel-Burkina Faso (PRAPS 2-BF)

Numéro de la demande de cotation : N°2025-001/MARAH/SG/PRAPS2-BF

Référence STEP : BF-PRAPS-BF--470990-CW-RFQ

Travaux de réfection de postes vétérinaires au profit du Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel-Burkina Faso (PRAPS 2-BF).

1. Le Burkina Faso a obtenu un financement de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour financer le coût du Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel-Burkina Faso (PRAPS 2-BF). Conformément aux procédures de la Banque mondiale, le projet se propose d'utiliser une partie du montant de ce financement pour effectuer les paiements au titre du marché relatif aux travaux de réfection de postes vétérinaires au profit du Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel-Burkina Faso (PRAPS 2-BF).
2. L'objectif global de la prestation est de réfectionner les postes vétérinaires conformément aux exigences techniques et aux respects des règles environnementales et sociales pour aboutir à des infrastructures de qualité. A ce titre cet avis est publié en vue de sélectionner les fournisseurs pour les travaux de réfection de postes vétérinaires au profit du Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel-Burkina Faso (PRAPS 2-BF) en deux (02) lots distincts :
  - Lot 1 : Travaux de réfection de cinq (05) postes vétérinaires dans les régions de la Boucle du Mouhoun, des Cascades, du Centre-Ouest, des Hauts-Bassins et du Sud-Ouest dans le cadre du Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel phase 2 - Burkina Faso (PRAPS 2-BF) ;
  - Lot 2 : Travaux de réfection de quatre (04) postes vétérinaires dans les régions du Centre-Est, du Centre-Nord, du Centre-Sud, de l'Est, et du Nord dans le cadre du Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel phase 2 - Burkina Faso (PRAPS 2-BF).
3. La passation du Marché sera conduite par la procédure de demande de cotations telle que prévue au point 5.1 « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement » de la Banque mondiale de Juillet 2016 Révision Novembre 2017, Août 2018, novembre 2020 et septembre 2023 ».
4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'unité de coordination du Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel-Burkina Faso (PRAPS 2-BF) sise à Ouagadougou (Paspanga) sur l'avenue de l'indépendance en face de l'Office de Santé des Travailleurs (OST), dans la cour de la Direction Générale des Services Vétérinaires (DGSV) au 1er étage de l'immeuble R+3, 01 BP 1475 Ouagadougou 01, Tel : (+226) 03 84 44 44 de 07 heures 30 minutes à 16 heures 00 minute du lundi au jeudi et de 07 heures 30 minutes à 16 heures 30 minutes le vendredi.
5. Le dossier de demande de cotation en français peut être obtenu par les candidats intéressés auprès du Secrétariat du Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel-Burkina Faso (PRAPS 2-BF) sise dans la cour de la Direction Générale des Services Vétérinaires (DGSV) au 1er étage de l'immeuble R+3, Avenue de l'indépendance en face de l'Office de Santé des Travailleurs (OST).
6. Les offres devront être remises au secrétariat du Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel-Burkina Faso (PRAPS 2-BF) sise dans la cour de la Direction Générale des Services Vétérinaires (DGSV) au 1er étage de l'immeuble R+3, Avenue de l'indépendance en face de l'Office de Santé des Travailleurs (OST) au plus tard le **lundi 10 mars 2025 à 09 heures 00 minute TU** en un (1) original et deux (02) copies. L'ouverture des plis se fera à l'issue des dépôts des offres, dans les locaux du projet à partir de 09h 30 mn et les fournisseurs qui le souhaitent peuvent y assister.
  - > La soumission des offres par voie électronique « ne sera pas » autorisée.
  - > Les offres remises en retard (hors délai) ne seront pas acceptées.
7. Les exigences en matière de qualifications sont :
  - > Avoir un agrément technique dans le domaine des bâtiments et travaux publics catégories B1 minimum.
  - > Fournir un personnel minimum et un matériel minimum, tel que exigé dans le dossier d'appel à concurrence.
8. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, en FCFA ou dans une monnaie librement convertible d'un montant d'un million (1 000 000) Francs CFA pour le lot 1 et de huit cent mille (800 000) Francs CFA pour le lot 2.
9. Les offres resteront valables pendant soixante (60) jours pour compter de la date limite ci-dessus fixée pour leur remise. Le délai d'exécution est de soixante (60) jours.
10. L'administration se réserve le droit d'accepter, de rejeter toutes les offres ou d'annuler la procédure de demande de cotation à tout moment avant l'attribution du marché ou de ne point donner suite à cette demande de consultation sans être tenue de fournir les raisons de sa décision.

Le Coordonnateur

**Dr Souleymane PINDE**

Chevalier de l'Ordre de l'Étalon

### Constitution d'une liste de fournisseurs/prestataires à consulter pour les demandes de cotation au profit de l'Autorité Supérieure de Contrôle d'Etat et de lutte contre la Corruption.

AVIS d'appel à manifestation d'intérêt  
N°2025-01/ASCE-LC/SG/PRCP du 07 février 2025

1. Dans le cadre de l'exécution du Plan de Passation des Marchés Publics (PPM) exercice 2025, l'Autorité Supérieure de Contrôle d'Etat et de lutte contre la Corruption (ASCE-LC) lance un appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une liste de fournisseurs/prestataires à consulter pour les demandes de cotation.

2. L'objectif principal de cet appel à manifestation d'intérêt est de disposer d'une base de données composée de fournisseurs/prestataires que l'ASCE-LC pourra consulter dans le cadre des demandes de cotations.

3. Peuvent soumissionner, les personnes physiques ou morales ne figurant pas sur la liste des fournisseurs défaillants et spécialisées dans les domaines suivants :

#### Fournitures et équipements

- fourniture de bureau ;
- fourniture de matériel et consommables informatiques et péri-informatiques ;
- fourniture de produits d'entretien et de nettoyage ;
- fourniture de produits alimentaires ;
- fourniture d'engins à deux (2) roues ;
- fourniture de matériel et mobilier de bureau ;
- fourniture et installation de matériel de communication (réseau wifi et téléphonique, modem et l'autocom, licence zoom...) ;
- fourniture et installation de pneus et batteries ;
- fourniture de pause-café, pause-café renforcée, cocktail et pause déjeuné ;
- fourniture de billets d'avion ;
- fourniture d'effets d'habillements et sportifs ;
- fourniture de divers imprimés administratifs

#### Prestation de services

- entretien et nettoyage des bâtiments ;
- gardiennage des locaux ;
- entretien et réparation de matériel et mobilier de bureau ;
- entretien et réparation d'engins à deux (02) roues ;
- entretien et réparation d'engins à quatre (04) roues ;
- entretien et réparation du matériel informatique et péri informatique ;
- entretien et réparation de photocopieurs ;
- entretien et réparation de climatiseurs ;
- entretien et réparation de groupes électrogènes ;
- entretien et réparation du système d'électricité ;
- entretien et maintenance des cameras de surveillance et des contrôles d'accès ;
- entretien et réparation du système de plomberie ;
- prestations d'hôtesse ;
- prestations diverses de communication (conception, diffusion de spot publicitaires et documentaires, couverture médiatique, confection de banderoles, communication et relation publique...) ;
- location/décoration de salle ;
- location de véhicules ;
- location de matériels d'équipements, de sonorisation, de traduction ;

#### Travaux

- travaux de bâtiments ;
- Travaux de réfection et de réhabilitation.

4. Les candidats intéressés sont invités à déposer leurs manifestations d'intérêt sous pli fermé portant uniquement la mention « Appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une liste des fournisseurs/prestataires à consulter pour les demandes de cotation au profit de l'ASCE-LC ; domaine à préciser »

Les dossiers des candidats devront comporter les informations et pièces ci-après :

- la lettre de manifestation d'intérêt adressée à l'autorité contractante précisant le domaine pour lequel le candidat souscrit ;
- l'identité de la personne pouvant engager l'entreprise et sa fonction ;
- une présentation de l'entreprise ou le CV pour les personnes physiques indiquant son adresse complète, sa situation géographique, ses qualifications et compétences dans le domaine d'intervention choisi ;
- une description des moyens humains et matériels dont dispose l'entreprise ;
- une copie de l'extrait du registre de commerce(RCCM) pour les personnes morales ;
- une copie de l'agrément technique ou une autorisation d'exercer dans le domaine s'il y a lieu ;
- un contact téléphonique permanent.

5. Les entreprises ayant déjà déposé une offre de service auprès de l'ASCE-LC sont invitées à participer à la présente manifestation d'intérêt afin de fournir les informations et pièces requises.

6. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires auprès de la Personne Responsable de la Commande Publique, sis à l'ASCE-LC ; Ouaga 2000 ; avenue Pascal ZAGRE, 1er étage, portes 112/113, tel : 71 32 47 37

7. Les manifestations d'intérêts doivent être déposées sous pli fermé avec la mention « Réponse à l'appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une liste des fournisseurs/prestataires à consulter pour les demandes de cotation au profit de l'ASCE-LC ; domaine à préciser » à l'adresse ci-dessus indiquée au plus tard le **14 mars 2025 à 09 heures 00 minute.**

Les candidats ne peuvent déposer leur manifestation d'intérêt ou leur offre dans plus de trois domaines.

#### Réserve

L'Administration se réserve le droit de ne donner aucune suite à tout ou partie à ce présent avis à manifestation d'intérêt.

**Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés**

**Justin Mathieu BADOLO**

**PROJET REGIONAL D'APPUI AU PASTORALISME AU SAHEL PHASE 2- BURKINA FASO**

**suivi-contrôle des travaux de construction de sept (07) marchés à bétails au profit du  
Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel Phase 2 -Burkina Faso (PRAPS 2-BF)**

**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET  
N°2025-001/MARAH/SG/PRAPS 2-BF**

**Date de la Demande de Cotation : 25 Février 2025**

**Pays : Burkina Faso**

**Composante 3 : Amélioration des chaînes de valeur du bétail  
Source de financement : Banque Mondiale (IDA don D800 BF et  
Crédit 6862 BF)**

**Objet du Marché : suivi-contrôle des travaux de construction de sept  
(07) marchés à bétails au profit du Projet Régional d'Appui au  
Pastoralisme au Sahel Phase 2 -Burkina Faso (PRAPS 2-BF)**

**Numéro de la Manifestation d'intérêt : N°2025-001  
/MARAH/SG/PRAPS 2-BF**

**Référence STEP : BF-PRAPS-BF-458308-CS-CQS**

Recrutement d'un cabinet ou bureau pour une mission de suivi-contrôle des travaux de construction de sept (07) marchés à bétails au profit du Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel Phase 2 -Burkina Faso (PRAPS 2-BF).

1. Le Burkina Faso a obtenu un financement de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour financer le coût du Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel Phase 2 -Burkina Faso (PRAPS 2-BF). Conformément aux procédures de la Banque mondiale, le projet se propose d'utiliser une partie du montant de ce financement pour effectuer les paiements au titre du marché relatif au recrutement d'un cabinet ou bureau pour une mission de suivi-contrôle des travaux de construction de sept (07) marchés à bétails au profit du Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel Phase 2 -Burkina Faso (PRAPS 2-BF).

La liste détaillée des sites est présentée dans le tableau ci-après :

N°	Région	Province	Commune	Village	X	Y
1	Cascades	Léraba	Douna	Douna (Sabaribougou)	10.61666	-5.07795
2	Hauts Bassins	KénéDougou	Orodara	Orodara	10,9868	-4,9285
3	Sud-Ouest	Bougouriba	Diébougou	Diébougou (Secteur 4)	10.578034	-3.135314
4		Ioba	Dano	Dano (secteur 2)	11.134748	-2.9158103
5		Boulkiemdé	Thyou	Thyou	11.9937823	-2.20671
6	Boucle du Mouhoun	Banwa	Kouka	Kouka (RN n° 24)	11.91918	-4.326045
7	Centre Sud	Bazèga	Gaongo	Wardogo	12,037586	-1,004337

2. L'objectif global de la prestation est de conduire une mission de surveillance et de contrôle à pied d'œuvre des travaux de construction de sept (07) marchés à bétails conformément aux exigences techniques et aux respects des règles environnementales et sociales pour aboutir à des infrastructures de qualité.

Les objectifs spécifiques sont les suivants :

- i. assurer le suivi et le contrôle technique des travaux de construction conformément aux prescriptions techniques et aux règles de l'art ;
- ii. analyser les performances techniques et organisationnelles des entreprises ; formuler des recommandations techniques, organisationnelles et de gestion aux entreprises et au PRAPS 2-BF en vue de la réalisation des travaux suivant les dispositions contractuelles et les exigences techniques et de respect des plannings d'exécution ;
- iii. assister le PRAPS 2-BF dans les opérations de réceptions provisoires et définitives.

3. Le Coordonnateur du Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel Phase 2 -Burkina Faso (PRAPS 2-BF) invite les candidats intéressés pour les services ci-dessus en fournissant les informations pertinentes indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations demandées (la nature des activités du candidat et le nombre d'années d'expérience, les qualifications du candidat dans le domaine des prestations et notamment concernant l'exécution des missions similaires exécutées « (contrôle de travaux dans le domaine spécifique du BTP au cours des cinq (5) dernières

années (2020 à 2024) » .

En outre, il est demandé aux candidats de fournir ces informations en ne dépassant pas les 20 pages (hors annexes). Cependant, il est possible que les consultants s'associent pour renforcer leur capacité toutefois en se limitant à des groupements de deux (02) membres au plus.

4. À l'issue de la manifestation d'intérêt, un Consultant (Firme) sera sélectionné suivant la méthode de Sélection fondée sur les Qualifications du Consultant (SQC) telle que décrite dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI), version 2016, révisé en novembre 2017 et août 2018, novembre 2020 et septembre 2023. Aussi, il est porté à l'attention des consultants que les dispositions des paragraphes : 3.14, 3.16 et 3.17 de la Section III du Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI), version 2016, révisé en novembre 2017 et août 2018, novembre 2020 et septembre 2023 relatif aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

Ainsi, les consultants seront classés à la suite de l'analyse des manifestations d'intérêt, seul le cabinet ou bureau d'études le plus qualifié pour la mission sera invité à soumettre une proposition technique et une proposition financière aux fins de la négociation du contrat.

5. Les bureaux d'études intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires ainsi que les termes de référence de la mission, à l'adresse ci-dessous et aux jours ouvrables de 07 heures 30 minutes à 16 heures 00 minute du lundi au jeudi et de 07 heures 30 minutes à 16 heures 30 minutes le vendredi.

6. Le dossier de manifestation d'intérêt devra être composé comme suit :

- une lettre de manifestation d'intérêt adressée au Coordonnateur du PRAPS2-BF, précisant l'intitulé de la mission « Recrutement d'un cabinet ou bureau pour une mission de suivi-contrôle des travaux de construction de sept (07) marchés à bétails au profit PRAPS 2-BF» et dûment signée par le candidat ;
- une présentation détaillée du bureau d'études (adresse complète, statut, domaine d'intervention) ;
- les références des missions similaires, en nature et en volume, déjà réalisées au cours des cinq (05) dernières années accompagnées des pages de garde et de signature des contrats ainsi que les attestations de bonne exécution ou de service fait des missions similaires réalisées) ;
- pour les firmes en groupement : un accord de groupement dûment signé par les membres constituant le groupement et mentionnant la désignation du chef de file du groupement.
- Tout autre document permettant d'apprécier la qualification du candidat.

NB : Seules les références des missions similaires attestées par des pièces justificatives seront prises en compte pour l'évaluation.

7. Les manifestations d'intérêt des candidats rédigées en langue française devront être remises en trois (03) exemplaires dont un (01) original et deux (02) copies plus une version électronique (Clé USB), sous plis fermés portant au dos « AMI N°2025-001/MARAH/SG/PRAPS 2-BF pour le recrutement d'un (01) cabinet ou bureau pour une mission de suivi-contrôle des travaux de construction de sept (07) marchés à bétails au profit du Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel Phase 2 -Burkina Faso (PRAPS 2-BF) ». Elles devront être déposées au secrétariat de l'Unité de Gestion du PRAPS 2-BF sis à Paspanga sur l'avenue de l'indépendance en face de l'Office de Santé des Travailleurs (OST), dans la cour de la Direction Générale des Services Vétérinaires (DGSV) au 1er étage de l'immeuble R+3, 01 BP 1475 Ouagadougou 01, Tel : (+226) 03 84 44 44, au plus tard le **mercredi 12 mars 2025 à 09 heures 00mn précises.**

**Le Coordonnateur**

**Dr Souleymane PINDE**  
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon

**PROJET REGIONAL D'APPUI AU PASTORALISME AU SAHEL PHASE 2- BURKINA FASO**

**Suivi-contrôle des travaux de construction de onze (11) aires d'abattage au profit du  
Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel Phase 2-Burkina Faso (PRAPS 2-BF)**

**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET  
N°2025-002/MARAH/SG/PRAPS 2-BF**

**Date de la Manifestation d'intérêt : 25 Février 2025**

**Pays : Burkina Faso**

**Composante 3 : Amélioration des chaînes de valeur du bétail  
Source de financement : Banque Mondiale (IDA don D800 BF et  
Crédit 6862 BF)**

**Objet du Marché : suivi-contrôle des travaux de construction de  
onze (11) aires d'abattage au profit du Projet Régional d'Appui au  
Pastoralisme au Sahel Phase 2-Burkina Faso (PRAPS 2-BF)**

**Numéro de la Manifestation d'intérêt : N°2025-002  
/MARAH/SG/PRAPS 2-BF**

**Référence STEP : BF-PRAPS-BF-477697-CS-CQS**

Recrutement d'un cabinet ou bureau pour une mission de suivi-contrôle des travaux de construction de onze (11) aires d'abattage au profit du Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel Phase 2-Burkina Faso (PRAPS 2-BF).

1. Le Burkina Faso a obtenu un financement de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour financer le coût du Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel-Burkina Faso (PRAPS 2-BF). Conformément aux procédures de la Banque mondiale, le projet se propose d'utiliser une partie du montant de ce financement pour effectuer les paiements au titre du marché relatif au recrutement d'un cabinet ou bureau pour une mission de suivi-contrôle des travaux de construction de onze (11) aires d'abattage au profit du Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel- Phase 2Burkina Faso (PRAPS 2-BF).  
La liste détaillée des sites est présentée dans le tableau ci-après :

N°	Région	Province	Commune	Village	X	Y
1	Boucle du Mouhoun	Balé	Bagassi	Doussi	11.758103	-3.340008
2	Cascades	Comoé	Béréga-dougou	Béréga-dougou	10.77203951	-4.73356124
3	Hauts Bassins	KénéDougou	Koloko	Koloko	11,093	-5,3168
4	Sud-Ouest	Bougouriba	Dolo	Nicéo	10.557072	-3.251452
5		Ioba	Dano	Dano (secteur 2)	11.1348926	-2.9140245
6		Noumbiel	Batié	Gourma	9.8467	-2.89856
7	Centre Est	Boulgou	Béguédo	Béguédo	11,77649	-0,74318
8	Centre Nord	Sanmatenga	Korsimoro	Imiougou	12.91427	-1.30955
9	Centre Ouest	Sanguié	Réo	Réo (Secteur 05)	12.298047	-2.493797
10	Centre Sud	Nahouri	Zecco	Arroumbissi	11,0350033	-0,8558167
11	Nord	Zandoma	Bassi	Guiiri-guiri	13.24083333	-2.20805556

2. L'objectif global de la prestation est de conduire une mission de surveillance et de contrôle à pied d'œuvre des travaux de construction de onze (11) aires d'abattage conformément aux exigences techniques et aux respects des règles environnementales et sociales pour aboutir à des infrastructures de qualité.

Les objectifs spécifiques sont les suivants:

- i. assurer le suivi et le contrôle technique des travaux de construction conformément aux prescriptions techniques et aux règles de l'art ;
- ii. analyser les performances techniques et organisationnelles des entreprises ; formuler des recommandations techniques, organisationnelles et de gestion aux entreprises et au PRAPS 2-BF en vue de la réalisation des travaux suivant les dispositions contractuelles et les exigences techniques et de respect des plannings d'exécution ;
- iii. assister le PRAPS 2-BF dans les opérations de réceptions provisoires et définitives.

3. Le Coordonnateur du Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel Phase 2-Burkina Faso (PRAPS 2-BF) invite les candidats intéressés pour les services ci-dessus en fournissant les informations pertinentes indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations demandées (la

nature des activités du candidat et le nombre d'années d'expérience, les qualifications du candidat dans le domaine des prestations et notamment concernant l'exécution des missions similaires exécutées « (contrôle de travaux dans le domaine spécifique du BTP au cours des cinq (5) dernières années (2020 à 2024) » .

En outre, il est demandé aux candidats de fournir ces informations en ne dépassant pas les 20 pages (hors annexes). Cependant, il est possible que les consultants s'associent pour renforcer leur capacité toutefois en se limitant à des groupements de deux (02) membres au plus.

4. À l'issue de la manifestation d'intérêt, un Consultant (Firme) sera sélectionné suivant la méthode de Sélection fondée sur les Qualifications du Consultant (SQC) telle que décrite dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI), version 2016, révisé en novembre 2017 et août 2018, novembre 2020 et septembre 2023. Aussi, il est porté à l'attention des consultants (firmes) que les dispositions des paragraphes : 3.14, 3.16 et 3.17 de la Section III du Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI), version 2016, révisé en novembre 2017 et août 2018, novembre 2020 et septembre 2023 relatif aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

Ainsi, les consultants seront classés à la suite de l'analyse des manifestations d'intérêt, seul le cabinet ou bureau d'études le plus qualifié pour la mission sera invité à soumettre une proposition technique et une proposition financière aux fins de la négociation du contrat.

5. Les bureaux d'études intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires ainsi que les termes de référence de la mission, à l'adresse ci-dessous et aux jours ouvrables de 07 heures 30 minutes à 16 heures 00 minute du lundi au jeudi et de 07 heures 30 minutes à 16 heures 30 minutes le vendredi.

6. Le dossier de manifestation d'intérêt devra être composé comme suit :

- une lettre de manifestation d'intérêt adressée au Coordonnateur du PRAPS2-BF, précisant l'intitulé de la mission « Recrutement d'un cabinet ou bureau pour une mission de suivi-contrôle des travaux de onze (11) aires d'abattage au profit PRAPS 2-BF» et dûment signée par le candidat ;
- une présentation détaillée du bureau d'études (adresse complète, statut, domaine d'intervention) ;
- les références des missions similaires, en nature et en volume, déjà réalisées au cours des cinq (05) dernières années accompagnées des pages de garde et de signature des contrats ainsi que les attestations de bonne exécution ou de service fait des missions similaires réalisées) ;
- pour les firmes en groupement : un accord de groupement dûment signé par les membres constituant le groupement et mentionnant la désignation du chef de file du groupement.
- Tout autre document permettant d'apprécier la qualification du candidat.

NB : Seules les références des missions similaires attestées par des pièces justificatives seront prises en compte pour l'évaluation.

7. Les manifestations d'intérêt des candidats rédigées en langue française devront être remises en trois (03) exemplaires dont un (01) original et deux (02) copies plus une version électronique (Clé USB), sous pli fermé portant au dos « AMI N°2025-001/MARAH/SG/PRAPS 2-BF pour le recrutement d'un (01) cabinet ou bureau pour une mission de suivi-contrôle des travaux de construction de onze (11) aires d'abattage au profit du Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel Phase 2-Burkina Faso (PRAPS 2-BF) ». Elles devront être déposées au secrétariat de l'Unité de Gestion du PRAPS 2-BF sis à Paspanga sur l'avenue de l'indépendance en face de l'Office de Santé des Travailleurs (OST), dans la cour de la Direction Générale des Services Vétérinaires (DGSV) au 1er étage de l'immeuble R+3, 01 BP 1475 Ouagadougou 01, Tel : (+226) 03 84 44 44, au plus tard le **mercredi 12 mars 2025 à 09 heures 00mn précises**.

**Le Coordonnateur**

**Dr Souleymane PINDE**

Chevalier de l'Ordre de l'Étalon

**RECRUTEMENT DE CABINETS D'AVOCATS  
POUR L'ASSISTANCE JURIDIQUE ET JUDICIAIRE DE LA LONAB 2025**

**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET  
N°2025-002M/LONAB/DG/DPS/DMA**

La présente sollicitation de manifestations d'intérêt fait suite au plan de passation des marchés publics de la Loterie Nationale Burkinabè de l'année 2025.

1. La Loterie Nationale Burkinabè, société d'Etat, lance un avis à manifestation d'intérêts et souhaite recevoir des candidatures pour le recrutement de cabinets d'avocats pour l'assistance juridique et judiciaire de la LONAB 2025.

2. Description des prestations. Les services comprennent :

- Le Conseil Juridique Général : Fournir des conseils et orientations juridiques pour garantir que les opérations quotidiennes, les politiques internes et les accords organisationnels respectent les lois et réglementations en vigueur au Burkina Faso et à l'international ;
- La Conformité Légale : Évaluer la conformité de nos activités aux lois et réglementations locales et internationales ;
- La Rédaction et Revue de Contrats : Appuyer l'équipe de la direction et le conseil d'administration dans la négociation, la rédaction et la relecture des conventions, engagements, des contrats de partenariats et les textes statutaires, accords et documents internes, incluant les accords avec les partenaires et les accords de propriété intellectuelle ; Il veillera à ce que les intérêts de la LONAB soient protégés et que les termes et conditions des accords soient équitables et conformes aux exigences légales.
- La Gestion des Risques : appuyer dans l'identification et l'évaluation des risques juridiques liés à nos activités, proposer des mesures d'atténuation et des recommandations pour la minimisation des risques. Il fournira des conseils pour minimiser les risques juridiques et défendre les intérêts de la LONAB ;
- La Formation et Sensibilisation : Organiser, à la demande, des sessions de sensibilisation interne pour renforcer les connaissances juridiques au sein de notre équipe, en mettant l'accent sur les aspects pertinents pour notre secteur d'activités.
- La fourniture d'une assistance judiciaire en cas de contentieux : En cas de contentieux ou de différend juridique, le cabinet de conseil apportera une assistance en fournissant des conseils et des stratégies pour résoudre efficacement le différend. Il représentera la LONAB devant les juridictions nationales et internationales et devant les instances arbitrales

**3. Allotissement :**

Les missions sont réparties en deux (02) lots avec le même les mêmes obligations assignées à chaque cabinet :

- Lot 1 : assistance juridique et judiciaire de la LONAB ;
- Lot 2 : assistance juridique et judiciaire de la LONAB.

**4. Qualifications et compétences du consultant :**

Les candidats doivent avoir une expérience avérée dans le domaine de l'assistance juridique et judiciaire des démembrements de l'Etat. En outre, ils doivent :

- Etre inscrits au dernier tableau de l'ordre des avocats du Burkina Faso ;
- avoir une expérience confirmée d'au moins cinq (05) années et constatée sur ledit tableau de l'ordre des avocats ;
- Justifier de missions similaires dans le domaine de l'assistance juridique et judiciaire.

NB : Les références du candidat concernant l'exécution de marchés similaires (joindre les copies des pages de garde et de signature des marchés, les attestations de bonne exécution ou les rapports de validation).

5. Durée, calendrier de réalisation et plan de travail : Le cabinet devra démarrer ses activités dès la notification du contrat. Le délai d'exécution de la mission est d'un (01) an soit l'année 2025.

6. Critères d'évaluation. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour la prestation des services décrits ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services.

7. Le présent avis à manifestation d'intérêt est soumis aux dispositions du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics. Les candidats seront évalués sur la base des critères ci-après :

- le domaine des activités du candidat,
- le nombre d'années d'expérience,
- les qualifications du candidat dans le domaine des prestations
- les références du candidat concernant l'exécution de marchés analogues (joindre les copies des pages de garde et de signature des marchés, les attestations de bonne exécution ou les rapports de validation).

Les candidats (cabinets d'avocats) ne peuvent pas s'associer pour renforcer leurs compétences respectives dans le cadre de cette manifestation d'intérêts.

8. Une liste de candidats présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'Autorité contractante ; ces candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières et un candidat sera sélectionné selon la méthode : moindre coût.

9. Informations supplémentaires. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous : à la Direction des Marchés et des Approvisionnements, 3ème étage porte 302 du nouveau bâtiment de 8 heures à 15 heures 30 GMT, Tél : 25 49 72 10/25 30 61 21/22 ; e-mail : simeon.OUEDRAOGO@lonab.bf, tous les jours et heures ouvrables.

10. Les manifestations d'intérêt rédigées en langues française en un (01) original et marqué comme tel doit être déposé à la Direction Générale de la Loterie Nationale Burkinabè (LONAB) sis 436 – Rue du grand marché, 01 BP 68 Ouagadougou 01, Tel : (226) 25 30 61 21/22 : Service courrier, 1er étage, portes 104 à 105 – Ancien bâtiment au plus tard le **jeudi 20 mars 2025 à 09 heures 00**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées

La Loterie Nationale Burkinabè se réserve le droit de ne donner suite à une quelconque offre reçue.

**Le Directeur des Marchés et des Approvisionnements  
Le président de la CAM/LONAB**

**Siméon OUEDRAOGO**



# APPELS D'OFFRES

## DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

- |  |                   |
|--|-------------------|
| * <b>Marchés de Fournitures et Services courants</b> | <b>P. 53 à 55</b> |
| * <b>Marchés de Travaux</b>                          | <b>P. 56 à 57</b> |
| * <b>Marchés de Prestations Intellectuelles</b>      | <b>P. 58 à 60</b> |

### Fournitures et Services courants

#### REGION DU CENTRE

#### Acquisition de jeux pour enfant, de matériels de construction et de jardinage et de machines à coudre au profit de la commune de Ouagadougou

**Avis de demande de prix**  
**N°2025-04/CO/M/DCP**  
**Financement : Budget communal 2025**

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passage des marchés publics gestion 2025 de la Commune de Ouagadougou.

1. La Commune de Ouagadougou dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet l'acquisition de jeux intérieurs et extérieurs et de matériaux au profit de la Commune de Ouagadougou tels que décrits dans les données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration. L'acquisition est constituée trois (03) lots.

Lot 1 : Acquisition de jeux intérieurs et extérieurs au profit des Centres d'Éveil et d'Éducation Préscolaire de la commune de Ouagadougou (Prévision budgétaire : 16 000 000 F CFA TTC) ;

Lot 2 : Acquisition de matériels de construction et de jardinage (Prévision budgétaire : 11 000 000 F CFA TTC) ;

Lot 3 : Acquisition de machines à coudre au profit des Centres Municipaux de Formation Professionnelle (Prévision budgétaire : 5 000 000 F CFA TTC)

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder trente (30) jours pour chaque lot.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Direction de la Commande publique de la Commune de Ouagadougou sise dans l'Arrondissement N°2, secteur 10, Rue Capitaine Niandé OUEDRAOGO à 50 m du Ciné Neerwaya (Côté ouest), Téléphone : 25 39 38 23.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la Direction de la Commande publique de la Commune de Ouagadougou sise à l'Arrondissement N°2, secteur 10, Rue Capitaine Niandé OUEDRAOGO à 50 m du Ciné Neerwaya, Téléphone : 25 39 38 23 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt mille (20 000) Francs CFA pour le lot 1 et 2 et dix mille (10 000) Francs CFA pour le lot 3 auprès du Receveur Municipal à la Trésorerie Régionale du Centre sise à l'Arrondissement N°1, secteur N°02, Rue de l'Hôtel de Ville.

6. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de quatre cent quatre-vingt mille (480 000) F CFA le lot 1, trois cent trente mille (330 000) F CFA pour le lot 2 et cent cinquante (150 000) F CFA pour le lot 3 devront parvenir ou être remises au secrétariat de la Direction de la Commande publique de la Commune de Ouagadougou sise dans l'Arrondissement N°2, secteur 10, Rue Capitaine Niandé OUEDRAOGO à 50 m du Ciné Neerwaya, Téléphone : 25 39 38 23, avant le **mercredi 12 mars 2025 à 09 heures 00 TU**.

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

**Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés**

**Aristide B. A. OUEDRAOGO**

### Installation de clôture grillagée, confection et implantation de pancartes de signalisation

Avis de demande de prix  
N° : 2025-001/RBMH/PBL/CYHO/M/SG du 21 janvier 2025  
Financement : PGPC/REDD+

Les montants prévisionnels des quatre lots :

- Lot 1 : deux-millions-sept cent soixante-mille (2 760 000) FCFA.
- Lot 2 : deux-millions-sept cent soixante-mille (2 760 000) FCFA.
- Lot 3 : deux-millions-sept cent soixante-mille (2 760 000) FCFA.
- Lot 4 : deux-millions-sept cent soixante-mille (2 760 000) FCFA.

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics du PDIC/REDD+ de la commune de Yaho.

1. La Mairie de Yaho lance une demande de prix pour les travaux installation de clôture grillagée, confection et implantation de pancartes de signalisation.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés de catégorie B1 minimum pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les travaux se décomposent en quatre (04) lots :

Lot 1 : installation de clôture grillagée, confection et implantation de pancartes de signalisation autour d'une superficie de 1 ha dans la forêt sacrée de Lodian.

Lot 2 : Installation de clôture grillagée, confection et implantation de pancartes de signalisation autour d'une superficie de 1 ha dans la forêt villageoise de Madou

Lot 3 : Installation de clôture grillagée, confection et implantation de pancartes de signalisation autour d'une superficie de 1 ha dans la forêt régionale de Maoula

Lot 4 : Installation de clôture grillagée, confection et implantation de pancartes de signalisation autour d'une superficie de 1 ha dans la forêt villageoise de Mouni.

Les candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des quatre lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

Le délai d'exécution ne devrait pas excéder :

- Lot 1 : trente (30) jours ;
- Lot 2 : trente (30) jours ;
- Lot 3 : trente (30) jours ;
- Lot 4 : trente (30) jours.

4. Les candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau de la Personne responsable des marchés de la mairie de Yaho, tel 76 10 69 70/71 16 24 59 tous les jours ouvrables de 07 heures 30 minutes à 12 h 30 minutes le matin et de 13 heures 00 minute à 16 heures 00 minute dans l'après-midi.

5. Tout candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au Secrétariat Général de la mairie de Yaho, tel 76 10 69 70/71 16 24 59 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de dix-mille (10 000) FCFA à la Trésorerie Départementale de Bagassi.

6. Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies pour chaque lot, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de :

- Lot 1 : soixante dix mille (70 000) FCFA
- Lot 2 : soixante dix mille (70 000) FCFA
- Lot 3 : soixante dix mille (70 000) FCFA
- Lot 4 : soixante dix mille (70 000) FCFA,

devront parvenir ou être remises au secrétariat général de la mairie de Yaho, avant le **mercredi 12 mars 2025 à 09 heures 00 minute.**

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

*La Personne responsable des Marchés/PI*

**Tély SOMBIE**  
Secrétaire Administratif

**Acquisition de matériels informatiques au profit du CHUSS**

**Avis de demande de prix  
N° 2025-009/MS/SG/CHUSS/DMP  
Financement : Budget du CHUSS exercice 2025**

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2025 du Centre Hospitalier Universitaire Sourô Sanou (CHUSS).

1. Le CHUSS dont l'identification complète est précisée aux données particulières de la demande de prix lance une demande de prix ayant pour objet : acquisition de matériels informatiques pour un montant prévisionnel de quarante-cinq millions (45 000 000) francs CFA TTC au profit du CHUSS, tels que décrits dans les données particulières de la demande de prix.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées (ayant un agrément technique du domaine 1, catégorie B) pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration. L'acquisition est en lot unique : acquisition de matériels informatiques.
3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : trente (30) jours.
4. Les candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau du Directeur des Marchés Publics (DMP) sis au rez de chaussée du bâtiment administratif du CHUSS, (bureau DMP), téléphone : +226 70 67 64 22/ 78 42 49 94.
5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au bureau du Directeur des Marchés Publics (DMP) sis au rez de chaussée du bâtiment administratif du CHUSS, (bureau DMP) et moyennant paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) francs CFA au service de recouvrement du CHUSS.
6. Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de neuf cent mille (900 000) francs CFA devront parvenir ou être remises au Bureau du Directeur des Marchés Publics sis au rez de chaussée du bâtiment administratif du CHUSS avant le **mercredi 12 mars 2025 à 09 heures 00 TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.  
  
En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, le Directeur des Marchés Publics ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.
7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

**Le Président de la Commission  
d'Attribution des Marchés**

**Aboubacar OUATTARA/-**  
Administrateur des Services de Santé

### Réalisation d'un périmètre maraîcher de deux (2) ha équipé d'un forage positif à exhaure solaire à Mouni

Avis de demande de prix  
N° : 2025-005/RBMH/PBL/CYHO/M/SG du 24 février 2025  
Financement : PGPC/REDD+

Montant prévisionnel : vingt-deux millions huit cent mille (22 800 000) FCFA TTC.

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics du PDIC/REDD+ de la commune de Yahoo.

1. La Mairie de Yahoo lance une demande de prix pour les travaux réalisation d'un périmètre maraîcher de deux (2) ha équipé d'un forage positif à exhaure solaire à Mouni.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés de catégorie U 1 minimum pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : soixante (60) jours.
4. Les candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau de la Personne responsable des marchés de la mairie de Yahoo, tel 76 10 69 70/71 16 24 59 tous les jours ouvrables de 07 heures 30 minutes à 12 h 30 minutes le matin et de 13 heures 00 minute à 16 heures 00 minute dans l'après-midi.
5. Tout candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au Secrétariat Général de la mairie de Yahoo, tel 76 10 69 70/71 16 24 59 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de cinquante-mille (50 000) FCFA auprès de la trésorerie départementale de Bagassi.
6. Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de : six cent mille (600 000) francs CFA devront parvenir ou être remises au secrétariat général de la mairie de Yahoo, avant le **mercredi 12 mars 2025 à 09 heures 00**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai minimum de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

*La Personne responsable de la commande publique/PI*

**Tély SOMBIE**  
Secrétaire Administratif

### Aménagement d'un bas-fond rizicole de quatre hectares (04ha) à Dakira/Dabozir dans la commune de Batié

**Avis de demande de prix**  
**N° : 2025-03/R.SUO/P.NBL/C.BAT/CCAM du 25/02/2025**  
**Montant prévisionnel : 14 000 000 FCFA TTC**

1. Dans le cadre de la mise en œuvre du Projet de Développement Intégré Communal pour la REDD+ (PDIC/REDD+), la commune de Batié lance une demande de prix ayant pour objet la réalisation des travaux tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix. Les travaux seront financés sur les ressources indiquées dans les Données particulières de la demande de prix.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés (agrément de catégorie TB au moins) pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.  
Les travaux se décomposent en lot unique:  
Aménagement d'un bas-fond rizicole de quatre hectares (04ha) à Dakira/Dabozir dans la commune de Batié.
3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : soixante (60) jours.
4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Personne Responsable des Marchés de la commune de Batié.
5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix auprès de la Personne Responsable des Marchés de la commune de Batié et moyennant paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) francs CFA à la perception de Batié. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.
6. Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de trois cent mille (300 000) francs CFA devront parvenir ou être remises au bureau de la Personne Responsable des Marchés de la commune de Batié, avant le **mercredi 12 mars 2025 à 09 heures 00**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.  
  
En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.
7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

*La Personne Responsable des Marchés,*

**Abou-Bakari TRAORE**  
Secrétaire Administratif

**Constitution de répertoire des fournisseurs et prestataires pour l'année 2025**

**Avis à manifestation d'intérêt  
N°2025-01/MEF/RCSD/DREP**

Pour la constitution de son répertoire de fournisseurs et prestataires pour l'année 2025 dans le cadre de l'exécution de son plan de passation des marchés (PPM 2025), la Direction Régionale de l'Economie et de la Planification du Centre Sud (DREP-CSD) lance un avis à manifestation d'intérêt en vue de la constitution de son répertoire des fournisseurs et prestataires pour l'année 2025.

L'objectif principal de cet avis de manifestation d'intérêt est de disposer d'une base de données composée de prestataires /fournisseurs que la DREP-CSD pourra contacter dans le cadre des demandes de cotation pour la réalisation des travaux, la fourniture de biens et services et la réalisation des prestations de service.

Peuvent soumissionner les personnes ou entreprises spécialisées dans les domaines suivants :

- Consommables et matériels informatiques
- Fourniture de bureau
- Fourniture de produits d'entretien
- Fourniture de pause-café et location de salle
- Maintenance informatique
- Entretien et réparation des engins à deux et quatre roues
- Nettoyage
- Prestation de services
- Reliure et imprimées

Les candidats intéressés sont invités à déposer leurs offres sous plis fermé portant uniquement la mention « avis à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une base de données des fournisseurs et prestataires de la DREP-CSD ». Elles doivent comporter les informations et pièces ci-après :

- Être du domaine principal de soumission ;
- Être légalement constitué (registre de commerce et du crédit mobilier, certificat de non faillite, une description détaillée de l'entreprise) ;
- L'agrément technique dans le domaine s'il y a lieu ;
- Un contact téléphonique permanent.

Les entreprises ayant déjà déposé leurs offres sont invitées à les compléter avec les informations et pièces requises.

Les candidats intéressés peuvent obtenir les informations complémentaires auprès du gestionnaire de crédits de la DREP-CSD.  
Tel 70 27 94 08 / 64 93 93 73

Les offres ou les pièces à compléter devront être soumises à l'adresse ci-dessus indiquée au plus tard **le mardi 11 mars 2025 à 09 heures 00 TU.**

La DREP-CSD se réserve le droit de ne donner suite à une quelconque offre reçue.

**Le Directeur Régional**

**Ibrahima NOMBO**

Conseiller en Economie et Développement

### PRESELECTION DE CANDIDATS POUR LA CONSTITUTION D'UN REPERTOIRE DE FOURNISSEURS ET PRESTATAIRES POUR L'ANNEE 2025 AU PROFIT DU HAUT-COMMISSARIAT DU ZOUNDWÉOGO

#### AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°2025-01/MATM/RCSD/PZNW/HC-M du 28 janvier 2025

1. Dans le cadre de l'exécution du Plan de passation des marchés (PPM) 2025, le Haut-commissariat de la province du Zoundwéogo lance un appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution de son répertoire des fournisseurs et prestataires pour l'année 2025.

2. L'objectif principal de cet appel à manifestation d'intérêt est de disposer d'une base de données composée de Prestataires/Fournisseurs que le Haut-commissariat de la province du Zoundwéogo pourra contacter dans le cadre des demandes de cotation pour l'acquisition des biens et services.

3. Peuvent soumissionner les personnes ou entreprises spécialisées dans au moins l'un des domaines ci-après :

Lot 1 :

- acquisition de consommables informatiques ;
- acquisition de matériels et de produits d'entretien et de nettoyage ;
- acquisitions de fournitures de bureau ;
- acquisition de produits informatiques et péri-informatiques ;
- acquisition de divers imprimés ;

Lot 2 :

- entretien et réparation des véhicules à deux (02) et à quatre (04) roues ;
- entretien et réparation de climatiseurs et de photocopieurs
- gardiennage de locaux
- entretien de bâtiments ;
- nettoyage des locaux ;
- entretien et maintenance de plomberie sanitaire ;
- prestation de pause-café et de pause-déjeuner ;
- location de salle de conférence.

4. Les candidats intéressés sont invités à déposer leurs offres sous pli fermé portant uniquement la mention « Appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une base de données des fournisseurs et de prestataires 2025 du Haut-commissariat de la province du Zoundwéogo ». Elles devront comporter les informations et pièces ci-après concernant le soumissionnaire :

- le domaine principal d'activités ;
- une description détaillée de l'entreprise ou le CV pour les personnes physiques ;
- une copie de l'extrait du registre de commerce pour les personnes morales ;
- un certificat de non faillite ;
- l'agrément technique dans le domaine s'il y a lieu ;
- un contact téléphonique permanent ;
- une lettre de réponse à l'avis à manifestation d'intérêt daté et signé du gérant précisant le numéro ou les numéros des lots pour lesquels le candidat manifeste son intérêt.

NB : Toute information fausse ou incomplète pourrait entraîner le rejet de l'ensemble de l'offre.

5- Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires à l'adresse ci-après : Service Administratif et Financiers du Haut-commissariat de la province du Zoundwéogo. Téléphone : +226 55 31 89 29 / 72505223 de 7h30 mn à 16h00 mn tous les jours ouvrables.

6- Les dossiers de l'avis à manifestations d'intérêt doivent être déposés auprès du Service Administratif et Financiers du Haut-commissariat de la province du Zoundwéogo au plus tard le **mardi 11 mars 2025 à 09 heures 00 TU**.

7-Le Haut-commissariat de la province du Zoundwéogo se réserve le droit de ne pas donner suite à une quelconque offre reçue.

**Le Haut-Commissaire**

**Julien OUEDRAOGO**  
Administrateur Civil  
Officier de l'Ordre l'Etalon

**Constitution de son répertoire des fournisseurs /prestataires pour l'année 2025**

**Avis d'appel à manifestation d'intérêt  
N°2025-01 / MJDHRI/DGAP/DRAP-CAO/MAC-ZINIARE  
Financement : Budget de l'Etat sur crédit délégués exercice 2025**

1. Dans le cadre de l'exécution du plan de passation des marchés publics (PPM), exercice 2025, la Maison d'Arrêt et de Correction de Ziniaré lance un appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution de son répertoire des fournisseurs /prestataires pour l'année 2025.
2. L'objectif principal de cet appel à manifestation d'intérêt est de disposer d'une base de données composée de fournisseurs/prestataires que Maison d'Arrêt et de Correction de Ziniaré pourra contacter dans le cadre de consultations restreintes pour des prestations de service et divers.
3. Peuvent soumissionner, les personnes physiques ou morales ne figurant pas sur la liste des fournisseurs défaillants et spécialisées dans le domaine ci-après :
  - Fournitures et équipements
  - Fourniture de vivres et condiments.
4. Les candidats intéressés sont invités à déposer leurs manifestations d'intérêt sous plis fermés portant uniquement la mention « Appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une liste des fournisseurs /prestataires pour la demande de cotation ».
5. Les dossiers des candidats devront comporter les informations et pièces ci-après :
  - Une lettre de manifestation d'intérêt précisant le numéro et le domaine pour lequel le candidat manifeste son intérêt ;
  - Le domaine principal des activités ;
  - Une présentation de l'entreprise ou le CV pour les personnes physiques ;
  - Une copie de l'extrait du registre de commerce(RCCM) pour les personnes morales ;
  - Un agrément dans le domaine s'il y a lieu ;
  - Un contact téléphonique permanent.
6. Les entreprises ayant déposé une offre de service auprès de la MAC-Z sont invitées à participer à la présente manifestation d'intérêt afin de fournir les informations et pièces requises.
7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires auprès du gestionnaire de la Maison d'Arrêt et de Correction de Ziniaré, sis sur la route du centre de formation professionnelle de référence de Ziniaré, Téléphone : 73 16 07 13 / 76 09 08 79 aux heures suivantes 7h30mn à 12h30 mn TU et de 13h00mn à 16h00 mn TU.
8. Les manifestations d'intérêt doivent être déposés à l'adresse ci-dessus indiquée au plus tard le **mardi 11 mars 2025 à 09 heures 00 minute**. Une commission siègera pour arrêter la liste des prestataires en se basant sur le domaine d'activités inscrit dans le RCCM ou l'agrément technique.
9. La MAC-Ziniaré se réserve le droit de ne donner suite à tout ou partie des manifestations d'intérêt reçues.

**Le Gestionnaire**

**A Laurent YAMEOGO**  
Contrôleur de Sécurité Pénitentiaire



*La célérité dans la transparence*